This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

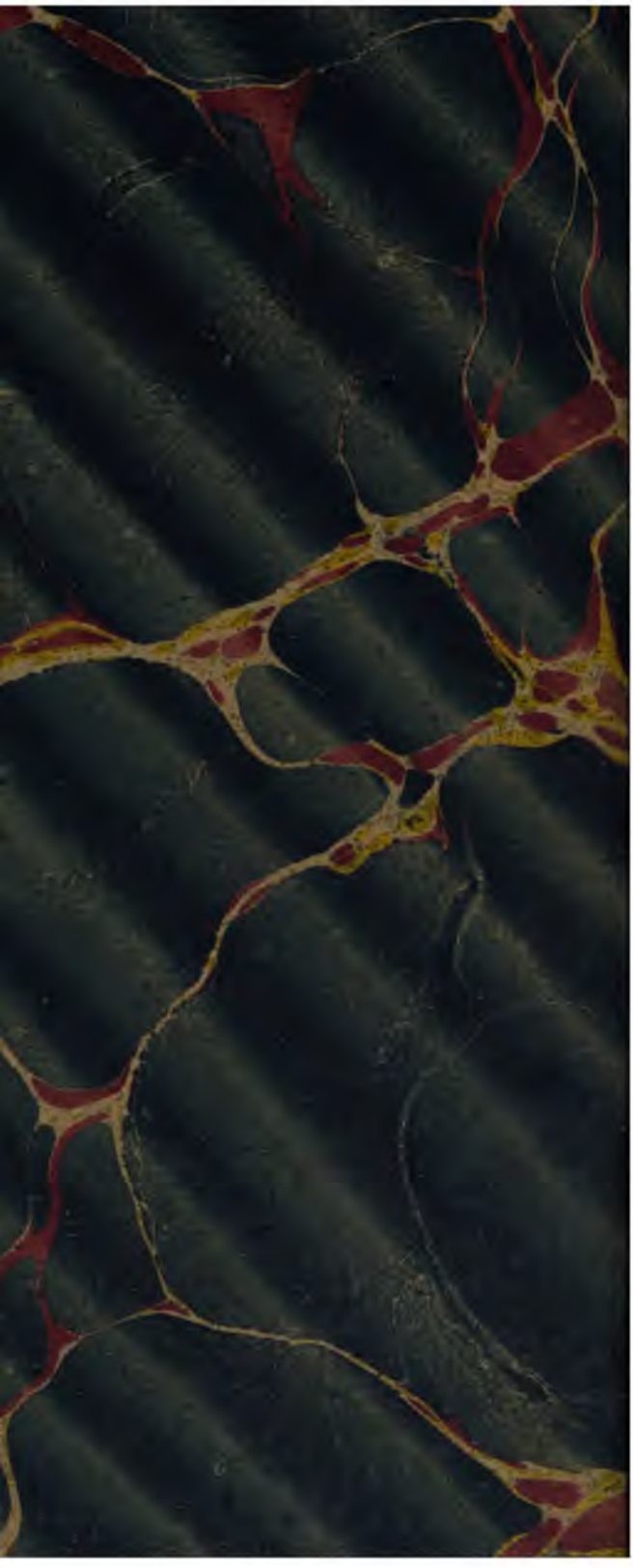

Revue dès son début, ne s'
seul instant, et son succès n'
jour en jour. A quoi cela tient-
Cabinet historique avait com
utile à poursuivre, une gran
faciliter les recherches des éru
les trésors renfermés dans les
dépôts d'archives de Paris et
but, M. Louis Paris l'a pours
vérance au-dessus de tout
tous ceux qui, par leur p
pouvaient lui faciliter sa
partout où il savait y av

ux érudits tant et de si pré-
s ne doit donc qu'à lui seul
storique. Retiré à Épernay
ctions qui absorbent la plus
temps, il ne lui serait plus
son œuvre : c'est à nous
fficile mission de lui suc-

ais de solliciter la bienveil-
les archivistes et les biblio-
nents et de leur demander,
gnements que nous nous
npressé de leur fournir, de
au moins entrevoir les prin-
rs dépôts ? Nous accueille-

le *Cabinet* continuera à rendre l
et à occuper une place distingu
nes de la science historique en

La nouvelle direction n'appo
fication essentielle au systèn
adopté jusqu'ici. Comme par l
du *Cabinet historique* contien
inédits choisis parmi les plus i
tés avec soin ; l'autre partie se
inventaires et à des catalogues
livraison, nous faisons connaît
lections de titres originaux
nationale ; ensuite nous donne

colla
sa
es a
uei
qu
for
ie

, pourra se servir, non-s
exemplaire original de la bibli
encore des autres copies dont l
à Montpellier (3), à Trèves (4) e

En dehors de ces recueils his
seront l'objet de travaux de
citer des morceaux moins co
d'être mentionnés dans les
France.

Telles sont les petites pièces
le commencement du XIIIe s
plaire du poëme de Pierre Rig
examiné spécialement, à raiso
ments qu'on y rencontre à l

(1) *Vezelay, Étude historique,* t. I
(2) Volume in-4°, publié à Troyes,
(3) N°s 26 et 27 de la bibliothèqu
logue général des manuscrits des bi
I, 294. Pertz, *Archiv,* VII, 195.
(4) Le ms. de Trèves a été décri
Pertz, XI, 347. Voyez encore ibid.
(5) *Archiv,* III, 245.

sima Maria Mag-

nmen(insi :

;em venie
rix veniens,
ı siciens,
serie
aperiens....

st un recueil abrégé de légen-
ue finale (fol. 120 V°), est inti-
stis et miraculis sanctorum. »
as fait connaître, a essayé de
ıme, toutes les notions que les
osséder sur les saints dont ils
nt ils devaient faire honorer la
issiens. L'ouvrage était assez
tion pût s'en faire à bas prix.
l l'avertissement placé en tête

tes sanctorum passiones et

Nivernensi, tres fratres a qu
penitus exheredati erant,
vicinis nemoribus latitantes
tibus inferebant.... Ego m
Petrum, vidi, et ad mansa
narrante discubui..... (1).

On ne s'éloignera donc pas
plaçant vers 1230 ou 1235 la co
légendes dont je m'occupe en
dû être fait pour le clergé du
résulte de la place considérabl
saints de ce pays. Nulle part ail
un manuel de ce genre, consacr

(1) Fol. 80 V° et 81.

Ces deux points me semblent
; mais je n'ose aller plus loin.
ossédait un exemplaire de ce livret
a bibliothèque d'Auxerre), et qui
s copies, l'une à Saint-Germain
z les Feuillants de Paris, a sup-
d'un Vincent, écolâtre de l'église
emière moitié du XIIIe siècle.
Vincent ne serait autre que le
auvais, qui aurait commencé sa
Auxerre avant de prendre l'habit
l'appui de son hypothèse, l'abbé

ebeuf, *Mémoires concernant l'histoire*
antin. I, 298. — Innocent II séjourna
e au 30 décembre 1131 ; voyez Jaffé,
rum, p. 567, n°s 5386-5393.
silica in honore beati prothomartyris
lis frequentata, quam dominus Wil-
stea Parisiensis episcopus, destruens,
bricare incepit anno Domini MCCXV. »

l'histoire d'Auxerre, éd. Challe et

voir retrouvé l'un des manusci
Lebeuf.

Le ms. 35 de la bibliothèque
autre question d'histoire littéra
un répertoire alphabétique de li
ples et d'historiettes à l'usage
chon (2) l'a décrit comme il suit

« N° 154, in-4°. Petrus Alph
« raux, en latin, par lettres
« vélin, à deux colonnes, écrit
« Ce volume commence à l'A, e
« des mots, des préceptes mo
« L'auteur se nomme, en plus
« Petrus Alphonsius. A l'article
« livre : *De clericali disciplina*.

Petrus Alphonsius ! ne sit formica
in æstate ut vivat ; nec gallus s

(1) *Histoire littéraire de la France,*
(2) Pages 6 et 7 du rapport cité plu

scription de Buchon, et pour
fier s'il y a d'autres exemplaires
que le ms. 30 d'Auxerre paraît
mencement, et que le dernier
çu :

e fit per timorem, ut patet
ad gibendum per vocem et
faciunt ascendere maslar-
sic Christus venit ad giben-
s mundi, et ita dampno so-
orpore ejus umbrato cruce
aslardi, id est peccatores,

tenuit labor iste nimis te.

peut-être simplement au co-
n que l'auteur du Répertoire

c'est à tort que l'auteur a m
après les mots : « Petrus Alp
avait là un vocatif. Il eût fallu
phonsius : Ne sit formica sapi
« On lit dans Pierre Alphonse :
que la fourmi..... » Ainsi rétabli
autoriser à considérer le répe
que d'Auxerre comme une con
phonse.

Il suffit de parcourir quelque
pour y reconnaître une compi
c'est-à-dire bien postérieure à
phonse.

On y trouve des phrases fr
162, il y est question du fameux
nous reporte au plus tôt à la fin
Alanus, auctor rerum theologi
Pessulanum, congregati sunt
terre.... »

Bonus dies tibi. Bonus
Calos ymera si. Calos

annis faciat vivere te D
coron pissem na se o

l'Yonne, II, 580, une description dé
description dans laquelle on n'a
grecques et latines dont je vais parle

(1) *Mémoires de l'Académie des insc*

(2) Sur ce ms. Voyez le *Catalogue bibliothèques des départements*, IV, 54

(3) Je désignerai par A et B les deu d'Auxerre, et je relèverai en note sentent.

(4) To A.

cotina que armata. Doxa

ıbi vis ire? Ad castellum,
ıia celis ypa(5) oto castro.

Etiam. tibi placet, ubi est
Ne. Si levis, po ne

via ? Ad castellum,
strata? Oto castro,

est castellum. Qualis homo
ene castro. Pios atropos

r Deum, bonus. Habet
ıten cetu, calos. Equit

— (3) Audistis A. — (4) Mon A. —

Habeo, et vinum , et ca
Equo, que crassim , que cr

et uva ovium et allia
que alga anesget que scord

et uva, et castaneas
que taphilia, que castaneas

cultellum (1) et spatam et
macherium que spatim q

(1) Cutellum. B.

mensam, lapidem,
trapesiam, petram,

lina, vaccas, vitulum,
ıitia, geladia, muscum,

naves. Dies Lune,
caravia. Dextera

urii, Jovis, Veneris,
pesta, parascenem,

ɔrona, pili, caput,
ılgala, malia, cephalis,

ısus, os, lingua,
ti, stoma, glosa,

pairs de France, t. VI, p. 41). Saint-Simo
paragraphe du chapitre X de ses *Mémoire*
Rouillac, « homme violent, extraordinai
eut des aventures de procès fort désa

(2) Voir un compte-rendu de ce li
Savans, du lundi, 11 mars 1680. Il en pa
La Critique de l'origine de l'auguste mai
Jourdan, de la Compagnie de Jésus (Pa
ques sur le livre du Père Jourdan, et s
de France du duc d'Espernon [par l'hist
de Sainte-Marthe], (Paris, 1684, in-12) ;
duc d'Espernon, touchant Emenon, Adém
Fort, par Gilles Ménage (au chapitre IX
de Sablé), (Paris, 1683, in-fol.), etc. Rele
erreurs de la *Bibliothèque historique de*
24924 et 24926), où l'ouvrage de Gaston
ainsi que celui du P. Jourdan (et artic
doyen de Saint-Pierre d'Angers est daté
éditeurs du tome X du *Recueil des hist*
France, ont fait au dernier duc d'Ép
(p. VIII de leur savante préface), l'ouv
craint de soutenir que Robert le Fort
d'Autun, descendu lui-même du duc C

O le plaisant projet d'un *aute*

devant la maison de l'institut
trouvasmes un cavalier que M.
pour me dire que quelques af
venir à Paris, et que je mena
son cabinet à Paris. Ce fut l'an 1

Estant arrivez là, M. l'abbé
chargé de ces vieux parchemins,
ville présent. Dez qu'ils nous fur
pas d'autre examen pour les r
toient deux anciennes peaux de
de mesme grandeur, lesquelles a
de la garde de quelque ancien r
esté fait avec si peu de soin que la
paroit encore. On la ratura néant

(1) Jean Gallois, mort en 1707, après
Journal des Savans, professeur au Collé
l'Académie française, secrétaire de l'Aca
belles-lettres, etc.

ici Dom Jean Mabillon, ce
devant la maison de l'in
trouvasmes un cavalier q
pour me dire que quelq
venir à Paris, et que je
son cabinet à Paris. Ce fu

Estant arrivez là, M.
chargé de ces vieux parch
ville présent. Dez qu'ils n
pas d'autre examen pour
toient deux anciennes pe
de mesme grandeur, les
de la garde de quelque
esté fait avec si peu de
paroit encore. On la trai

lusieurs autres titres. Car il est
nais esté roullez, et qu'il n'y a
n de ces parchemins.
abillon, qui sçavoit que ces titres
suite fait mention dans le cin-
des saints de son ordre, page 85),
igieux de Souvigny n'ont aucune
e : *Unum scio*, dit-il, *Silviniacen-*
ab omni suspicione immunem esse.

de Bouillon le 31 août 1701 (1).]

, collection dite des Armoires de Ba-
aphe non signé. Cet acte d'accusation
lecteur les pénibles aventures aux-
elques années plus tard, à l'occasion
avait fait du cartulaire de Saint-Julien
sieur de Bar pour les besoins de la
lon. On a cité un passage d'un livre
nœurs des François de ce temps), où
logique de la maison d'Auvergne est
e odieuse injure est imméritée : l'il-
né, fut trompé : il faut voir en lui la
d'un audacieux et habile faussaire,
s pas à rougir de l'homme, nous tous

biographies générales, le
Bolé, marquis de Chamlay,
plus actifs collaborateurs d
nuateur même, car Chamla
le vrai ministre de la guer
Barbezieux, les Chamillart
rité la plus complète couvre
sonnalité, tout autant et mê
appartenait à quelque époc
âge : la plupart des diction
ment son nom de côté, les a
quelques phrases inspirées
Simon. C'est Saint-Simon
les contemporains, nous a
près complet du marquis
portrait, il a écrit un éloge a
unique peut-être en son ge

sés par un titre de maîtr
tembre 1649); mais il se
en découvrant, au péril d
du Havre et en livrant les
avaient poussé à cette entre
Richelieu et de la duchesse
mon Bolé y gagna des lettre
Paris en septembre 1651, e
il recevait le cordon de l'
des mains de M. de Liancou
mois de décembre 1658, il c
des gardes. Lors des réduct

(1) Paroisse de Saint-Léger-de-Laig
aux-Bois (Oise), près la forêt de Laig

8 mars 1657, et que
abbesse à Auxerre en

né à Paris vers la fin du
ptisé à l'église Saint-Sul-
ant pour parrain le duc de
ernon, pour marraine la
, c'est-à-dire Julie d'An-
Jules-Louis, qui entrait
le voit, sous les meilleurs
ez les Jésuites, et il y sou-
es thèses de philosophie

s le *Journal d'Olivier d'Ormesson*
ole ou Bolé, qui pourrait être

taire, qui avait échappé à M. Jal
nais l'indication précise s'en re-
ns les dossiers du Cabinet des

nécessité absolue pour le mar
camps et armées de posséder à

(1) Les documents du Cabinet des ti
une note du duc de Luynes (*Journal d*
68, disant que Chamlay était « fils ou
qu'il avait connu Louvois au collége,
l'avait aidé à obtenir la charge de m
tradition inadmissible, puisque Louvoi
de plus que Chamlay, et qu'il était dé
au ministère de la guerre, lorsque C
thèses. Cette note est en complet dés
Barbezieux, avec les *Mémoires du duc*

(2) « Les maréchaux des logis du ro
« semble maréchaux des camps et arr
« vailloient aux logis de la maison
« aux logements des armées, comme
« encore ; mais quelques-uns de leur
« se sont érigés en maréchaux des can
« pourvus en titre d'office ; ce qui n'e
« mêmes maréchaux des logis de la
« dans les armées, ou bien en l'abser
« ont été pourvus en titre d'office, ou
« ces maréchaux des camps et armé
« servir à toutes les armées qui sont
de 1663, tome I, p. 197-198 ; cf. p. 428
logis avait deux fourriers (*État de la*

rs intimes de Louis XIV, et
ance en 1734.
Simon Bolé avait été mer-
r la nature ou formé par
t première année de fonc-
de Luxembourg écrivait à
être le garçon le plus propre
rer pour faire sa charge, car
e, et il en fait une juste de ce
s (3). » Telle était en effet la
échal des logis. En quelques
t des moindres éminences,

, tome II, p. 44, et 1672, tome II,

que l'*État de la France* le désigne
lay dans tous les documents ma-

72, citée par M. Camille Rousset,
e II, p. 172, note.

retira au couvent de Bellecha
la suite, la survivante de ses
gion, sa fortune revint tout
Elle devait être assez consid
riers s'enrichissaient vite. C'e
en Bourgogne la terre de Cha

(1) Arch. nationales, notes du P. Lé

(2) *Mémoires de l'abbé Legendre,* p.
mot d'une phrase de La Bruyère, qui a
tome I, p. 287) : « Chanley (*sic*) sait
vivres, du Metz (*ou* Vauban) l'artillerie

(3) Dossiers du Cabinet des titres.

(4) Il fut enterré à Chamlay le 24 n
tion ne lui donne que soixante ans
Archives du département de l'Yonne
mais c'est sans doute une erreur d
60 pour 66 ans.

(5) Aujourd'hui Champlay, dép. de
L'orthographe de La Bruyère, qui écrit

'étaient pas limitées aux
ar Louis XIV l'employait
gociations secrètes ou des
ıntôt on le voyait porter une
ape, et tantôt, redevenu
guerre, il était chargé de
n dans ses campagnes, en
nge et le maréchal de

subitement (16 juillet
ı du roi est de rappeler
e sans retard, de l'armée
e pendant toute une après-
). Ce qui se passa alors
par Saint-Simon, par M. de
mémoires du temps (3).

ıi écrivent *Chanlay*, nous donnent

ıe de 1690.
, 24 juillet 1691.
-37; Luynes, tome X, p. 404. Bar-

écrire sous la dictée les dépêch
cutées en dehors de lui, avec
décidera et dirigera, de près o
vements des armées, en Flan
en Italie, en Espagne, de même
réglera le détail des magasin
des transports. Chamlay sera
confident réel, l'inspirateur d
c'est sur ce point qu'éclate sa g
veut que la confiance du maîtr
honneurs et profits. « Son a

bezieux lui-même, dit Saint-Simon, se
action de Chamlay, et celui-ci « fut surp
« dissement qu'elle reçut. »

(1) Addition de Saint-Simon au *Jou*
let 1691.

(2) Ce sont les expressions dont se s
P. Venier, *Relazioni,* tome III, p. 513.

ıi prépare les plans de cha-
ıtralise les renseignements
ır ses agents secrets (5), qui
our chaque commandant
ırmée ; ce sera lui encore
ır porter, tantôt à Monsei-
tantôt au duc de Bourgo-

aud, p. 487. Là comme presque par-
u'une imitation de ceux de Saint-
es yeux.
. « M. Pellisson et M. de Chamlay
lle demander pour eux. » (*État de la*
du roi, à partir de l'année 1687.)
comme historiographe du roi, est

« Le roi, après son souper, appela
ps avec lui, et nous dit à son cou-
ıer sur ce que les ennemis peuvent
de carte dès qu'il s'agit de raison-
Charleroy ; ce sont pays de notre
s assez examinés, etc. »

téressante du travail que de comparer l'
de son continuateur. M. Camille Rouss
les documents originaux, semble consid
inférieur.

(2) Le P. Léonard écrivait cette note en
« à Versailles, par douze dessinateurs,
« ses armées en Flandre (je ne sais si l'
« 1672. Ils en sont en 1681. Ces campeme
« combien il y a de fourrages, de mun
« de l'armée, pour la cavalerie. Tous
« fortifiés quand ils l'ont été : moulin
« meaux, villes, églises, etc. On a été
« mesures et dimensions avec des rou
« vriers sont très-bien payés ; on en v
« On gravera tout cela. — Il fait aussi
« particulières de géographie, tant de
« gers, que l'on peut trouver. » (Arch.
sur les rois, M 763.) C'est là une entre
pu venir que de Chamlay, et l'on peu
gine certains manuscrits qui sont les p
de la cartographie et de la miniatur
les quatre volumes que la Bibliothèq
château de Versailles, et qui renferm
triomphale de la guerre de Hollande
« des marches et mouvements et plan
« par l'armée du Roy, commandée pa

Outre celle-ci, qui lui valait
nte, il avait possédé pendant
office d'intendant et ordonna-
ments, rétabli pour lui par Lou-
383, et qui valait 6,000 livres.
lre de Saint-Louis, il eut tout
rdon de commandeur, puis, six
e place de grand'croix, avec
ion (4). A la suite de certaines

l'armée contre les armées confédérées
et de Lunebourg. » (Mss. Fr. 7891 à
campagnes de 1675 à 1678.)
IV, p. 261.
i lui conserva cette propriété par un
un des princes allemands tentât de
étoit un homme que le Roi aimoit, et
En 1703, les Badois ayant pillé un de
ison, le pays se hâta de payer le dou-
omes IV, p. 286, VI, p. 221-222, et IX,

ce voyage passa pour couvr
crète (4).

Selon Saint-Simon, Cham

(1) Dangeau, tome IV, p. 172.

(2) Cette abbaye, de l'ordre de Sain
faubourgs d'Auxerre; Marie-Ambroi
Lorsqu'elle mourut, le 14 juin 1699,
abbatial à la prieure, qui était une fe
appartenait à la famille de la Magd
sorties presque toutes les abbesse
Chamlay avait figuré, avant 1693, a
Marly. (Dangeau, tomes II, p. 95, et I

(3) Outre la terre et le château de
logis avait autour de Joigny trois c
dont le produit annuel est évalué à 1
la généralité de Paris (1700). Nous ig
en marquisat; peut-être le titre donn
partie de son existence n'était-il que
prend pas dans l'Armorial de 1696,
« une croix engrêlée d'azur, cantonn
« les deux du côté senestre contour

(4) Dangeau, tome V, p. 112.

s les attaques furent nombreu
s, et Chamlay était « fort tombé
esprit » (3), lorsqu'il mourut,
on, le 21 juin 1719, âgé d'en-
ans. Son cœur fut transporté à
dans une chapelle de l'église

marié. Sa mère était morte le
sœur l'abbesse un an plus tôt,
que des parents collatéraux,
e maçon, et presque tous mar-
réclamèrent l'héritage ; mais
égué une partie, sa maison du
avec beaucoup de meubles et
une femme fort aimable, son

portraits gravés de Chamlay.
p. 436) dit qu'on l'envoya alors à Bour-
bon-les-Eaux qu'il mourut quatre ans
ichy.
p. 68-69.
sommaire des Archives de l'Yonne.

parents éloignés, tellement
eurent peine à prouver leur
devenu vacant, eut l'honneu
du Maine, dans l'autom
cette princesse, suffisamme
tention sévère, obtint la p
quelque temps à la campa
par étapes à Sceaux et enfin
désigné à cet effet, comm
« agréable maison, à trente
Quant à la charge de ma

(1) Cabinet des titres : arrêts impr
(2) *Mémoires de Mme de Staal*, p.
p. 124 et 152. — « Les terres, fief
« consistent en un château princip
« en pierres et briques, couvert
« corps de logis, l'un de face et le
« lèles ; le rez-de-chaussée contena

e que Louvois, malgré sa
gré sa vanité personnelle et
si hautement et vantèrent
ui aussi qui sut mériter
l'amitié et la gratitude de
t pour lequel enfin Saint-

hapelle, salons, etc. ; au premier
es de maître sur la face et douze
au-dessus, huit petites chambres
de l'Yonne, E 153.) Château et
rs du marquis, par M. le comte
t 1733, mais passèrent bientôt en

Mercure, juin 1719, p. 190. Com-
ne XVIII, p. 69.
olumes, qui s'étendent de 1672 à
némoires innombrables dispersés

res de Chamlay mériterait d'être
ious signalerons en outre un fait
ıl général des logis, comme Vau-
ert plus anciennement, s'intéres-

ıs une certaine mesure ils
ens que leurs biens (lors-
ıfants) étaient dévolus au
alixte II avait donné aux
arer des enfants des prê-
ɔrivilége que le duc Ma-
A) que les fils et filles des
u domiciliés sur les ter-
)ié, en quelque lieu qu'ils
sujets du Chapitre et qu'il
roit. Jean I semble avoir
ance en donnant au Cha-
ier, des lettres de non-pré-
isait-il, de la succession
Gray, ce n'était pas parce
e loyal mariaige » mais

« diverses foiz et en plusieu
« vire et introduire feu mon
« sciences et de bonnes m
« regart à ce que gratuité e
« rémunération aux servitei
« sont de ce capables.....
« licence que ; non obstant l
« cule de sa génération et r
« ne lui devroit estre imp
« loise, *soit à sa vie, soit à s*
« poser par testament ou au

(1) Jean Monget professait la théo
joignit au prévôt et au doyen du Ch
Eugène IV d'accorder des indulgenc
la réfection de la nef de l'église
« *dudum inchoatus.* » Voyez bulles.
chives du Chapitre de Saint-Dié. Ar

ıtion manifeste de la part de
ver au Chapitre la jouissance
Ce qui se passa plus tard le
mort de Monget, sa succes-
ivilége du duc Nicolas, mise
ɜ héritiers ne furent envoyés
s avoir délivré à la duchesse
francs monnaie de Lorraine
lée *jubilet*, une paire de cout-
stallin, la gayenne (gaîne) et
ez (D). »
s'élevaient fréquemment en-
Dié et le Chapitre amenèrent
réglementation. Le duc An-
ccession des bâtards lui ap-
is, « réservé messire Jean
Claude son frère ; » les succes-
noines durent être dévolues
en échange de son droit une

définitivement enlevé au Ch
qu'au XVIe siècle. F.

PIÈCES JUSTIFI

A

1249

Privilegium ducis Mathei de filiis e
qui cedunt Ecclesie Sancti Deoda

Nos Matheus dux Lothoringie
cimus universis presentem pagi

(1) Arch. du Chap. de St-Dié. Bulles.
(2) Alors que le privilége de 1249 ne
presbyterorum, la déclaration de 1529

ar copie.

nne et marchis, à noz chiers
ɔiltre (*sic*) de Saint-Diey sa-
ıvor que nous entendons que
ıan dit le Gray, vostre con-
ise de Saint-Diey, qui Deus
escheue pour cause de cer-
mons[r] Jehan fist, quant il vi-
bailli de Nancey contre nos-
sur ung certein fait touchant
ıl fuit neis fuers de loyal ma-
ne pour altres cause quelcon-
te obligation qu'il fist en la
li contre nostre dit prévost,
ons mie que ce puisse pour-
icte Euglise ne aux.personnes
nir que seroient néez et pro-
nariaigez. En signe de véritei

lége coustume et ordonnance g
seurs ducs de Lorraine et de to
inviolablement sans fraction,
personnes nées et procrées illig
riage nous appartiengne tant e
héritaiges quelque part ne en q
dent en nostredit duché de
nences et d'iceulx biens nous l
quant le cas y eschiet comme
et il soit ainsi que nostre amé
maistre d'escole de feu nostr
père, que Dieu absoille, maistr
en théologie, doyen de l'Église
par deffault de sa nativité soit
compris s'il alloit de vie à tr
en nostredit duché ; et par c
nous appartenir, si de nostre
pourveu, de quoi il nous a trè

Savoir faisons que nous bi

ne lui devroit estre imputée il
à sa vie, soit à sa mort, ordon-
tament ou autrement de tous et
eubles et héritaiges quelxconques
quelque lieu qu'ilz soient situéz
stre seigneurie et juridiction en
n faire à sa voulanté et bon plai-
et donnons dès maintenant et
cause, raison et action que par
nous pourrions avoir et par son
is en iceulx ses biens.
ement par ces mesmes présentes
rs, receveurs et à tous autres noz
orésens et à venir et à chascun
appartiendra ou à leurs lieuxte-
ésente grâce, congé, licence, don
isse nostredit conseillier et ceulx
disposera d'iceulx ses biens meu-
testament ou autrement comme
lainement et paisiblement sans
essusdits faire ne souffrir estre
conque empeschement au con-
ons et nous plaist estre fait sans

[*Orig. sur parch., scellé du grand sceau queue.* Arch. dép. des Vosges. Série G. Layette VI, liasse B, n° 5.]

D

1474

Yolant d'Anjou, aisnée fille du r
Sicile, d'Arragon, etc.; duchesse d
de Vaudémont, de Harecourt, etc.
présentes lectres verront salut.

Comme après le trespas de feu r
jadis escolâtre et chanoinne en l'E
nous eussions ordonné faire sais
mains les biens meubles et imm
ledit feu maistre Jehan tant audi
comme autrepart en nostre ducl
leurs, à l'occasion de ce que pré

voir en ladite succession en ma-
ctons en parolle de princesse de
estable la quictance et renuncia-
contrevenir en aucune manière.
officiers que es chouses dessus-
oeschement. On tesmoing de ce
présentes de nostre main et à
tre séel. Donné en nostre ville de
our d'aoust l'an mil quatre-cens

vec paraphe).

uchesse, etc.

ICOLAS *(avec paraphe).*

ILET.

ellé. Arch. dép. des Vosges. Série G.
asse B, n° 7.]

E

1529

de Dieu, duc de Calabre, de
s, marquis du Pont, conte de

seurs dont ilz ont fait exhibitio
traire ; au moyen desquelx différa
bien veu débatu et meurement e
et députez tant de nostre part qu
dits vénérables doyen et chapi
iceulx vénérables nous ayent h
vouloir mectre une fin et conde
poinctement ; savoir faisons que
considéracion à la prière et requ
et affin qu'ilz puissent mieulx e
service divin et faire leur debv
tenus, avons fait passé et accord
que s'ensuyent : premièrement,
bastards demeurera à tousjourn
et successeurs ducs de Lorraine
dépendances et appartenances,
Nicolai et maistre Claude son f
ausdits vénérables ensemble tou
sent ilz en ont levé et de ce que j
question et débat, et après le déc
et maistre Claude nous, nos hoir

es, furent comptés à la suite de
les plus grands seigneurs du
Etienne de Bonne d'Auriac, fit au
dans le parti catholique, et sa
du duc et maréchal de Tallard,
ouis XV.

anuscrits de M. de Lesdiguières est
èque de Carpentras, Ms. Peiresc,

J. Roman.

e manuscript, vers allemands
dix-huict.

manuscript en vers françoys :
age de la vie humaine, de l'an

ns que nous fournit notre catalogue,
ce manuscrit, ainsi que ceux aux-
s numéros 3, 4, 8, 26, 27 et 28.
est en double exemplaire (cf. n° 10),
le Guilleville. Composé vers le milieu
rimé à Lyon, 1485.

nage de la vie humaine.

11. — Miracles de Nostre-françoys.

12. — Un vieux roman : Tr

5. — Traduction française de l'*Aur* Voragine, imprimée en latin à Bâle, ve

6. — Le nom de Dioclétien nous mo version du *Roman des sept Sages*, mai inconnu; ne faut-il pas lire *sa marâtre*

7. — Le roman de *Troye-la-Grant*, œ More (fin du XIIe siècle), a été imprimé 1529, puis dernièrement (1869), par A. J

9. — Ce manuscrit forme le 3e volu 1498, in-f. goth., et a été imprimé depu

11. — Le livre de Gautier de Coinc doute ici un manuscrit, a été publié e

12. — L'histoire de *Tristan, fils de* pour la première fois à Rouen, 1429, e

nissel manuscript.
saint Honoré, en vers proven-

oman : Ogier le Danois.

ation de Rusticien de Pise, a eu plu-
e de 1193, la première connue.
çale de la *Contemplatio totius vitæ et*
enise, 1557.
s, roman manuscrit imité du grec, par
I[e] siècle.
nt, par Gui de Cambrai, roman publié
erg et P. Meyer, dans le 75e volume de la
Vereins in Stuttgart.
ici d'un *Chansonnier provençal.*
ns sous ce titre que le *Dit du Cors et*

n'i a point savoir.

onorat, légende en vers provençaux.
niçois du XIIIe siècle, publiée... par

le Danois, poëme attribué à Raimbert

grande maîtresse de
S. A. S. Madame la
Saxe Gotha.....
1 S. A. S. Madame la princes
duchesse douairière des
1 S. A. S. Madame la princ
taire de Hesse Darmsta
24 Les Princes et Princesses
Madame la Princesse h
Hesse Darmstadt.....
1 Madame la marquise de
bault.....
1 Madame la marquise d
dame d'honneur de f
la duchesse d'Orléans
2 Madame la Princesse de
1 M. et Mme Necker.....
6 M. Bethmann, de Bordea

A rep

poie.....	24	»	
.....	6	»	»
.....	6	»	»
graveur de la planche,			
te du dixième à son			
.....	194	8	»
Creutz, ministre plé-			
de Suède à la cour de			
.....	24	»	»
Schomberg, maréchal			
armées du Roi.....	48	»	»
Werthern.....	12	»	»
avistock	48	»	»
Thiard.....	48	»	»
ntroducteur des am-			
.....	24	»	»
.....	6	»	»
re de Genève.....	12	»	»
.....	6	»	»
.....	96	»	»
neur le Prince héré-			
nswic Wolfenbuttel..	144	»	»
A reporter.....	2744	8	»

émue d'un fils aimant et soumis :

> Dame du ciel, regente ter
> Emperiere des infernaulx
> Recevez moy, vostre hum
> Que comprinse soye entr
> Ce non obstant qu'oncqu

Villon cependant, que nous
poète, nous était inconnu comn
plus qu'accidentée, dont nous e
rentes phases, nous semblait bie
cure, et c'est à peine s'il était
faibles éléments épars dans le *Pe*
ment, de se rendre compte de l
mauvais sujet du XVe siècle. M. L
lacune : joignant à une érudition

(1) Œuvres complètes de François Vi

liste entrent, pour une grande
nuscrits conservés à la Biblio-
ce répertoire bibliographique
qui, à l'avenir, voudront trai-
les vicissitudes et le fonction-
. Ils pourront apprécier l'éten-
. Aucoc et se faire une idée du
n livre. Si nous ajoutons à cela
crets relatifs au Conseil d'État
culée jusqu'à ce jour, avec le
règlements de réorganisation
t actuellement en vigueur, le
Conseil, et des notes sur les
lepuis l'an VIII, et la destruc-
des archives du quai d'Orsay,
ait connaître la substance du
ui mérite d'être compté parmi
ts dans ces derniers temps sur
s.

Ulysse Robert.

Delisle a développées plus au lo
Manuscrits, rendra les plus gran
et leur permettra de se faire u
tes les transformations subies
thèques des XVIe et XVIIe siècle

Se bornant à un inventaire so
mes doivent se succéder très-ra
adopté l'ordre méthodique, qui
permet de se contenter d'une si
cités, chaque volume donnant
qu'il contient. C'est ainsi que la
en dix-huit chapitres, subdivisé
graphes. Les analyses sont courte
tous les traités contenus dans c
feuillet initial, les noms des anci
approximative, les miniatures, e

Ce premier volume ne sera p
de l'ouvrage et servira aux théo

)lessés ou prisonniers. Plu-
:s, étaient dans une situa-
combat fini, les Anglais,
Bretons mêmes, faits pri-
'aient rien à craindre pour
la sauvegarde du droit des
advenir était d'être retenus
e temps et plus ou moins
ur où ils payeraient leur
çais, sujets du roi, qui
sance et son service pour
ue le sort des armes livrait
troupes royales, leur cas
e droit de les faire juger,
)mme rebelles et traîtres.
ıucoup étaient de grande
ıc d'Orléans et le prince
deux derniers, — celui-là
i-ci du sire de Beaujeu, —
)uceurs prolongées de la

» en s'adressant aux deux princes
» dessus de moi; c'est au roi, m
« décider de votre sort. Quant à
« convives, qui avez abandonné
« combattre, préparez-vous à r
scène parle assez pour que no
réflexion. C'est une peinture hor
reusement loin de nous. Pour
reporter aux temps qui en étaien

A part les réflexions *prudh*
ici de conclusion, on retrou
pareils termes, dans toutes
développées de France ou

(1) *Dictionnaire historique de Bre*
(1853). t. II, p. 702, note, addition su
nier. Cette addition est de M. A. Mar

ien lieu de douter. Des sept
ıi parlent de la bataille de
)porte cette exécution dont
ailleurs. Pourtant, si elle
grand bruit et elle eût été
)lle aurait mis en deuil les
Encore si l'unique témoin
e présentait, du côté de
ies spéciales ! Nullement.
ır d'une *Vie de Louis XII*
ps après l'évènement (1),

ıt de Louis XII au trône de France,
vie dans son *Hist. de Charles VIII*,
ur de cette vie est Nicolas Barthé-
). de Bonnes-Nouvelles à Orléans.
ıent sur les premières années du
relève chez cet auteur des erreurs
« mauvais guide, » qui « avait eu
style et à imiter Tite-Live dans la

mortem opinati illos ad se per
audiant, arbitrantur. Conticuer
destia, cum extemplo Trimolliu
vobis, principes, neque mihi po
vos sum exerciturus : ad regem
milites, qui huic bello materia
fide, fracto sacrosanctæ militiæ
imperii crimen capite luetis. E
remordeat, habete Fratres hos
damnatorum cum lachrymis cla
bantur, rogantium principes, q
nissent, ut et mortem averter
Commotis tanto judicio princip
neque animus suppeditabant.
bus rogabantur, pœnas daturi
Trimollius principes cum bona
tit. » — Godefroy, *Histoire de C*

(2) Alain Bouchart vivait au t
ses informations de la bouche
tons qui y avaient pris part (V
naquit en 1519, mais pour la b
relation contemporaine, aujou
sous les yeux de la duchesse A
(Voir *Hist. de Bret.*, édit. 1618,

ıamp et poursuivirent leurs
es postes et courriers, firent
les au roy qui estoit lors à
eigneur de la Trimouille et
raîchirent à Saint-Aubin du
ordres à la garde de Monsr
)range, et firent visiter les
;s, *en attendant* des nouvelles

ir à son logis *(hospitium)*,
in, comme le dit la *Vie*
. Trémoille passa la nuit
amp de bataille; le lende-
ı Saint-Aubin se rafraîchir
u roi. Le souper du 28,
de Louis XII, est donc

ırles VIII, p. 54.

III

Ce n'est pas que le roi, dans
tendre à l'égard de ses suj
pour se faire prendre en com
ordonne de ne pas les mett
tenir à sa disposition pou
devant la juridiction civile (
devant la justice militaire (
chaux), et de les faire exécute
nés. C'est, si l'on veut, le langa
Mais violer tous les principes

(1) *Correspondance de Charles VIII*
Louis II de la Trémoille pendant la gu
bliée d'après les originaux par Louis
Nantes, imprimerie V. Forest et Em.

.e 23 avril, La Trémoille
ville de Châteaubriant où
ces François passés aux
gouverneur de la place,
chal de Carcassonne, qui
t envoyé à Angers, mais
de la capitulation. Le roi
:

des lectres que ce bon s^r
s que vous avez envoyez à
(de Bretagne) et à nostre
nstrent bien qu'ilz ne sont
lectres de leurs mains d'eulx
ous. Nous avons espérance
la bataille qu'il leur appar-
tre des euvres qu'elle leur
ent les tenoit avec ceste lectre,

III, n° 28, p. 31.

au Plessis-Macé, où, tombant
il fut battu et pris (le 12 juillet)
était grande de venir insulter le
(Angers) où le roi faisait sa résid
sur la nationalité de Des Barre
sujet français, sur sa rébellion
grant. Le roi voulait immédia
exemple. Il ne s'en crut pa
l'envoyer d'abord, pour être jug
des maréchaux, et ce n'est qu'a
tion, qu'il le fit décapiter à Sa
blique, avec deux de ses co
curieuse complainte, compos

(1) *Ibid.* nº 60, p. 68.

moy mis la main
mon corps délivrer (1).

nça lui-même cette *justice* à
juillet (2), et le 18 il lui dit

ıos sujets, s'ils tombent entre vos
sieurs fois vous avons escrit (3).

; écrit, c'était de ne pas les
es tenir à la disposition de la
massacrer sans jugement.

Le Testament de Monseigneur des Barres,
uivie d'une seconde intitulée *La prise*
plaquette de 7 ff. in-8 goth. de toute
; bibliophiles, et mériterait d'être réim-
ire explicatif qui en ferait un document

ıarles VIII pendant la guerre de Bre-

la journée de Saint-Aubin. Ven
roi qui la regardent spécialemer

IV

Au moment où se livrait ce
les VIII se trouvait à Angers. I
événements de la veille par troi
mier, un chevaucheur de l'écur
huit heures du matin ; le seco
Trémoille, « environ quatre
sans aucunes lettres ; toutefois
capitaines de l'armée française
asssez bien. Et tantost après, pa
les lectres que entre vous tous

(1) *Ibid.*, nº 22, p. 24.

gnorait pas le courroux du roi co
pour exemple le plus compro
nommé, Aymar de Prie, dont no
toute l'histoire.

Il était originaire de Bourgogn
dente (1487), il avait guerroyé
l'armée française et tenu garnis
le roi. Puis retourné dans son pa
lon, il y avait levé une centai
était venu avec eux offrir ses
les VIII, dans l'espoir d'être *app*
à-dire incorporé avec sa bande d
des ordonnances du roi. Il se cr

(1) *Ibid.* n° 176, p. 197.

La Trémoille :

ire Aymar de Prye s'en est allé
ou trente laquaiz (2) quant et
que c'est le voyaige des folz ;
exemple que nous avons dit à
ue nous avons fait savoir à tous,
ièce le bout de ceste guerre, car
que qui ne fera pas paour aux
it que trop assembler. Et pour
ue vous en pourrez prendre en
jetz et qui nous firent service,
ivrer incontinent au prévost Pos-
ler 20 escuz pour hommes d'ar-
chier (3).

ion données à Aymar de Prie, en juillet
rés. des Chartes, coté JJ. 220, f. 69 v°
étaient des soldats mercenaires, gens
nés d'arbalètes ; voir du Cange au mot
et égard mal informé, car, d'après ses
de Prie passa en Bretagne « accom-
hommes de cheval. »
III, pendant la guerre de Bret., n° 68,

çais de Saint-Aubin du Cormier
gligent à exécuter les ordres du
de les mettre à rançon. Mis à
admis au droit des belligérants e
conséquences — au moins les p
de leur rébellion. Aussi, Charle
il, le 6 août, à son général :

Cher et féal cousin, nous avons es
de noz cappitaines et plusieurs g
de nostre ost et armée mectent à r
ont esté prins, pour après les en
chose bien estrange et que ne vould
frir. A ceste cause nous voulons et
expressément que vous dites et d
aux dessusditz cappitaines et à tou
qu'ilz craignent nous désobéir et
dent bien de délivrer et laisser ale

v dans de la vérité sauront
tenir.

hur DE LA BORDERIE.

; guère de légende qui ne soit is-
nt grossi ou défiguré, voici, croyons-
:s avoir raconté que le duc d'Orléans,
ıe émeute de soudards dans le lo-
à St-Aubin du Cormier, Alain Bou-
ıt ledit logis dressé ung hault es-
descolez celuy jour deux hommes
; s'estoient renduz et furent prins à
ıit nom Jehan le Peu et estoit d'Aul-
on. de Bret., édit. 1532, f. 209 r°).
l'une exécution publique après ju-
; des Barres à Saumur, dont nous
ıd Bouchart de relever ce fait assez
de l'empressement qu'il eût mis
:r et de l'exécution en masse sans
ait une fable.

qui ait plus occupé le monde de
teurs que la famille d'Aubigné.
jours, on a publié des histoire
correspondances de Mme de M
d'Aubigné, et l'un de nos plus
M. Lemerre, imprime en ce m
luxe des œuvres du grand
cette marquise qui fut presque
La fragilité des érudits et de
historiens ne saurait aussi
que par la comparaison de ce
informés de tous les biograp
famille, avec ce que nous fou
cuments d'une authenticité
pas encore été vus. Ce travail
pour être inséré ici; il occ
lonnes de la nouvelle éditic

devait être plus tard Mme de
le plaça comme page chez le
uis en 1655, à vingt-un ans,
ans aucun doute, dans un ré-
avec le grade d'enseigne. En
nt d'infanterie ; ensuite quand
. entrée à la cour et à mesure
situation du lieutenant s'éleva
nbre 1671, elle lui obtint une
pitaine de cavalerie avec un
res pour monter sa compa-
Quesnoy, à l'armée du maréchal
l'invasion de la Hollande allait
l ne sut guère s'y distinguer. En
il eut (septemb. 1672) le gou-
petite ville, Amersfort en Hol-

ne de Maintenon, publ. par Th. Lavallée
.

des mariages de son père, qu
nation par contrat de toute
par se marier avec Genevi

(1) Pendant qu'il commandait à Be
1676, un fils naturel qu'il nomma le
garde de la marine à Brest sur un va
(2) Il obtint le gouvernement du Be
n'y entrèrent jamais, dit Laguille.
(3) Lettre à son frère du 16 juin 16
femme là me plairoit fort (Mme de B
vous assurât du bien ; que je croyois
une plus jeune dans la fantaisie d'
l'on ne pouvoit pas trouver tout en
penser et de travailler sourdement
celle-là soit pour une autre... » Voy.
avril 1676, 25 fév. 1677, etc. — Voy. a
1681, avec quelle avidité elle parlait d
donnait en Poitou ou que la désolati
(4) Du 3 nov. 1677 : « Mlle de Floig
pez votre mariage sur ce que vous vo
son bien ; cela seroit trop injuste ; j
surtout finissez cette affaire avec hon

ırs, à Paris. Mme de Main-
trer dans une communauté
honneur et de naissance,
anière assez régulière. Le
alors de Saint-Sulpice,
ıtrer dans sa confiance et
n règle. Il en eut soin jus-
; assez chrétienne et qui
ıt, qui l'avait occasionnée
ley (1) et ensuite celui de
)ur récompense. » (La-
lieu en 1703.
ıit une pâle copie de son
spirituel, avec le violent
oute sa vie le fléau de sa
lant toujours une tendre
i le dit, ajoute : « C'étoit

vêque de Belley de 1705 à 1711,

tant à son profit (déc. 1672). I
ce désordre, l'en reprit sévèren
pêcha pas de recommencer à E
de Luxembourg écrivait au m
ce sujet : « On lui laisse faire c
l'intérêt qu'on ne souffriroit pa
aura là et à Amersfort gagné
perdait d'autre manière (1).

Voici une lettre (2) de sa

(1) « ... Elle m'a dit (Mlle de Floigny)
jeu l'hiver passé 12 ou 14,000 liv..... Tan
nécessaire pour meubler ma maison, v
dépensiez en un mois plus que je ne
1677.)

(2) Ord. du S.-Esprit, t. 55, f. 162; ce
main de M. de Clerembault, qui la da
les pièces nouvelles citées dans le prés
la même source.

; a M. de Villette, de vous
ıez luy. Vous n'en avez pas
ıs de trente personnes diffe-
uillé avec luy après en avoir
'on peut recevoir d'un frère
; avoue que j'en ay de très-
; vous et que ce procédé là
ıion que j'avois de vous. Vous
ement les choses necessaires,
qu'il ne vous donnoit point
ent pour le jouer. Je ne com-
ɜe avoir le cœur d'un gentil-
et comme je vous l'ay mandé
eux avoir un habit usé et ne
:e par des voyes aussy basses
ɔir. J'ay desjà fait tenir deux
n a mon cousin pour commen-
ıtes les dépenses que vous avez
ɜtes sur le point de toucher en-
us me donnez une occasion de
'y manqueray pas. Vous vous
ɜ commandeur de Neucheze et
ɔches des gens par lesquelz je

ursuline à Niort pour laquelle
coup d'affection), précisément
d'une recherche de la nobless
ment ordonna en Poitou. Soit q
rable rendu par M. de Barent
jugement dont la mollesse ir
été frappé d'opposition, soit q
core pauvre, ait voulu se soust
fiscale, elle fit une démarche
verbal :

D'un registre de la commission
pateurs de doblesse contenant la
particuliers bourgeois de Paris,
pris les qualités de chevalier ou
sistent pour satisfaire a l'arrêt d

t dit dans la vie de mon
espérer que je trouverai
ts sur ma maison dans le
lu même lieu. On a trouvé
un titre de 300 ans d'un
on m'assure que l'on y en
voyez que l'engouement
ncore. » Mais lorsqu'elle
le l'année 1688, que son
a promotion de chevaliers
qui se préparait pour le
devint sérieusement in-
umiliation tomberait-elle
ère ne pouvait pas faire la
ette haute faveur, de sa
ion de seize quartiers de
c (le 10 juin) à d'Hozier :

ce sur ma généalogie que

de cette parenté avec MM. de l'Esta
peut venir que par la. Mille gens s
des tiltres, mais M. l'abbé d'Aubigné
que ce contrat qui me soit nécessai
plus la dessus ou j'en suis et vou
m'y aider. C'est par retenue et par p
cepte pas les offres de tous ceux q
de cette affaire. Je crains leurs pein
importunité s'ils m'avoient rendu u
je crains que si on ne trouvoit pas
que cela ne fît un bruit qui me serc
voiez que je m'explique a vous av
sur vostre honneur et sur l'amitié
gnez. Si j'ay des papiers je vous
il me semble que j'ay tout don
gné. »

M. d'Hozier répondit très-

bé d'Aubigné, l'abbaye de la
l'evesché de Noyon (1). »

coulait. Mme de Maintenon
ɔzier le 16 novembre (1688)

ɜnsible et indifférente sur la
and il n'a esté question que
et sensible a la connoissance
s que le Roy a fait l'honneur
ɜr (2). Je vous conjure donc
ı pour tous les tiltres et toutes
ɔus donner. Il me semble que

; en effet nommé abbé de Pon-
26 avril 1686, abbé de la Victoire
ue de Noyon le 26 mars 1701, ar-
07. Mort en avril 1719.

de Montaupin, de la même f
d'Aubigné, évêque de Noyon. A
rent, il joignait une réputati
s'empressa d'envoyer à Mme de M
titres des vrais d'Aubigné en dat
et d'autres relatifs à Théodore-
1584 à 1592, en un mot tout ce
faire. Quant à lui remettre les
situation de Jean d'Aubigné, b
lante, il s'en serait bien gardé,
notes (1) qu'il a laissées au cabi

Mémoire dicté à M. d'Hozier par
sr de Montopin, petit-fils de Fran

(1) Il y en a deux, différentes par les
fond. Nous en donnons une en y joign

jue ce Jean d'Aubigné s'habitua
mme d'affaires de Jeanne de
l'Archiac, soutint ses intérets
puis il soutint pour les enfants
passa au service d'Antoinette de
, et ayant fait ses affaires auprès
Caterine de l'Estang, dame des

tte dernière est intitulée : « Mémoire
Montaupin en Anjou, gentilhomme

ligé pour le cabinet qu'en 1700, mais
lations depuis longtemps avec d'Hozier,
e Mme de Maintenon du 16 nov. 1688.
re note.
t une sœur nommée Jeanne qui fut
ont laissé plusieurs enfans et parti-
înée, Michelle Joly, fut femme d'Aubin
, et n'eut point d'enfants. » (L'autre

Jean d'Aubigné à Pons il fit les affaires
acre de Xaintes et protonotaire du St-
inette de Pons, héritière de cette mai-
ubigné ayant eu quelque différent avec
d'argent qu'il avoit receu sur sa pro-
à Archiac où il épousa Anne de Limur.»

zier, lorsqu'il vit l'effet des préter

(1) Petite faute du s^r de Montaupin ; il fall moins en est-il ainsi dans un fragment c l'état civil de l'égl. réf. de Pons. Un registr mentionne, en 1571, 'Samuel *Gallet*, enqu Anne *Jolly* sa femme. Celui de Cozes pou Charles *Jolly*, escuier, sieur d'Esnaux, et J 1655 ; Jean *Jolly*, sieur des Brousses, et Est Pierre *Guimbellot* et Judith *Jolly* sa femm Suzanne *Gasnier* sa femme, 1658. On voit a des églises de Pons, etc. p. 52, 54) que Pier *meau*, receveur du sire de Pons, étaient an en 1548.

(2) « Durant ce second mariage, Théod. mier lit, fut élevé par Aubin d'Abbeville, fille de Jeanne d'A., sœur de Jean d'A. lequel ensuite alla demeurer au chateau lad. Antoinette de Pons, femme du seigne du roy Henry IV, lors prince de Béarn, leq les maisons dudit seigneur d'Albret, o connu de ce prince, lequel luy donna dan (L'autre note.)

ıı donnait, et quelques jours
r le nom tout puissant du roi
› adressée de Marly le 9 déc.
:

der que nous aurons pour com-
› S. Simon et M. de Beringhen.
ı Mursay et à Orléans. J'ay mandé
›venir et j'ay fait toutes sortes de
› ne compte que sur vos soins.
›t absolument nécessaire pour ne
pour le reste nous demanderons
emandent. On ne peut estre plus
ıx marques d'affection que vous
›ccasion. Le Roy ne peut com-
›y la fausseté de ce contract. Il
fait guières sans y estre convié;
› et point disposé contre mes
u'à vous laisser faire. »

›eut-être d'Hozier de n'avoir
› son devoir et de son amour

zier ; en sorte qu'il n'y eut plus
les deux lettres qui suivent et p
termina :

Le comte Charles d'Aubigné à M.
le 7 avril 1689. Monsieur, après
sances que je vous dois et les oblig

(1) Acte par lequel noble et puissant H
de La Jousselinière, donne a Joachim son
Thibaut, Guy, *Pierre* et François d'Aub
avoient eu dans la succession de noble et
gné, et dans celle de Marie Paumart sa fe
du 17 fév. 1516, receu par Oger, notaire à
1516 est refait sur un acte veritable de
trouve dans les Preuves de la généalo
l'abbé d'Aubigné eut eu l'idée de joindr
Maintenon à la sienne ; et dans le tiltre
parlé de *Pierre* d'Aubigné qui etoit neces

ıme Généalogiste des Ordres
a en faire son rapport.
oute Clérembault, et qui ay les
dis que celles de M. d'Aubigné
M. d'Hozier, et que j'en ay veu
par luy indépendamment de
ltres qu'il remarque fort bien
e Chauvry, qui ne s'y connois-
ɔpier ce que M. d'Hozier avoit

d'Hozier, du 15 avril 1689 :
e Montopin vous a mandé la
. est fâcheux qu'il ne se trouve
mais il serait tousjours bon
ɜ tante de mon grand-père. Je
vous de ne pas vouloir rece-

qui est dans le faux contract de
ec Caterine de l'Estang) que l'on a
igné qui l'a fait fagoter ainsy par
me de Maintenon. » (Note de Clé-

. suit ne sont qu'en copie, mais une
ıult, c'est-à-dire d'une authenticité

t pas sans peine que l'am-
était parvenu à en étouffer
eant un compromis entre
sujets rebelles. Encore le
duché de Milan, le duc de
pour battu, et ne tendait-il
ettre en question le traité
x Valaisans et aux Suisses
ns l'État de Milan), et cela
comme nouvelle condition
agnole. Sur tous ces points
ffer la question religieuse,
tout fait pour l'expulsion
se voyait dans la nécessité
des prétentions exagérées
l. C'est ainsi que déjà alors
a politique de Richelieu
7) : alliances protestantes

Berne et Zurich avaient con
alliance avec le margrave Geor
alliance qui ne devait rien le
n'était qu'une manifestation
catholiques. Plus récemment
mêmes cantons avaient signé
gréable à la France, et s'étaien
la République de Venise dan
se faire admettre à l'alliance
malgré ces quelques défaillanc
testants avaient nettement re
Ligue que les six cantons c
Uri, Schwytz, Unterwalden
avaient formé en 1587 avec l
la défense du duché de Milan
de beaucoup la plus préjudic
la France.

L'ambassadeur ordinaire

spagne avait choisi comme
on la ville de Lucerne, la
cinq anciens cantons catho-
eu près en entier à sa dévo-

, Henri IV avait réussi à re-
rois ses prédécesseurs avec
. Zurich seul, où le clergé
rande influence, s'était re-
érés. Cette résistance de Zu-
cue en 1614 par le prédé-
de Castille et le « Vorort »
enfin souscrit à l'alliance

agitée, les dissensions in-
faisaient pas défaut. Berne
Fribourg au sujet des bail-
deux États. C'était même
ervi de prétexte à la pré-

le droit d'être respectés pour
leurs voisins de Suisse, les rois
naient à poste fixe un ambassa
à Coire. L'ambassadeur franç
vait ainsi déchargé d'un véri
plus pénible encore par l'h
inconstante des populations r
ce n'était pas une sinécure que
deur aux Ligues grises. Là c
répartition du pays en ligues
mant chacun pour leur part
spéciaux, imposait au titulai

(1) 3 Ligues : Caddée ou Maison-Di
grise.

rti d'allumer une guerre
ıes pour les arracher par
'ançaise. Gueffier, à bout
ıitter le pays et se retirer
ɔollègue de Suisse, en at-
:s.

ı générale lors de cette
ron nous a laissé le récit
/ue ne devait être qu'un
leux adversaires, et les
ffiront à eux seuls à dé-
ive de rapprochement.

E. Rott.

ible luy feroient des instances sur
is de guerre, à quoy il auroit de la
t les contenter, ils ont répondu
les porter à une meilleure et plus
sur l'opinion qu'ils auroient, que les
bien d'accord ensemble, mesmes sur
présentoit entre Berne et Fribourg,
assadeurs se faire carresses non
isse. Je ne leur ay peu desnier cela,
eroient ce dont je les avois priez qui
eur du Roy, et dont messieurs les
t requis, qui estoit de leur permet-
erne (2) pour les exhorter encores
mesmes à reprendre les procédures
ses contentieuses qui avoient esté
a dix ans, comme j'ay appris icy
on, dont je me suis bien servy aux

Naples.
nder le terrain à Berne, désirant s'y rendre
fférend entre cette dernière ville et Fri-
mpressement des Bernois l'avait engagé à
t à exécution.

il a acquiescé et y est venu, et
le ma maison, j'ay envoyé qua-
de luy, et le sçachant à ma porte
cendus avec plusieurs capitaines
moy jusques au nombre de vingt,
la porte du logis, et estant sur les
u six marches au devant de luy, et
ditte quoy qu'il ayt fait de grandes
la pas recevoir ; mais faut notter
au au logis, il m'a envoyé deux des
cier de l'honneur que je luy avois
it de disner au lendemain, de quoy
our ce que j'estois pressé de m'en
ant qu'il ne le faisoit que par com-
utant qu'il le fit pour tirer asseu-
z luy à mon tour, je dis à ses gens
ois ceans à disner que je luy en di-
ue j'esperois qu'il les auroit bien
e manquerois de luy rendre l'hon-
té et son mérite particulier m'obli-
urnèrent avec cela et prièrent Mon-
ersuader de venir disner le lende-

avec drap de pied et orilliers de ve
le dit sieur n'entra pas dans le ch
que j'y estois sans que je m'apperce
alla ouyr la messe qu'on disoit en n
petite chappelle au bas de la nef de
messe que j'entendois achevée, je
appercevant aucuns de ses gens à la
par quelques uns des miens que l
estoit en cette petite chappelle, ou
remarquer j'envoyai deux des mien
jour, et que je l'eusse veu sans la c
pre de ses dévotions et que je m'en
val : il me renvoye aussitost deux d
moy pour faire les excuses de ce
à la sortie de l'Eglise, pour n'en
qu'il me remercioit de tant de bo
qu'il avoit reçeu : ainsy s'est passé

dans un précédent article l'inventaire
Lesdiguières tel qu'il avait été fait en
ue du connétable se trouvait proba-
résidence préférée de Lesdiguières,
nbellir superbement. Peu de temps
vres furent transportés en Provence,
t appartenant aux Créquy, ainsi que
note jointe à l'inventaire que nous
famille de Créquy ne tarda pas à
sonne d'Adolphe de Créquy, comte
ans postérité en 1711 ; des collaté-
s biens ; la bibliothèque du conné-
Toulouse y fut vendue en 1716, et
ier en fit en bloc l'acquisition. A la
, la bibliothèque de Tours hérita
ques accumulées dans cette célèbre

nombre de volumes de l'in-
as partie de la bibliothèque de
aliénés par la famille de Cré-
6, soit qu'ils aient été perdus
ıt :

nds. 1418.
ıte.
s, sans date.
Samarinde.
en-provençal et italien.

d'Artus.
n provençal.

ıme, en vers françois.

J. ROMAN.

du volume à quelque collection particu-
as impossible de retrouver le nom d'un

.

erve d'anciens actes de baptême. Nous y
rains « honorable filz, Jacques Carroguy,
ar. » Cet acte est du 16 juin 1581. Est-ce
1582 à 1595, période qu'embrasse le re-
ur les fonts, veille aux affaires du greffe
tes pour prendre notre petit registre?
fois dans ses comptes et dans son récit
orges Racley, greffier en l'élection et pré-
acte du 3 septembre 1584 et plusieurs
rraine « Loyse Carroguy, femme d'hono-
eorges Racley, greffier, etc. » Ainsi l'iden-
le beau-frère de Racley, le frère de Loyse.
roguy, d'après les actes; quant à lui, il
ques Carorguy, orthographe qu'il adopte
thographe officielle du nom du greffier
e, selon toute vraisemblance.
e peut se placer entre 1555 et 1560, puis-
fe du bailliage de Bar-sur-Seine en 1581. A
ée, Jacques Carorguy est marié, et depuis
actes le qualifient encore « d'honorable
désignaient sous son seul nom de famille
es mois plus tard épouser : « Damoyselle

met aux plus rudes labeurs et arrive,
, à se créer un modeste pécule. Plus
à la perte de cet argent si pénible-
sonne il souffre de voir les travaux
ompromises, le bétail des fermes
tes, il les exprime dans un langage

ce prétexte pour accuser le Roi : il
bien « marqué d'enseignes royales;»
puissant qu'il luy touche le cœur de
non-seulement une foys, mais tous
nverti, il fait des vœux pour le suc-
he de son bon droit. Il réserve sa
oid aux quatre coings de la France
pagnols surtout dont on remplit le
ieux meuble. » Ses sympathies ne
qui combattent seulement « pour
s et commandant absolument une
, faisant cependant leur maison
noins que ses concitoyens ligueurs,
ute-t-il ironiquement, que les chefs
r savoir ce qu'ils doivent faire. S'il
ses sarcasmes iraient droit à « ces
ré leur vœu de saincteté, font sy
r Roy; » au clergé qui tient à la
roict bezacier et de la marmite; »
révérend prélat, gros, refaict, fai-

laissés en route, est tantôt
dominent ; tantôt elle pren
des participes rejetés à la 1

L'orthographe retarde un
Dans les sons doux, l's tien
ment. Les règles des genr
cipes sont souvent oubliées
reste pas moins un livre d
tefois d'y introduire quel
simple expression : chang
placer, où besoin est, al
rétablir entre parenthèses
mots oblitérés ; voilà ce q

Nous avons été sobre d'
duisant à celles qui nous

; ce qui faict le plus à notter,
i toute passion tranquile et
ılx qui suivront après nous
et ire de nostre Dieu sont
que ceste pauvre France a
ıaufrages, qu'en fin elle est
on antienne splandeur et di-
ıaudit poison d'ambition qui
tour qui n'est fondée que
es grandz ventz tombe et vat

ıaulx a donc pris son fonde-
tz-deulx, qui est le premier
on origine, pour aultant que
'ay veu, entendu et remarqué
ntinuant jusques au bout, je
Dieu, de le monstrer, par la
et des années.
régoire treiziesme feit ung
, donné au sainct Siége de
de ladicte année, par la ré-

de pluye pour les faire croistre [illegible]
se sousleva de luy-mesme par tout
ment en Bourgongne et jusques à
cessions générales qui se faisoient
l'on en veit le premier essay le pre
trois Riceyz c'estant assemblez vi
dévotion, en ceste ville, ayant en
avanguarde, plus de cinq cens fil
mes vefves acoustrées de noir et d
et sans chemise qui chantoient les
aloient (1). Tellement qu'estans
mière abordée, ils trouvèrent les t
des rues, chargées de pain et viar
défonsez. A quoy ilz reprindrent
tournèrent très-joyeulx et contans
les aultres villages voisins feiren

(1) De semblables processions vinren
églises de Notre-Dame et de Sainte-Gen

telle so
temps
glise d
e, la pr
uettant
ıostre S
le tirar
. passio
est co
de son
rebelle
la peste
ı moys
ndeme
lle de
ıatre r
lz jour
lx ma
ent pli
.bles.

. de B

la couverture et le prétexte de
de Hanry de Bourbon, Roy de Na
soubz ce beau manteau de Relig
ensemble, ayant, par grand artif
bonne partye des seigneurs et g
Et lors fut ceste belle ligue signée
avec Monsieur le Cardinal de Bo
duc de Lorraine, en sa ville de Na
colas, cinquiesme décembre V^c qu
qui fut tellement plain de tempes

(1) François de Mailly, pour rançonne
(2) Le sieur de Bezancourt, pour reb
justice.
(3) Pierre Tapperet, bailly de Brienn
était âgé de soixante-quinze ans.
(4) Monsieur, duc d'Alençon, puis du
teau-Thierry le 10 juin 1584.
(5) Il s'agit évidemment du traité se
Joinville le 31 décembre 1584.

e souverain, ne peult réusir à
mple, la ligue de Silla, grand
ırius, qui prétendoit l'empire
République, ne luy peult onc-
'il en fut tousjours le maistre
Mais icy la prévoyance gisoit
· leur illicites moyens, ledict
engendrer enfans et qui s'a-
ıabit de capuchin (2), piedz
ɛsglises, tant de jour que de
eit oncques Roy, et avec telle
isir que de fonder quelque
Et, de faict, y a il pas feit
ıtroduictz à Paris. Et, cepen-

toile parle de cette tempête, qui
ıssin de la Loire.
cs, congrégation que Henri III
couvent des Augustins de Paris
(*Mém. de* Palma Cayet.)
ɜtallés par le roi au bois de Bou-
, en 1584; les Feuillants, au Fau-

re. Et, de faict, nous
gea, le troisiesme d'oc-
ɔ où il fut jugé qu'elle
ıommes. D'aultre costé,
ɔ (3), s'approchea avec la
armée de reytres, qui
logeant tousjours à la
argez au village d'Au-
octobre, que les deulx
ltre dudict village au
incipaulx, qui les rom-
ıt en fut faict un grand

f le baron Dohna, gentil-
1591 que le vicomte de Tu-
ıa à Henri IV des auxiliaires

ils de François et d'Anne

yenne, (1554-1611), frère de

y, près Montargis, qui eut
. donne à tort le nom du
ıartres le 24 novembre sui-
:t.

s roynes luy faisoient
il deust estre randu à
s voulons en suivre le
ce qu'il se divulguoit
Noël, à bon jour bien
s l'on se fust saisy de
nilieu de son peuple
là continuer sa vie,
mmandement, synon
Mais il en advint bien
it surprendre a esté

sme décembre de la
comme l'on dict, la
Roy feynt de vouloir
'qué, ses guardes or-
onné aux plus faaulx
in, l'ong suposeroit

ır des ducs de Guise et
Montpensier.

hault qu'il est meschan
miste, bastard. Quoy qu
bonne (1) concluent qu
pour Roy et disent que
serment de fidélité. Et
leur crime de félonnie,
d'où ilz tirèrent ung g
l'efigie du Roy, qui tr
rent après les petitz e
teaulx et coups de can
Ceulx de Tholose feiren
advertiz. Or, pour ce q
des villes, beaucoup d'
bellion et se départire
gitime et naturel, pou

(1) Conclusions prises p
janvier 1589.

qu'ilz ne quictasent ung party
tre.

a course dudict seigneur du Mai-
1 commancement du moys de feb-
e-vingtz-neuf. Or, sy tost que les
: s'en esjoyrent merveilleusement,
ılité de leur capitaine général. Et
it le serment à la Court de lieute-
royal et couronne de France. Au
dez lors establir le Conseil de la
ues, au nombre de seize(2), auquel
tz résolu de fermer la chancele-
ɔy ; estoient toutes sortes de Let-
Les gens tenans la chancelerye. Le
tous aultres, excepté celluy de
plus la justice en son nom ; dont

ınel des Seize date de 1585. Le Conseil
é en janvier 1589, se composa d'abord
es dans les trois ordres. Mayenne, dès
ɔindre quinze nouveaux membres,

xtrement une picque, pendant
noient faisant myne de vouloir
avec vingt pièces de canon. Or
ier d'Aumalle, qui conduisoit
logé aux faulx bourgs dudict
sieurs belles filles et quelques
eit violler aulcunes et tua de sa
bstres. Et par après, congnoi-
ouvoient ilz forcer la place et
égée, pour le grand nombre de

ils de Claude II, duc d'Aumale et
Guise, tué à Blois, et de Marie
se réconcilia jamais avec le roi de

ne, duc de Mercœur (1558-1602), beau-

nale, frère du duc de même nom

mai que Mayenne fit marcher son
mai, il prit le faubourg St-Sympho-
emain.
pas de l'arrivée des ligueurs, faillit
le matin du 8 mai.

la saincte Union ; et plusieurs à leur
nous a causé, puis après, nostre totall
ques ledict Haultefort, ayant vaincu c
arriva à Troyes où il prist trois canons
s'il pouvoit, lesditz chasteaux de Cha
Brienne, qui tenoient contre eulx. I
lesdictz Chappes et le Plaisis rand
Mays ayant mis le siége devant ledict P
les s[rs] de Malesart, Blasy, avec six-vi
royaulx qui faisoient souvent des s
tranchées, d'Andenot, le capitaine, y
de harquebouse et aussy tost en fut l
dudict moys de may. Et s'en retour
leurs albanoys pillèrent entièrement
en Trosde (3) et jusques à ce qui es

(1) Hautefort s'était déclaré lieutenant p
pagne.
(2) Nicolas des Essarts de Saultour.
(3) A 10 kil. N. de Bar-sur-Séine.

de La Noue, le plus grand
et, par sa conduicte et grande
bravement sur ses faulcheurs
llèrent tous en pièces (4) et les
ersonne de leur chef, qui fut
à Paris chassé trop vistement
Parisiens luy ayant fermé les
ict-Denis. Le canon fut pris,
z desquelz je ne puis particu-
. Et ainsy ceulx dudict Sanlis
e de juing suivant : qui est le
ue la Ligue ayt receu et qui
gueil, n'ayant jamais rien faict

es Royaulx, ilz cheminent en
oche Chaalons où se joignent
Luxembourg (5) et Dinteville.

Longueville (1565-1595), frère du

Senlis est de date assez ancienne.

duc de Piney, baron de Pougy,

iquée où estoit ledict baron de
ces, qui fut prisonnier, et ses
es vainqueurs poursuivent pes-
ulle de la porte de Seine où le
grimper pour se sauver; mais
uns se gectoient à nage dedans
fossez et leurs armes, pandant
hasteau avaloient (1) pour dou-
ne partye logez à ladicte gra-
jusques à la nuict close. Et
ur la place que dix-huict ou
Et à la verité, n'eust esté que
r les royaulx, le nombre eust
. Mais enfin le landemain,
ur juing, la ville fut sommée
uelle c'estant ainsi déclarée,
lut randre ny mesme per-
ces de canon. Bien l'on en
faveur dudict seigneur de
né plusieurs munitions de

(A suivre.)

descendaient.

bibliomanes du dernier siècle.

La pièce que nous publion
que cette passion, fort innoce
a pu quelquefois lui faire co
d'indélicatesse. Le fait en qu
tout à l'honneur du bibli
M. Desmarais, qui osa résist
aux instances de l'indiscret ar

Vers la fin de l'année 1751, l
siter la bibliothèque, on comp
son admiration à la vue des
bibliographiques qu'elle renfer
tionneur de pièces de théâtre
trouvait ample matière à sa
de lire ces pièces et de les exa

, du Parlement (représentant
iers naturels. Sentant toute
pesait sur lui, s'il laissait
qui lui était confié, le
ais exigeait absolument le
rois pouvoirs. La Sorbonne
et le 21 janvier 1752, elle
l'échange proposé par le
eux d'ailleurs au point de
a ne suffit pas au poin-
vait, il faut le reconnaître,
igeant, puisque sa propre
ause. Sur sa demande
ouver les *gens du roi*,
r général, qui, sans se
u projet d'échange, le
ncini, duc de Nevers,
et héritier des droits de

des inspecteurs et du grand-m
prise à la requête de Desmarais
Elle approuva l'échange pour cet
les ouvrages égarés étaient est
10 sols; ceux que le duc de I
de céder, à 60 livres passant.

Le duc de Nevers mit plus
décider. Enfin par acte passé
par-devant Charlier, notaire
1er janvier 1753, il déclara acce
faisant ses réserves pour l'aver
plusieurs vœux qu'il transmit
Parlement; il demandait d'abor
de la bibliothèque ne pût sortir
niqué en dehors de la surveilla
qu'on n'eût égard à aucune der
de quelque état, qualité ou co

u conseil du collége, vers
nt de la collection Joly de
ièque nationale, *Collége*
p. 347 à 355. Les pièces
s pour rédiger la notice qui
ième volume à la suite du

Auguste MOLINIER.

OIRE

QUE DU COLLÉGE MAZARIN.

la bibliothèque du collége
cent cinquante et un, M. le
laditte bibliothèque. Il la
, mais en homme de lettres;
s rares et non communs; il
ibliothécaire, qui pour lors

valeur desdits livres, c'est-à-dire trois
de cent quatre-vingt-sept livres d
laquelle se montoit l'estimation faitte
M. le duc de La Vallière, qui regardo
comme avantageuse à la bibliothè
M. Desmarais, bibliothécaire du coll
lui son consentement. M. Desmarais r
de La Vallière, qu'il auroit désiré de
les livres que M. le duc demandoit
cabinet particulier, que pour lors il en
le maître, qu'il se feroit un plaisir et
luy offrir et de les luy céder; mais q
caire du collége Mazarin, il étoit
dépositaire de tous les livres qui se
bibliothèque, qu'il n'étoit nullement
disposer, à moins qu'il n'y fut authori
gens du Roy que par MM. les inspecte
société de Sorbonne. M. le duc de la

nondit sieur le bibliothécaire
e trois cens livres tournois en
volumes d'anciennes poésies,
t d'autres pièces en forme de
n ce jour une délibération entre
et grand-maître, par laquelle
ts volumes par le sieur Barois
enu en quarante-trois articles,
7 livres 10 sols, l'offre de M. le
ue pour consommer l'échange,
caire choisira au plus tost et
eque les livres dont elle est
oin, qu'il en dressera un état,
échangés sera enregistré dans
bibliothèque, et que mention
dans les comptes qu'il rendra
en la chambre du conseil du
embre 1751. Signé Le Fèvre,

ié véritable et délivré par moy
specteurs, ce 11 janvier 1752.

collége et de la bibliothèque. M.
alla chez M. le duc de Nevers, il lu
passé. M. le duc de Nevers crut
place et faisant la fonction de fond
la bibliothèque, il étoit de son h
sous une protection particulière ; c'
M. le duc de La Vallière à rendre
les livres qui luy avoient été remis
duc de La Vallière a exécuté, co
actes qui ont été donnés à M. le
M. Desmarais, bibliothécaire du
teneur :

Moy, Pierre Desmarais, prêtre,
société de Sorbonne et bibliothéca
certifie qu'aujourd'huy samedi, q
de janvier, M. le duc de La Val
les livres de la bibliothèque qu
l'exception du

comédie de Gilbert, Par., 1646, in-12, papier.

Le Roland furieux, tragi-comédie de Mairet, Par., 1640, in-4°, papier.

La belle Alphrède, comédie de Rotrou. Par., 1639, in-4°, parch.

La Franciade de Pierre de Laudun, Sr d'Arguliers, Par., 1604, in-12, parch.

Le Cavallier parfait. du Sr de Frellon. Lyon, 1614, in-12, carton.

La Muse guerrière, Lyon, 1618, in-12, carton.

Poésies chrétiennes d'Odet de la Noue, 1594, in-12, parch.

Quatre livres de l'*Amour de Francine,* par Jean-Ant. de Baif. Par., in-12, parch.

Œuvres chrétiennes de Claude Goppii Parisien. Lyon, 1604, in-12, parch.

Le grand Miroir du monde, par Joseph Duchesne, Sr de la Violette. Lyon, 1593, in-12, parch,

Les Œuvres du Sr Théophile,

in-12, papier.

Nitetis, tragédie, par Mlle Desjardins. Par., 1664, in-12, parch.

Damon et Pythias, ou *le Triomphe de l'amour et de l'amitié,* tragi-comédie, Amsterdam, 1657, in-12, parch.

Danthée, tragédie par Tristan, in-12, parch.

Perside, ou *la suitte d'Ibrahim Bassa,* tragédie. Par., 1649, in-12, papier.

Les trois Orontes, comédie par le Sr de Boisrobert, in-12, papier.

Agamemnon, tragédie par P. d'Assezan. Par., 1681, in-12, papier.

Le Riche mécontent, ou *le Noble imaginaire,* comédie. Par., 1662, in-12, papier.

Poésies héroïques et morales, Harlem, 1696, in-8°, broch.

Bon Jour, bon an. Lyon, 1620, in-8°, broch.

Les Travaux d'Ulisse, tragi-comédie par Durval. Par., 1631, in-12, broch.

Le Télémaque spirituel, condamné qar Innocent XII, 1699, in-12, broch.

Le château de Labeur, in-4°, gothique, brochure rare.

Monsieur le duc de La Vallière m'a donnés, pour, si on le trouve bon, a égarés sur quarante-trois qui cueîls, savoir :

Les Baliures des ordures du monde, contenant 8 pages.

La Sophonisbe de Mermet.

La tragi-comédie des *trois Enfants dans la fournaise.*

tendre de François Ier et de Marg
lême, la Régente qui administra l
intelligence ; ce nom rappelle e
blessée dans son amour-propre et
connétable, si funeste à la Franc
vu Louise de Savoie unie tendrem
à sa fille, Louise contribuant à é
chant à abaisser Charles de Bour
naît moins dans la vie intime. C
de grand'mère, s'occupant de s
entrant dans les moindres détails
nous les montrent les lettres suiv
de la collection Moreau (1).

C. de La

(1) N° I, fol. 113; n° II, fol. 112; n° III, fo
n° V, fol. 115.

et bailly (5) *de Troyes.*

II

les lettres que m'avez escriptes
ue madame ma petite fille n'a
chére des dens qui lui sont

re filles : Louise, Charlotte, mortes
iée à Jacques V, roi d'Écosse; Mar-
e Savoie.
riée en 1484 à Jean, sire d'Aumont,
gogne, qui fut en grande estime
François 1er.
vernante des enfants de France, ma-
, seigneur de Brissac, grand faucon-
de France et des pays d'Anjou et

baron du Bouchage, gouverneur du
nbellan du roi Louis XI, servit sous
en 1523. Avec l'aide du roi Louis XI,
rgette de Montchenu, malgré elle et
ues de Montchenu, son père.
le Polizi, bailly de Troyes, ambassa-

avant en pays pour ce faire, et n'avon
que sommes partis de Lyon, je vous
continuez à me faire savoir de ses nou
et à Dieu qu'il vous ait en sa garde.
le XVème jour de juillet.

Vostre bonne

Adresse : *A ma cousine madame Da*

IV

Madame Daumont, monsieur de F
Blois pour veoir ma demoiselle la

(1) Cremieu, petite ville en Dauphiné co
portant règlement pour les justices inféri
(2) Jean de Ferrières, s^r^ de Maligny, ép
dôme, fille de Jacques de Vendôme, vid
Louise Malet de Graville.

y vous prie continuer, et en
ay que la compaignie de deça
pas grant repos ; au demou-
ipt pour le faict de mons^r de
telle recommandacion que je
es choses ayder, et vous en
fin de lettre, aprés avoir sup-
sin, vous tenir en sa saincte
xème jour de juillet.

LOYSE.

s^r *l'Amiral* (4).

adame Régente, *de Cambray*

ıi fut capitaine de 50 hommes
terre, enfin maréchal de France

e Louis Chantereau, docteur en
l'Orléans, à l'évêché de Mâcon,
de Longwy, arrivée en octobre
en 1532.
t à Cambrai la paix des Dames,

ur de Bonnivet, tué à la bataille

I

En 1417, la reine Isabeau d
à Tours par le dauphin et le
depuis quelques mois, venait
le duc de Bourgogne, à Marm
1417), et des trois conseille
avait commis à sa garde, de
prisonniers et le troisième s'ét
fuir par la Loire. Aussitôt libr
pagnée du duc de Bourgogne,
Tours et en avait demandé l'
voulu rester fidèle au dauphin
réplique triompha de ses scr
miroiter aux yeux des habita

beaucoup de conserver,
(5 novembre 1417) (5),
, elle promit, par lettres
justice et de grâce à
le parti du dauphin
ırgogne (6).

s les sources de cette époque.
ars, Reg. des comptes, XVII,

ier, seigneur de Mortemart et
du château de Tours en rem-
et installé par Jean d'Alée,
1417 (Reg. des délibérations,

, Tours ; 5-8, Bonneval et route
Chartres (Notes de Vallet de
., 1486). — La reine devait re-
avis et se dirigea sur Troyes

se 2. Indiqué dans D. Hous-
furent publiées à Tours « ès
Remenueil, chev., cons. et

de la venue du duc de Bour
rentrer en possession de son pat
faire poursuivre la restitution
duc à Chartres (1).

Les habitants de Tours ne fur
sans ressentir les charges et le
toute nature que leur causaient
Charles Labbé, représentant un
1200 hommes. Dès le 6 nov
préoccupe le corps de ville : i
puis à Chartres, à la reine, au
et au chancelier Regnier Pot,

(1) Reg. des délib., I, f° 20, et Reg. C
Les biens de Jean Chevrier étaient
francs.

s et habitants de la ville,
e, de l'argent pour payer les
s mettre hors de la ville; les
t tout, veulent être débarrassés
ésitent pas et lui prêtent 500
r moitié par les gens d'église
s (4). Ce n'est pas encore assez
urgeois à l'abri des violences
s sortes que leur causent les
e corps de ville ne cesse de se

f° 19 v°, et Reg. des comptes, XVII, f°s

urs les plus dévoués du duc de Bourgo-
erneur il remplit les fonctions de bailli;
onfirmé et reconnu bailli de Touraine,
Bibl. nat., ms. franç., 20684, f° 84).
20 (Restigné, Indre-et-Loire, ar. Chinon,

— Reg. des délib., I, f° 21, et Reg. des

Angevins, en les priant de ne
sailles envers eux, à cause
fille Isabeau avec le beau fil
1418) (3). La ville de Tours
embarrassée des gens d'arn
dans la ville que dans les c
que G. de Remenueil et Ch.
de demander une trève à l
dôme pour s'occuper uniq

(1) Reg. des délib., I, f° 22 v°.
(2) Reg. des délib., I, f° 23.
(3) Reg. des délib., I, f° 22 v°, et R
51. — D. Housseau, XIII[1], n° 10515.
Bretagne n'est qu'indiquée. — Isabeau
Louis, duc d'Anjou, fils du duc Louis
du 3 juillet 1417, est dans D. Morice
947 (édition de 1744).

ence favorable sur les dispo-
nts, nous ne savons ; toujours
ide avec un redoublement de
es : on envoie à Chartres pour
s des Anglais et on apprend
diriger vers la Loire ; aussitôt
et des habitants des paroisses
de Saint-Pierre-du-Char-

', f° 51 v° (fin décembre 1417).
mte de Thouars, comte de Benon,
'Amboise, Montrichard, Chevreuse,
de Thouars par la mort de Pero-
l épousa : 1° Jeanne de Rohan, 2°
Louis d'Amboise lui succéda vers

ur de Cravan, de Narsay et de
seigneur de Rochebourdeuil, de
femme Perette Negron, sortait
ison de Maillé. Il était né avant
Verneuil (Du Chesne, *Hist. gén.*
42-244).
5.
III', n° 10506.

)our ses affaires (3).
ile fait une trève avec
ju'au dimanche de la
ril) (4) et avec madame
médiaire de Jean de
arrestations illégales

rgogne fait savoir que les maux
..... lui déplaisent. P. Baluchet
; sont opprimés par les gens du
ıois, qui gastent la ville et le
l n'en a esté fait aucune justice ;
ıonseigneur de Bourgogne (Reg.

09. Indiqué. — Guy VIII, s^r de
zac, Cellefrouin, Bayers et Claix ;
e son oncle ; il teste en 1427. Il
:mbourg, 2° Marguerite de Craon.

05. Indiqué. — Louis de Châlons,
ıtaille de Verneuil sans postérité.
, f° 27 v°. Voir la note 1 de la page 35.
:an de Maillé ; s'agit-il de Jean de

Elle y créa un parleme
envoya aux habitants d
sauvegarde pour quico

Maillé, s^r de Rochebourdeuil et
Maillé, qui vivait encore en 1414,
ou de Jean de Maillé, s^gr de Ville
l'Islette, marié en 1403 à Anne du
des Bois et le Père Anselme dont
sont manifestes.

(1) Lettre du sire d'Amboise
Housseau, XIII^1, n° 10498 ; lett
mars), indiquée dans D. Houss
d'Amboise, dame de Rochecorbo
d'Amboise et de Jeanne de Craon
douin, VIIIe du nom, baron de
nièce de Pierre d'Amboise, vicon
Maillé était cousin issu de germa
de Montbazon (Cf. La Chesnay

(2) Monstrelet, chap. 182.

de pacificateur, « pour
ons de la ville » et lui
'ours (3); en face des
ɔn venait de voter la
600 l. dont les gens
ın tiers (4), et on pro-
nai la trève avec le

une trève générale que

pièce porte comme date : 3 mars
ostérieurement; de plus dans
e *vidimus* est daté du 28 avril
antérieur à la pièce elle-même,
3 mars 1417, c'est-à-dire 1418
ı Parlement et de la chambre
évrier 1418 (n. s.)— *Ordonnances,*

ɔ., I, f° 28 v°.
f° 29. — Le reg. des comptes,
ɔar paroisses de l'assiette de
ıelles furent imposés les gens

ɔusseau, XIII[1], n° 10510.

forteresses qu'il tient, que
que pour l'onneur de la
Bourgogne, que l'en sera
ant que touche la ville (3). »
dans sa charge.
l'était pas dévouée corps et
;non ; elle hésitait et ses dis-
mençaient à se trahir ; aussi

écuyer, Me Guillaume Picart, chanoine
, Me Bertrant Plesant, chanoine de
ts après leur arrestation à Paris et
isons. Il fallut, pour les faire relâcher,
auprès du comte de Vertus, à Blois et
issiers pour pénétrer jusqu'au conseil
t au prévôt de Paris, des lettres à la
erre, et enfin une forte rançon. — La
a plus de deux mois ; l'entrée des
tira fort à propos de prison vers le 1er
XVII, fos 53, 58 et seq. Reg. des délib.,
Housseau, XIII', nos 10512-10513.
sseau, XIII', no 10539.
30.

(1) Indiqué dans D. Housseau, XIII[1], n° 1
(2) Reg. des délib., I, f°s 30 v° et 31.
(3) Nous croyons intéressant de faire re
Tours par Guillaume de Champdivers, rôle
miner exactement.

D'une ancienne famille bourguignonne
Champdivers, « la petite reine » qui adouci
VI devenu fou, Guillaume, s[gr] de Champd
de Jean sans Peur, était un de ses servite
les plus influents. En juin 1417, il est envo
gleterre (Bibl. nat., Collection de Bourgogn
où sa présence n'est pas continue, il sem
tionnaires, représenter le duc et servir d'
les habitants et le parti ennemi. C'est a
s'entremet pour obtenir l'entrée du duc
mai, il part avec Robin de Beaumont, e
Bourgogne, mais il disparaît à Dijon, p
quelque nouvelle mission de Jean-sans-P
nom de la ville de Tours, vers le duc de
reçoit 600 l. « pour plusieurs voyages
ordres » et en novembre il est avec sa
Rouen (D. Villevieille, Trésor généalogiqu

ıt auprès de la reine et au
sa mission, qui réussit à
poursuite du duc qu'il
ine (2) ; il lui parle et ob-
ıt des gens d'armes et le
ais au même moment ar-
des élus ; leurs disposi-
hangées : ceux qui, quel-
t en hostilité ouverte avec
ient son renvoi (3), écri-

ar. Tours, cant. Vouvray, à 7 kil.

rs, cant. et comm. de Neuvy-le-
appartenant à la famille de
ıcée en 1380 par Pierre de Bueil
ne. On trouve aussi les noms de
ois. (Communication de M. de

re, ar. Tours, cant. de Neuillé-

Itinéraire de Jean-sans-Peur :
43, p. 238.
ne de porter son harnais de
er les barrières coulisses dont

la « vuidange » [illegible] d'armes
dant : « s'il n'en y avoit assez q
enverroit des autres (2). »

II

Pendant ce temps, aux environs
excès des hommes d'armes cont

le capitaine demande l'enlèvement. — On ne
des maisons vides pour loger les gens d'arm
qu'à la condition expresse qu'elles seront ren
réquisition (Reg. des délib., I, f° 32 r° et v°).

(1) 7 juin 1418 : Sur la requeste faicte par le
cripre pour lui à monseigneur de Bourgoign
dant, a esté appointé que l'on rescripve selo
esté leue, parmi ce que il face vuider ses ge
ville (Reg. des délib., I, f° 33 v°).

10 juin. — Arch. mun., EE. liasse 2 : indiqu
XIII[1], n° 10546.

(2) Reg. des comptes, XVII, f°s 60 v. et seq.

a reine et du duc de Bour-
d'agir porte aussitôt ses
ne suspension d'armes est
saint par la ville de Tours
lemenueil et Charles Labbé
a ville, Moreau de Maillé
taine de Rochecorbon, re-
'Amboise (3).

ar. et cant. de Tours, à 8 kil. de

Cette sœur doit être Jeanne de
'aveu pour la terre de la Vieille
f° 78); on croit qu'elle avait épou-
Ampoigné, qui testa le 13 janvier

isseau, XIII[1], n° 10542. — 20 juin :
23 juin, les habitants donnent des
u de Maillé « pour les bailler à
sponse. » (Reg. des délib., I, f° 34.)

se fut prolongée le 14 novembre
asques prochain venant » (23 avril
loir pour le sire d'Amboise, Jean

... incertitude qui régnait
bailli et le capitaine de Tour
raison, se refusèrent à déga
fenseurs sans savoir où étai
(25 juin 1418) (2). Leurs pr
vaines ; bientôt la marche
se dessina ; du 20 au 25 ju
importantes eurent lieu auto

Petit pour le maréchal, comme con
que Moreau de Maillé et Jean Charc
(1) Reg. des comptes, XVII, f° 65
(2) Reg. des délib., I, f° 34 v°.
(3) Concentrations de troupes :
juin, à Bourges et à Croces-lès-Bou
à Croces-lès-Bourges ; — 25 juin, à
Itinéraire du dauphin : 13, 15, 21 j
à Aubigny (Note de M. G. du Fresn

on, dont la politique
faire croire qu'il ne
ais à ses conseillers
la France à sa perte,
il ne soit fait aucune
n ne aux gens de sa
e est faicte, sera à
ehan des Croix, Bar-
seigneur contre la

ehait toujours vers
la ville, demanda
qualité de droitu-
ils du roi et de lieu-

, Loir-et-Cher, ar. Blois,

« Tours, » et dem
ce qui semble ind
encore devant la
Moreau de Maillé
s'excuser du soup
de s'être trouvé
et proteste de la fa

1. ..... fussions venu
juillet derrain passé e
lettres signées de nostre
gois et habitans de no
gneur et nous, et faire
ns de mondit seigneur
sa personne et aussi co
e laquelle chose ils fu
ais gens plusieurs effo
sdicts et résistances
cembre 1418. Arch. mu
2. Fenin, Soc. de l'hi
3. Reg. des délib., I,
6 vo.

4 Indiqué dans D. H

En haut lieu on
urs, non sur une
les retards mis à
Charles VI du 27
geaux à résister à
l'envoi de troupes,
ont ces envoyés de-

se place le plus na-
-Indre par le dau-

Reg. des délib., I, f° 37 v°.
Yvon Gouyn ; ils furent
lt près de Vendôme, et
longtemps après ; Macé
réclamèrent le 31 octobre
s le courant de l'année
, et Reg. des comptes,

rche, *Lettres hist. des ar-*

passage de l'Indr
possesseurs dévo
nous porte à nou
les historiens de
difficultés à déte
de Viriville l'ava

(1) M. du Fresne de
ractère de Charles VI
(2) Chalmel, *Hist. d*
le-Rideau au XVe et a
raine, histoire et mon
nologiques de l'histoir
la famille de Montbe
maréchal de France,
Azay-le-Chétif, au con
dans l'histoire de cet
chouart, seigneur d'A
vicomte de Rochech
verneur du Limousin
ROCHECHOUART). Nous
il devait être partisa
Rochechouart, seign
taine du château de
prise du château d'A

nous porte à nous ranger à cet
les historiens de la Touraine (2
difficultés à déterminer la date
de Viriville l'avait placé au cor

(1) M. du Fresne de Beaucourt, d'après
ractère de Charles VII, dans la *Revue d*
(2) Chalmel, *Hist. de Touraine*; C. C
le-Rideau au XVe et au XVIe siècle; l'abl
raine, histoire et monuments; N. Cham
nologiques de l'histoire de Touraine. La
la famille de Montberon, dont le che
maréchal de France, était une des têtes
Azay-le-Chétif, au contraire, château d
dans l'histoire de cette époque, appart
chouart, seigneur d'Apremont, Brion, A
vicomte de Rochechouart, seigneur d
verneur du Limousin en 1397 (Bibl. na
ROCHECHOUART). Nous ne savons pas à
il devait être partisan du dauphin cor
Rochechouart, seigneur de Mortemar
taine du château de Tours en 1417, ce
prise du château d'Azay-le-Chétif en 14

raisons suivantes : le
Poitou, dans la pre-
revenu à Chinon où
tobre et le commen-
entrant son armée,
ve par de nombreuses
. En même temps il
x et recevait des am-
assemblait arrivaient
aient pas l'occasion
e s'y faire insulter,
niqueurs ; enfin, ce
dauphin lança sa dé-
s laquelle il resta à
; le surlendemain,
Loches (2) où il est

ntre les roys de France
D. Housseau. IX, 3828 et

passage devant
aller de Tours à
l'échec du daup
du haut des mura
mises le chroniq
le demeurant de
d'étonnant non
échec, fort irri
l'assaut, et, apr
du capitaine et
deux ou trois c
aussi contraire
dauphin, ne s'
colère, joint au
quelque place,

1 Jov. des Ursins
2 Une tradition
donne le nombre d
maisons par ordre
le la Touraine. Pa
Rideau, etc.

le demeurant des petits pâtés
d'étonnant non plus que le daup
échec, fort irrité de cette ins
l'assaut, et, après la prise de l
du capitaine et de tous ses sol
deux ou trois cents (2). — C
aussi contraire à la politique
dauphin, ne s'explique que pa
colère, joint au désir de répa
quelque place, fût-ce un sim

(1) Juv. des Ursins (dans Godefroy, p.
(2) Une tradition locale, dont nous ne
donne le nombre de XVII^xx et XIV victi
maisons par ordre du dauphin. (A. No
de la Touraine, Paris, 1824; l'abbé C. Ch
Rideau, etc.)

certitude est souvent
t se contenter d'une
que découverte ulté-
conjectures et leur
).

n'avait pas complè-
aux, leur résistance
ur l'avenir. Afin de
d du dauphin, si
it prépondérante, ils
pour obtenir de lui

onseigneur le Daulphin
nt les nobles de plusieurs
Si séjourna illec par au-
roit en Poitou, en Tou-
nt ou chastel se furent
hommes de la contrée
ersonne lui disrent pa-
esplaisance, il fist assaillir
fut tout démoli et touz
s furent fist morir (Cou-

oupes, c'était
auquel ils ne
rébellion (1).
obtenaient un
barons, cheval
Touraine de fa
guerre ou au
ciations pour
toutes parts,
Tours à traiter
tenaient le par

Les négocia
dès le mois d'a

(1) Arch. mun., R
tembre.
(2) Les envoyés é
Moricet Cherevain ;
tembre. (Registre
XVII, f° 57.)

guerre ou autrement » et, c
ciations pour la paix recomme
toutes parts, ils faisaient auto
Tours à traiter d'un armistice av
tenaient le parti contraire (2).

III

Les négociations, en effet, a
dès le mois d'avril entre le dau

(1) Arch. mun., EE, liasse 2. — Cette lett
tembre.

(2) Les envoyés étaient l'archidiacre de
Moricet Cherevain ; leur ambassade dura
tembre. (Registre des délib., I, f° 37 e
XVII, f° 57.)

ait pour le bien de
. » Ses propositions
odération. Le dau-
de Tours, siége de
était une occasion
duc de Bretagne,
de, joue le rôle de
ne manqua pas de
de son côté, repré-
Orléans, son frère,
ossessions, cherche
ttre en bon état de
frère. Pour ces
llençon et du duc
générale; le mois
ncerne la Touraine
mté de Blois, les

274.

semblables, se r
et arrêtent la m
ils ne les font pa

Par sa positio
situé au nord de
comté de Blois
de réunion des
médiaire entre
comtés de Blois,
que, dès le déb
Tours envoya d
capitaine de la
devint un des a
rences, et sa
Tours, qui nou
toutes les diffic

1) Reg. des compt
Me Léonart Champer

ils ne les font pas rompre (1).

Par sa position géographiqu
situé au nord de la Touraine,
comté de Blois, était désigné
de réunion des négociateurs,
médiaire entre Tours et les
comtés de Blois, de Dunois et
que, dès le début des négocia
Tours envoya des ambassadeu
capitaine de la place, messir
devint un des agents les plus
rences, et sa correspondance
Tours, qui nous a été conser
toutes les difficultés que susci

(1) Reg. des comptes, XVII, fos 56 et 6
Me Léonart Champenays, Moricet Cherva

conclure une trève régionale
même temps les négociations
ambassadeurs du dauphin, m
Gelu, Robert de Braquemont,
de Paris, et Jean Chastenier,
phin, partent pour Paris vers
réunissent autour du comte
et attendent la venue des du
d'Alençon pour fixer le lieu d
Tours est représentée par son
qui prend ses intérêts, corresp
fait l'écho des plaintes des ha

(1) Pièces justificatives, n° II. — Reg.
(2) La conférence se tint près de Paris
à Charenton ou à St-Maur.

u comte de Vertus.
e envoyé, Grignaux
é d'accomplir ses
de Sicile, change
Châteaurenault, ne
à Jean des Croix
uspension d'armes
nue sa route vers

restait donc à Jean
aire connaître ses

ir Pièces justificatives.

chevalier, capitaine de
mte de Vertus (Note de
pitaine du château de
ine de La Rochelle, en
t 51).

sauf-conduit « t
nécessaire de av
Malgré tant de p
la suspension d'
les conditions r
que le 5 septem
officiellement, ce
et les soumit à s
consenti entre le
Vertus et les go
Tours, jusqu'à l
la Touraine, aux
Châteaurenault,
et de Chemery
Tonnerre ; enfin

1. St-Aignan, Loir-
2. Chemery, Loir-e

Malgré tant de pourparlers et de l
la suspension d'armes n'était pa
les conditions ne furent défini
que le 5 septembre. Jean des (
officiellement, ce jour-là même, à
et les soumit à son acceptation. I
consenti entre le gouverneur de Bl
Vertus et les gouverneur, bailli
Tours, jusqu'à la Toussaint; il s'
la Touraine, aux comtés de Blois,
Châteaurenault, et aux seigneuries
et de Chemery (2), possessions
Tonnerre; enfin on exigeait de la

(1) St-Aignan, Loir-et-Cher, ar. Blois, che
(2) Chemery, Loir-et-Cher, ar. Blois, cant.

dauphin de ratifier le traité de
(16 septembre), fait en dehors
ration du duc de Bretagne qui
de son acceptation. Dans ces
moment où le dauphin recon
on ne dut pas poursuivre les
une suspension d'armes que la
des conférences de St-Maur
inutile (1).

Il n'en fut pas de même ave
rapports avec la reine de Sicil
jouissait, en qualité de ville du
du bénéfice d'une trêve concl
le duc de Bourgogne avant le
c'est ce qui ressort d'une let
reine aux élus, le 22 août; la

(1) Pièces justificatives, n° VII.

n haut lieu des excès
ampdivers est chargé
tagne et la reine de
écharge Tours « des
ment qui estoit en la
oyé part de Tours le
oser les maux causés
âtard de Pennart, et
se (3). La confusion
taine pille quand bon
que d'argent ou de
êves, qu'il ignore
uvent; comme ses
t se perdent dans

rts en Touraine, p. 250.

de guerre, venu
du château de
personnes et e
l'Encloître (5)
écrit aux élus e
semble intentio
surtout après av

1) Marguerite de
Beaudun, et de Jea
VIIIe du nom, seign
devint dame de Mon
mort de ses frères d
qu'elle fit avec ses
Chesnaye des Bois.
le titre de dame de
2) Sainte-Maure, I
3) L. sud de Tours.
5) Lettre du 11 se
4) Semblançay, I
Pierre.
5) L'Encloître, In
Pierre, com. Rouzie

du château de Semblançay (4), personnes et emmène prisonnie l'Encloître (5) et quelques autre écrit aux élus en se plaignant d semble intentionnel à l'égard du surtout après avoir permis de pre

(1) Marguerite de Craon, fille de Guillau teaudun, et de Jeanne, dame de Montba VIIIe du nom, seigneur de la Rochefoucaul devint dame de Montbazon, de Ste-Maure e mort de ses frères dont le dernier était à qu'elle fit avec ses sœurs est du 13 nove Chesnaye des Bois. Nous voyons toutefois q le titre de dame de Montbazon.

(2) Sainte-Maure, Indre-et-Loire, ar. Chin 33 k. sud de Tours.

(3) Lettre du 11 septembre 1418. Pièces ju

(4) Semblançay, Indre-et-Loire, ar. Tou Pierre.

(5) L'Encloître, Indre-et-Loire, ar. Tour Pierre, com. Rouziers. Ce prieuré dépendai

er en jugement. Cette
ire lui attira de la part
ne énergique réponse,
les prisonniers sous
uerre. La ville, à la
lui envoya un sauf-
sembla disposée à

é de St-Maur, le désir
que les négociations
anmoins reprises sous
etagne. La cour était

justificatives, n° XII.
ry, Indre-et-Loire, ar. Tours,
château, situé près du con-
enait à Guillaume de Craon,
Azincourt. Guy VIII de la Ro-
rguerite de Craon, y préten-
ille l'attribua à Louis Cha-
evieille, Trésor généalogique,

« pour le bien
Marie d'Anjou
descend la Lo
Marmoutier el
vennes pour la
5 octobre 141
habitants, un pr
jusqu'à ce qu'e
duc de Bretagn
la ramène pas
le lendemain (2

Nous avons un
mais se rapportant
d'une façon très-vi
éloigné de lui et d'a
désir, lui a envoyé s
faire ce qui lui plaît.
le traité de St-Maur-
? Monstrelet, ch
et 83 vo, et Reg. des
I. 301, fait une co
Tours en septembre
ne lui donne pas de

venues pour la saluer à son entr
(5 octobre 1418) et pour lui o
habitants, un présent de linge. El
jusqu'à ce qu'elle soit montée à
duc de Bretagne. Celui-ci la mè
la ramène passer la nuit à Tou
le lendemain (2).

(1) Nous avons une lettre du roi, écrite
mais se rapportant à novembre 1418, qui
d'une façon très-vive. Charles VI reproc
éloigné de lui et d'avoir assiégé Tours; lu
désir, lui a envoyé sa femme, Marie d'An
faire ce qui lui plaît. Il termine en somma
le traité de St-Maur-des-Fossés (Arch. nat.

(2) Monstrelet, chap. 199. — Reg. des
et 83 vº, et Reg. des délib., I, fº 41. — M.
I, 201, fait une confusion entre le pass
Tours en septembre 1417 et en octobre 141
ne lui donne pas de linge, mais de l'avoine

t aux bourgeois de Tours
pour faire respecter la
rovinces voisines de la
garnisons de Château-
Cormery (3) et Tours,
établie que vers le 20
s du duc de Bretagne et
publiées; la trêve doit
apitaines « eussent nou-
dauphin. » Nous ne
aps elle fut observée (4).

était accompagnée de madame
118, on lui donna « 28 aulnes
lèze de 5 quarts de large, 28
our les tabliers, 16 aulnes de
ze de 5 quarts. » Regnier Pot

° 13.
Chinon, chef-lieu de cant. sur
de Tours.
Tours, cant. Montbazon, sur

n° 10497. — Reg. des comptes,

routou, du
rupture des
Saint-Maur
pagne. Il pa
préparant à
pour de nou
sur pied éta
vers la fin
novembre à
constances,
se met-elle p
pouvoirs des
en présence
gens d'église

XVII, fos 58 et 68
Beaurenault un
trace que nous ay
les, XVII, f° 107 v
(3) Voir sur ce
aux dates du 30 o
Titres scel., passi

pour de nouvelles opérations. I
sur pied étaient très-nombreuse
vers la fin d'octobre et le c
novembre à Chinon (1). Tour
constances, allait être la premiè
se met-elle promptement en éta
pouvoirs des élus expirent le
en présence de la gravité des
gens d'église, bourgeois et hal

XVII, f°s 58 et 68 v°. — Le 4 et le 6 novem
teaurenault un messager au sujet de la
trace que nous ayons de cette suspension
tes, XVII, f° 107 v°).

(1) Voir sur ce point nombre de mo
aux dates du 30 octobre, 2 novembre, 12 n
Titres scel., passim. — Bibl. nat., ms. franç

sacs de toile pour
gé (4). A la nouvelle
élus complètent
oudre, de tapons,
ur l'artillerie, et
ixante-sept livres
ent quatre-vingt-
rres de dix-huit
ps trois chalands

attaquée aussitôt

.

6 r° et v°, 115 r° et v°.
e Tours ; le canonnier
squ'à concurrence de
ue 12 livres tournois au
us pour sa bombarde,

château sont v
en brèche, ma
encore, si l'ar
amené des nég
assiégeants l'év
son pardon au
Le but du
aussitôt son arm
il était revenu
1418 (5) le sié

1. D. Housseau, IX,
etc. p. 215.
2. *Titres de Bourbo*
chef-lieu de canton.
3. Sully, Loiret, ar
p. 76. — Cousinot, ch
4. Bibl. nat., ms. fr
5. En celui an 1418,
monseigneur le daulp
chap. 59. — Cf. Arch.
dition du 30 décembre

en breche, mais le siége e
encore, si l'arrivée du comt
amené des négociations qui
assiégeants l'évêque de Cler
son pardon au sire de Sully (3

Le but du dauphin était
aussitôt son armée devant Tou
il était revenu à Loches (4
1418 (5) le siége de Tours

(1) D. Housseau, IX, nos 3828, 3829. — D
etc. p. 215.

(2) *Titres de Bourbon*, II, p. 511. — Jar
chef-lieu de canton.

(3) Sully, Loiret, ar. Gien, chef-lieu de
p. 76. — Cousinot, ch. 169 — Juv. des

(4) Bibl. nat., ms. franç. 7853, fo 346 v

(5) En celui an 1418, ou vingt-sixiesme
monseigneur le daulphin mist le siége
chap. 59). — Cf. Arch. mun. de Tours,
lition du 30 décembre).

éel des compagnies
ffectif nominal, au
avons pu constater
d'après les rensei-
us trouvons devant

schal était devant Sully ;
sous le gouvernement du
p. 3509 ; 28, p. 2059 ; 11,
re que le 26 ses hommes

abilité des cadres, nous
re 1418, Gilles de St-Savin,
de Jean de Torsay, fait
ibl. de Tours, n° 1255, p.
e à Chinon, il était sous
° 20[25]), qui lui-même, le
bâtard de Torsay (K. 59,
n de Varèze et de douze
re 1418 (K. 53, n° 45[106]) ; le
re et celle de dix-huit
de-Charroz (K. 59, n° 20[2]).
qu'un seul nom qui se
des autres lances avait
espace de temps.

disant que le
au moins 10,
supérieur de
sous ses ordr
d'Anjou, le c
seigneur de l'
arbalétriers, C
teiller, comm
l'effectif varia
avons dressé l
siége, telles q
donnent une i
mée.

(1) Nous avons dé
à la fin d'octobre 1
janvier 1419, nous
d'écuyers qui avaie
ms. franç. 7853, fos

au moins 10,000 combattants.
supérieur de l'armée appart
sous ses ordres les principau
d'Anjou, le comte de Vertus.
seigneur de l'Aigle, Jean de
arbalétriers, Olivier de Fesch
teiller, commandaient des
l'effectif variait de 100 à 5
avons dressé le tableau des n
siége, telles que nous les av
donnent une idée de la comp
mée.

(1) Nous avons déjà indiqué nombre
à la fin d'octobre 1418 et au commen
janvier 1419, nous avons aussi des
d'écuyers qui avaient dû assister au
ms. franç. 7853, f°s 340 et suiv.).

par ses lettres données
e 5 décembre 1418 a
C hommes d'armes et

e et dix-huit écuyers;
écuyers; — Olivier de
— Jean Glanguen et
le Deunois et dix-huit
et et dix-huit écuyers;
c et dix-huit écuyers;
écuyers; — Lucas de
rs; — Guillaume le
— Hervé le Coni et
la Vigne et dix-huit
x et dix-huit écuyers;
uit écuyers; — Alain
).

euves, II, col. 984 (Édition

uves, II, col. 986.

connéta
un conn
9 déce
Montr
neuf arc
10 déc
Revue
écuyers (6

1) Jean de T
était chambella
bellan du roi e
dauphin (Cab. d
de Torsay comp
trait. – Copie d
294-295.

2) Arch. nat., K
Torsay devait fai
La similitude de
risent.

3) La compagni
d'armes. – Bibl. n

4) Arch. nat., K.

5) Bibl. nat., ms.

6) K. 59, n° 20'.

neuf archers écossais (5).

10 décembre :

Revue de Plotart de Cl
écuyers (6).

(1) Jean de Torsay, seigneur de Lezay, était chambellan du duc de Berry et d'Au bellan du roi en 1408. C'était un des pri dauphin (Cab. des titres, au mot TORSAY). de Torsay comptait 500 hommes d'arme trait. — Copie de Joursauvault, Bibliothè 294-295.

(2) Arch. nat., K. 59, n° 20^{43}. — Nous cr Torsay devait faire partie de la compagn La similitude de nom et de date de l risent.

(3) La compagnie d'Olivier du Feschal d'armes. — Bibl. nat., ms. franc., 25766, n

(4) Arch. nat., K. 59, n°s 20^{44-46}.

(5) Bibl. nat., ms. franç. 7853, f° 346 v°.

(6) K. 59, n° 20^{7}.

ur retenu avec cent hommes
6 décembre; sa compagnie
me d'Avangour, quatorze
e, vingt archers; — Guion
uit écuyers; — Geffroy
cuyers; — Giles d'Escham-
quinze archers (2).

de Vertus retenu par le
re, à Tours avec deux cents
ent hommes de trait : De
aliers bacheliers et deux
rie, un chevalier bachelier
— Jean de Neillac, seigneur

3, fos 340 vo et 341.

messire Charles le Bouteillier) (

Jean des Croix, treize écuyer
— Guffin Guitto et onze écuye

17 décembre :

Le duc d'Anjou est reten
dauphin avec quatre cents l

(1) Bibl. nat., ms. franç., 7853, f° 347 v

(2) Clairambault, Titres scel., 12715.

(3) K[53] n° 45[106]. — Jehan de Varèze, ch
teautison, chambellan du régent, était
d'Andrée de Mons. En novembre et décem
et passait en revue, à Poitiers, ses
septembre 1418, il faisait montre de
Sauveur-de-Charroz. Il épousa, en 1419, J
de Maigne et Châteautizon, et mourut a
des titres, au mot VARÈZE. — Fonds fra
et 26042, p. 5235. — Arch. nat., K. 5
Histoire des Chasteigniers, p. 173).

(4) Clairambault, Titres scel., 32, p. 24

(5) Bibl. nat., ms. franç. 7858, f° 347 v

e écuyers ; — Jehan
— Pierre, bâtard de
3).
novembre 1418. Pour
es forces sur la ville,
i en parti de troupes
par crainte d'attirer
aux et de nouveaux
ir pendant un mois
ens du duc de Bour-
gne et Charolais (4).
n état de défense, les

urbon, II, nº 5114.

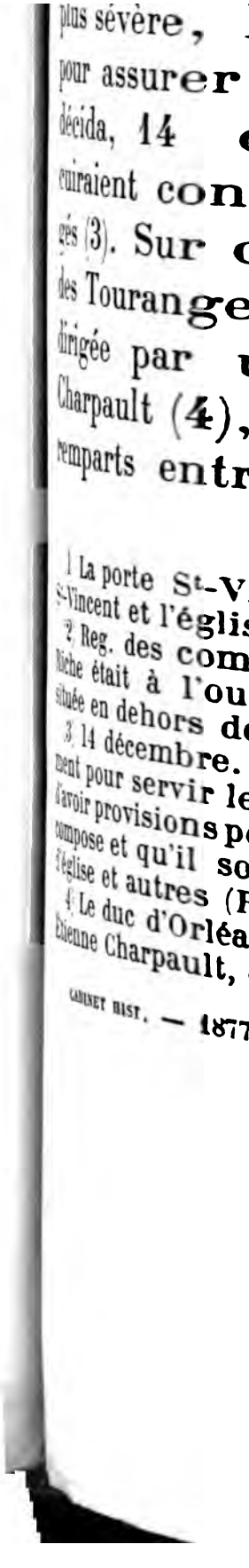
plus sévère,
pour assurer
décida, 14
euraient con
gés (3). Sur
des Tourange
dirigée par
Charpault (4),
remparts entr

1 La porte St-V
St-Vincent et l'égli
2 Reg. des com
hiche était à l'ou
située en dehors d
3 14 décembre.
ment pour servir le
d'avoir provisions p
compose et qu'il so
l'église et autres (
4 Le duc d'Orléa
Etienne Charpault,

CABINET HIST. — 187

plus sévère, la ville dut prendre
pour assurer l'alimentation des
décida, 14 décembre, que qu
cuiraient continuellement du pa
gés (3). Sur ces entrefaites, une
des Tourangeaux éclata, et l'art
dirigée par un canonnier d'O
Charpault (4), commença à faire
remparts entre la tour carrée et

(1) La porte St-Vincent était au sud de l
St-Vincent et l'église St-Etienne.

(2) Reg. des comptes, XVII, fos 96 vo, 99 e
Riche était à l'ouest de la ville, en face
située en dehors de l'enceinte.

(3) 14 décembre. — Quinze boulangers fo
ment pour servir le peuple, sur la requeste
d'avoir provisions pour le chastel; que le moi
compose et qu'il soit prins à lever par po
d'église et autres (Reg. des délib., I, fo 44).

(4) Le duc d'Orléans, le 11 janvier 1419,
Étienne Charpault, canonnier à Orléans, 6 l

it être donné; mais le
on du sang, préféra
fit remettre par le
0 livres à Charles
ville et prêta serment
yen, ajoute le chro-
elle et bonne chastel-
u, nommé Monstreau-

de Vertus au siége de Tours,
hin (Bibl. nat., ms. franc.,

p. 707.
ras, la somme de LXVI s.
squelx sont au nombre de
et du fumier à la bresche
estoit devant Nostre-Dame
rtail de la Riche davan la
r, et Jehan Laillier le mer-
cembre, l'an mil IIIIc XVIII
— D. Morice. *Histoire de*

rance, et au
Bourgogne (2
revenait à sor
tivement ave
suivait plus de
pression des fo
Peur. Le daup
libérées, et qu
de Charles La

1 D. Godefroy, p
2 Arch. mun., E
Décidées ces lettres
Vertus, messire Jacq
de Tonnerre, le maré
Jean de Torsay, les
Bernart et de Beau
ret, etc.
Les frais auxquels
lettres furent de 120
lui donnée à maître
du roi; il demandait
pour 120 écus d'or en

revenait à son naturel seigneur,
tivement avec le parti bourgui
suivait plus depuis quelque temp
pression des fonctionnaires impo
Peur. Le dauphin, dont les fina
obérées, et qui avait acheté for
de Charles Labbé, redevenu m

(1) D. Godefroy, p. 355. — Monstrelet, II

(2) Arch. mun., EE, liasse 2. — Au g
décidées ces lettres assistaient le duc
Vertus, messire Jacques de Bourbon, le s
de Tonnerre, le maréchal de Rochefort, le
Jean de Torsay, les sires de Barbazan,
temart et de Beauvau, le président d
vet, etc.

Les frais auxquels se montèrent la con
lettres furent de 120 écus d'or, dont la m
fut donnée à maître Henry Mauloue, audi
du roi ; il demandait d'abord 400 écus d'o
pour 120 écus d'or en 1422 (Reg. des compt

uent d'entendre les
d'accord sur l'exécu-
bonnes intentions ne
manquait d'argent,
er), il insistait pour
change d'une bonne
ouvrement sur les
autres revenus. La
ête à obéir corps et
gent qu'il attendait

savons que le dauphin
00 francs pour payer les
p. 1975), et, vers le 25
même motif (Cabinet des
tion de M. du Fresne de

Le 20 février 1419, une
ux élus de contraindre
prêt (Reg. des délib.,

niers vestiges
Guillaume d'Av
Pesle, étaient de
régent; lui-mêm
ville et avait
pacifiques; il a
Touraine, un eff
d'armes et cent
entre les diver
pouvait s'éloigne

20 février 1419.
Silas le Maistre, la fe
Emolet, les deux dam
? La répartition éta
Tours, soixante hom
- Chinon, trente ho
Loches, vingt hommes
quatre hommes d'arm
quatre hommes d'arme
six hommes d'armes
Franç., 7853, f° 340.)

ville et avait pu s'assurer de s
pacifiques; il avait désigné, po
Touraine, un effectif de cent vingt-
d'armes et cent quatre hommes
entre les diverses forteresses
pouvait s'éloigner, sûr que sa co

(1) 20 février 1419. — Les femmes expuls
Colas le Maistre, la femme Thomas le Conte
Ernolet, les deux damoiselles de Baudry (Re

(2) La répartition était ainsi composée :
Tours, soixante hommes d'armes et quar
— Chinon, trente hommes d'armes et tr
Loches, vingt hommes d'armes et vingt arb
quatre hommes d'armes et quatre arbal
quatre hommes d'armes et quatre arbalétri
six hommes d'armes et cinq arbalétriers
franç., 7853, f° 340.)

tes l'autre jour
Baudoyn Fram
comment vous
dont je vous m
vouldroye faire
pas aperceu que
faulte je seroie
desplaire au roy
Mais est bien v
aux faulx pa
eglises, car de p
et quant est à c
voyasse devers
de mes gens qu
vuillez savoir q
encores eu de re
responce, je le
fait ami.

Il est vray que
demoure en un
Moutliherne; et
lui vouloient me

dont je vous mercie tant que je
vouldroye faire à vous; et pence q
pas aperceu que je voulsisse faire
faulte je seroie bien marry de
desplaire au roy ne à la royne ne à
Mais est bien vray que je avoye
aux faulx paisans de la ville
eglises, car de piecza je ne suis pas
et quant est à ce que vous m'aviez
voyasse devers le seigneur de Mo
de mes gens qui avoient esté prin
vuillez savoir que je y ay envoyé
encores eu de reponse; mais, si to
responce, je le vous feroy savoir, t
fait ami.

Il est vray que j'ay une suer qui
demoure en un de mes hostelx
Moutliherne; et lui a l'en donné e
lui vouloient mener guerre et aussi

er jour de juign.

Hardoyn DE MAILLÉ.

sires et parfait ami Charles

t en l'assemblée de la ville que
esentées par Thoyniau, et lui a
lors les [gens] d'église et bour-
qu'il trouvera de la ville, il les

se 2].

[

oyé à messire Jehan des
au Regnaut, certaines let-
re et avoir abstinence de
de la garnison de Tours et
et ledit messire Jehan des
uelles choses ledit messire
par devers nous et nous
cedules pour savoir nostre
pour reverence de Dieu

subgiez de
ce avoient p
escuyer, et d
mondit seig
nous envoyo
pour noz affa
sonnes; et n
ne sont pas l
pour ce envo
vous requera
ledit sergent
rescripvez ce
pour le ten
entencion,
conseillera.
Escript à l

PE

Au dos). .
bourgois, ma

Original. A
Lettres histori
Mame, 1861. in

pour noz affaires, et aussi ont prins
sonnes; et nous samblent très estr
ne sont pas bonnes pour parvenir à
pour ce envoyons par devers vous
vous requerant que vous faictes d
ledit sergent et tous les autres prison
rescripvez ce que vous avez intencio
pour le temps avenir; car, sceu
entencion, nous y pourverrons
conseillera. Dieu soit garde de vou

Escript à Blois, le XIIIe jour d'aou

PERRIER.

(Au dos). — *A noz chiers et grans*
bourgois, manans et habitans de la vi

[Original. Arch. mun. de Tours, AA,
Lettres historiques des archives commu
Mame, 1861. in-8°; p. 244.]

n et Charles Labbé, en les
euillent donner et envoier
ersonnes à cheval, armez
et avecques ce qu'ilz ne
entilhomme de leur hostel
ne facent savoir si je pour-
ent à tout mon conduit et
-acertes, chiers seigneurs,
e moy envoier sauf con-
ar le porteur de cestes que
rray seurement passer par
e vous pry que ne veuillez
e delivrer le plus brief que
hose vous plaist que je
e feray de bon cuer. Chiers
it en sa saincte garde.
d'aoust.

GRINGNAUS

ours, EE, liasse].

François de
chargé mo
François q
monseigneu
Remenueil,
lui avoit b
declairer et
abstinence d
jusques à A
conduit de
apelle mares
sauf conduit
bonnement
le messaige
s'en est parti
icy, et d'icy
que mondit
qu'il veult
nostre, et ce
vous en par
Guillaume d
que ce seroit

lui avoit baillées certaines ins
declairer et vous monstrer sur
abstinence de guerre ; lequel mes
jusques à Amboize, et de là il a
conduit de monseigneur de Mon
apelle mareschal de France, et lu
sauf conduit de monseigneur de
bonnement entrer en la ville de
le messaige qu'il avoit envoyé à T
s'en est parti dudit lieu d'Amboiz
ycy, et d'icy s'en va à Angiers et n
que mondit seigneur de Vertuz
qu'il veult qu'elle soit passée d
nostre, et ces choses ycy je vous
vous en parlez à monseigneur
Guillaume de Remenueil et à C
que ce seroit leur voulenté et de

...ainens et habitans de la ville

Tours, EE, liasse 2.]

...eigneurs,
...et vueillez savoir que j'ay
...avez escriptes touchans le
...e dont nous avons parlé
...conduit que vous m'avez
... manière que nous avions
...nprins dedens icelui sauf
...is, si non seulement la
...gnault; et il devoit estre
... de Blois. Si ay envoyé
...r de Vertuz afin qu'il lui
...u'il lui plaira.
...igneurs, je vous envoye le
...eel tel comme vous le me
...ye un autre tel comme il
...re de avoir pour moy par

Mes très-cl...
Je me reco...
j'ay aujourd...
Bloys et un...
de Vertuz a...
contiennent ...
d'acort que ...
nons astinen...
et les mana...
qu'ilz soient, ...
gouverneur ...
de Remenue...
les autres ca...
Touraine p...
Bourgoigne, ...
ladicte asti...
venant; c'e...
bourgois, n...
autres perso...
treuvez ded...

Je me recommande à vous, et
j'ay aujourduy receues unes lettr
Bloys et unes autres lettres que
de Vertuz avoit envoiées audit g
contiennent en effet que mondit s
d'acort que ledit gouverneur de B
nons astinence de guerre pour tou
et les manans et habitans d'icel
qu'ilz soient, par ainssy que le sire d
gouverneur dudit pays de Tourai
de Remenuel qui s'en dit bailli, et
les autres cappitaines tenans plac
Touraine pour et en obéissance
Bourgoigne, baillent leurs lettres
ladicte astinence jusques à la
venant; c'est assavoir aux ge
bourgois, marchans, manans et
autres personnes passans et repass
treuvez dedens les fins et metes d

Regnault. Sy est vray
durant, les gens de la
orbon ou du Boys ont
u pays de monseigneur,
une cedule enclose en
reparer ainssy comme
sera vos volentez de
trouveres des bourgoys
dit seigneur de Vertuz
les choses dessus dictes
cripre voustre volenté
, mandez l'envoy, je le
igneur qu'il soyt garde

v^e^ jour de septembre.

e voustre,

Jehan Descroz.

nourés seigneurs les gens
de la ville de Tours.

ier. — Filigrane : une
.]

et rapassans, mais
de guerre quant il
vous a ressamblé
droite usence de
de gens d'armes
avez parlé au cap
forme et manière
et que il le vieu
consant et en bail
la vouldroie baill
Thrès-chiers et
consoil de mon
manans et habit
madame la con
bailly et les gens
ont esté assembl
l'astinance de g
nostre cousté qu
chouse vous aul
passer ne acord
nulle astinance
monseigneur le

droite usence de guerre et à l'onne
de gens d'armes qui les dits tern
avez parlé au cappitaine de Tours
forme et manière dessusdicte est re
et que il le vieult pour lui et s
consant et en baillera telle lettre e
la vouldroie bailler.

Thrès-chiers et honorez seigneu
consoil de monseigneur d'Orlé
manans et habitans de la ville
madame la contesse de Tonerr
bailly et les gens d'eglise et bou
ont esté assamblez icy pour pass
l'astinance de guerre telle comm
nostre cousté que elle estoit juste
chouse vous aultres, messieurs,
passer ne acorder : sy n'est pas
nulle astinance de guerre senz l
monseigneur le Daulphin et de m

t especialz amis,
nous avons parlé à mon-
ie le sire de Grenaux
ense à plaisir de Dieu
contans, quant est
ie le salf conduit que
octroié, il vous fera
asseis brief pour aller
l toutefoys n'est pas

t especialz amis, nous
importablement par
ose nous n'avons pas
nostre povoir avons
ons à la paix et union
sa graice nous veulle
eus sains qui sont à

Très-chiers et bi
faisans mencion, e
de la garnison du B
à Sablé et à la Fle
seroit contre la f
sont pour aucun t
et nous; et pour
n'est point que p
contre la teneur d
est nostre plaisir
plain effect. Incon
avons escript et m
Flèche que lesdict
et mectent à plain
en la manière q
toutefoiz, très-ch
très-acertes que,
aucuns de par del
d'Anjou et du Mai
part nous ferons t
souffrances sanz e

de la garnison du Boys ont esté et sont
à Sablé et à la Fleche et mis à fina
seroit contre la fourme et teneur
sont pour aucun temps entre beau c
et nous; et pour ce que nostre v
n'est point que par noz subgiz soi
contre la teneur desdictes souffranc
est nostre plaisir qu'elles se entreti
plain effect. Incontinant vos dictes
avons escript et mandé aux capitai
Flèche que lesdictes gens ainsi pris
et mectent à plaine delivrance avec
en la manière qu'ilz estoint au
touteffoiz, très-chiers et bien ame
très-acertes que, à vostre povoir, v
aucuns de par delà facent prinses e
d'Anjou et du Maine; car tenez de
part nous ferons tenir par noz subg
souffrances sanz enfraindre et fero

est vostre voulenté et
bien amés, autre de
re Sire vous ait en sa

Saumur, le XXIIe jour

N. HALLOYS.

bien amez les gens d'e-
le Tours.

1. Edidit V. Luzarche, *Let-*

très-especiaulx amis,
le creance, et que nous
, nous leur avons dit
avons fait pour vous,
dire et vous informer
quant est au seurplus
re et ferme esperance

(Sur le dos). —
especiaulx amis les
ille de Tours.
Arch. mun. de To

Très-chiers et g
Pless[e] vous sa
marchant, demou
mon subget et est
pois entendre, jue
de la garnison de
d'aumaille, lesque
de vint livres tor
prins; et après c
ses dictes bestes, c
corbon sont venuz
ses dictes bestes;

ville de Tours.

[Arch. mun. de Tours, EE, liasse 2, origin

XI

Très-chiers et grans amis,

Pless[e] vous savoir que un appel
marchant, demourant en ma ville d
mon subget et estaigier, sans nul mo
puis entendre, juedi derrain fut dest
de la garnison de Tours et lui fut oust
d'aumaille, lesquelles ledit Tornay a ra
de vint livres tornois et poyées à c
prins; et après ce que icellui Torn
ses dictes bestes, et poyé la ransson,
corbon sont venuz qui lui ont ousté e
ses dictes bestes; laquelle chousse,

nanche XIe jour de sep-

(*sic*) et de MONTBASON.

t grans amis les bourgois

rs, EE, liasse 2.]

urs,
viron VII heures, il est
açay certaine quantité
ecié plusieurs bonnes
nt meschief, si nous
enmené le prieur de
sont partie de Tours,
abbé. Pourquoy nous
pourveoir de le faire
vrons par la puissance
sera pas contant, et

plous Dieu qui vou
Escript à Sambla
tobre.

Les

Au dos). — *A tr*
ille de Tours.

Original. Papier. Arc

Très-chiers et gra
Vous savez bien
gens et de bestes qu
faiz ès terres de mo
biers et à Savonniè
avions ensemble; e
troys forffaicteurs
madame ont prins p
avoient faiz ès terre
avoit esté mendé pa

de la garnison

(Au dos). — *A très-honnourez seig*
ville de Tours.

[Original. Papier. Arch. mun. de Tours,

XIII

Très-chiers et grans amis,

Vous savez bien les grans do
gens et de bestes que les gens du
faiz ès terres de monseigneur. C'es
biers et à Savonnières sur les trev
avions ensemble; et croy bien qu
troys forffaicteurs que les gens
madame ont prins par justice pour
avoient faiz ès terres de mondit se
avoit esté mendé par lettre de Tou

ue ilz ne nouz deussent
rre jusques à tent qu'ilz
t seigneur, de madame
de restituer si aucunes
car ainssi est-il contenu
nous. Mes très-chiers et
je puis que tout se vous
ne qu'il rende à mondit
esdiz prisonniers sanz
fault à reparer, je suy
le le faire reparer, et de
touttes conclusions la
, et saichez de certain
ers ne seront renduz
u l'aide de Dieu et des
je mourré ou visvré
ers tant que mondit
uz les domaiges et
ses dictes terres ; et
que monseigneur de
ez Pot envoient au
us escrip, en prient

sur la bibliothèque
'a remis en mémoire
e et qui confirme en
inet historique : c'est
iothèque Mazarine,
ès la mort de l'abbé
argé de cette opéra-
e onze septembre de
x clefs de la biblio-
ré Salmon, grand
on par les mains de
rais, veuve du s^r
la bibliothèque en
messire Ambroise
ison et Société de
zarin et exécuteur
harais ; de messire

quarto. Dans la vacation du mêm
de relevée, il nota 29 volumes
petits formats. Parmi ces dernier

N° 21,671 : *Balleyeures du Monde*
pièces), coté.....
(Et cette note) : Ce dernier a été pe
de la Vallière.

N° 21,689 : *Josias, tragédie par Ph*
Article perdu par M. le duc de la Va

N° 21,712 : Recueil de 4 pièces
deux suivantes : *Discord éta*
Epîtres familières de Florimon
Ces deux articles perdus par M. de

N° 21,733 : *Théâtre sacré de Na*
1607, in-8.....
Article perdu par M. de la Vallière.

N° 21,990 : *Œuvres de Collerye*,
Article perdu par M. de la Vallière.

Le lecteur remarquera facile

s que M. le duc de la
même duc a présenté
res qui se trouvent
feu sr Desmarais des
narqué qu'ils ont été
omte et daté et signé
ay 1752 et lesd. livres
ntaire général recollé
r M. l'abbé Vermond,
ur de M. Desmarais. »
pier in-folio, et rem-

MERVOGEL, S. J.

(après un manuscrit
thèse sur l'auteur
celui qui l'a publié,
ainsi dans sa préfa
graphe du XVIIe siè
conservée, nous para
L'auteur de la préfa
Bruyère a dû mouri
retoucher dix ans ap
On ne peut lire s
que nous venons de
l'ouvrage. Presque t
à Campistron, à Cr
page 156, de *Zaïre*, e
Voltaire, représenté
en 1736,
Ces dates dispens
thèse malheureusen
bue cet ouvrage à L

conservée, nous paraît devoir être att
L'auteur de la préface ajoute : « Il
Bruyère a dû mourir avant de le fin
retoucher dix ans après, c'est-à-dire

On ne peut lire sans quelque stu
que nous venons de citer, pour peu
l'ouvrage. Presque tous les exempl
à Campistron, à Crébillon, etc., et i
page 156, de *Zaïre*, et, à la page 164,
Voltaire, représentées, la première e
en 1736,

Ces dates dispensent de tout com
thèse malheureusement adoptée da
bue cet ouvrage à La Bruyère, mor

aux *Vies* de Colletet, qui
s M. Barbier de sa bien-
U. R.

nçais, poëte français et
par la *Biographie uni-*
on sujet dans quelques
sans intérêt.
vers 1529; après avoir
apitale, il alla ensei-
evint ensuite à Paris,
acquise, le fit nommer
il veilla à ce que cette
it en philosophie, soit
à Paris, en 1548, *la*
Virgile, translatée de
ns en forme d'églogues
et sur celui du duc

storia universitatis Pari-
nd de Bez était grand ar-
se de Reims et qu'il eut,
de Lorraine et l'Univer-
l'un bénéfice.

L'auteur donna
Hugonidorum regu
Dionysius a Prato
été réimprimé e
comme ses autres
sement à Colletet
époque, et que l'o
à l'année 1581. La
copié cette fausse
ni les titres latin
parce que Collete
français les titre
trouve dans le *Co*
ses alliances de la
nus en France,
tous les événemer
hommes illustres
qu'il traite assez a
prose qu'en poési
été l'entretien de
historiographes.

(1) En 1549, suivan

Dionysius a Prato, 1578, in-4 de
été réimprimé en 1583, in-4, et dé
comme ses autres œuvres, ce qui fait
sement à Colletet que l'auteur était e
époque, et que l'on s'était trompé en
à l'année 1581. La *Bibliothèque histori*
copié cette fausse date ; du reste, c'e
ni les titres latins du *Compendium* (
parce que Colletet a la mauvaise h
français les titres d'ouvrages comp
trouve dans le *Compendium* de Ferra
ses alliances de la couronne de Fran
nus en France, les noms et les fai
tous les événements remarquables a
hommes illustres qui ont vécu sou
qu'il traite assez agréablement, suiv
prose qu'en poésie latine dont la lect
été l'entretien de nos plus doctes et
historiographes.

(1) En 1549, suivant Brunet.

l m'est permis de me
oltaire lui-même n'a
pas été le *premier*
à penser que l'on ne
que intérêt, la lettre
de Sedan, le 18 fé-
in. On y verra, chose
s plus considérables
ivrer un certificat de
bonne doctrine aux
lun (2). On y verra

Bayle *(Dictionnaire histo-*
p. 215). L'article si curieux
'a pas moins de dix-neuf

ièque des Écrivains de la
r et Sommervogel n'ont

MONSI

J'escris cette
je suis que la pr
de luy escrire de
V. E. que les m
fort bien uzé en
avoient parlé du
des dogmes con
glise Romaine,
à V. E., afin qu

pas manqué de dir
Adam, « fameux
en 1608 et mort à
zèle contre Jansén
1. On remarque
maréchal de Faber
par le Père Barre,
vol. in-12, t. II, p.

J'escris cette seconde lettre à V
je suis que la première que je me
de luy escrire de Loudun, ne soit
V. E. que les ministres assemblés
fort bien uzé en public, que plusi
avoient parlé du Roy avec un profo
des dogmes controversez avec tant
glise Romaine, que je crois que Die
à V. E., afin qu'elle adjoute cette

pas manqué de dire (t. I, in-f°, 1869, col
Adam, « fameux prédicateur et contro
en 1608 et mort à Bordeaux en 1684 » est
zèle contre Jansénius et les Calvinistes.

(1) On remarque une lettre écrite en 16
maréchal de Fabert dans la *Vie* de ce gr
par le Père Barre, chanoine de Sainte-G
vol. in-12, t. II, p. 199-202).

seigneur, le très-humble,
t et très-obligé serviteur,

Jean Adam.

De la compagnie de Jésus. (1)

, 118 B, n°99.

---

ue *Dames* (2
se voir assi
en acquérir
aussi précieu
Une fois prés
la Cour, c'est
de la Reine, a
obtenir cette
qu'elle sorta
filiation suivi

1. Voir la liste
conservée aux
trouve que des f
2. Au siècle p
réservé aux femr
possédait une ch
la femme d'un
Mademoiselle. L
cependant à se
valier de Nisard
Madame. » Bient
toute femme ma

CABINET HIST. —

aussi précieux que celui d'être
Une fois présentée, la Dame a
la Cour, c'est-à-dire le droit d'ê
de la Reine, aux cercles, aux cl
obtenir cette faveur, il fallait
qu'elle sortait d'une famille
filiation suivie jusqu'à l'an 140

(1) Voir la liste des Dames présentées à
conservée aux Archives nationales (r
trouve que des femmes mariées.

(2) Au siècle précédent, on le sait,
réservé aux femmes de gentilshommes,
possédait une charge ou exerçait une p
La femme d'un bourgeois n'avait d'a
Mademoiselle. L'usurpation du titre
cependant à se faire. Elle motivait, en
valier de Nisard « sur les femmes bourg
Madame. » Bientôt l'usage consacrait l'
toute femme mariée.

à la Cour était obliga-
lle est une continuation
lal (3). » Il fallait, une
ses devoirs au Roi. On
age.
de Louis XV, les per-
urées filles n'avaient
r le titre de Dame que
noinesse de quelque
la vie tout à fait mon-
ns ces maisons. Les
im (près d'Altkirch)
beaucoup, à danser
arler chiffons (4). »

t. II, p. 115, etc.
lieu le 13 juin 1784. Du 11
trente-six dames seulement

t de l'auteur de l'*Ancien*
e contemporaine, I, l'*Ancien*

t. I, p. 62.

en echarpe a
Le titre
facilement.
plus grandes
admises, il f
chevaleresque
y étaient gard
sur les petits
langy; mais là
Il y avait d'
en France. O
Normandie,
en Anjou, ni
ni en Berry, n
Béarn. Il n'en
Flandre et en

1) Baronne d'O
2) Voir la « *Car*
noinesses de Fra
des preuves d'u
constitutions pa

admises, il fallait prouver 2
chevaleresque des deux côtés.
y étaient gardées pour dix ans
sur les petits chapitres de Bo
langy; mais là aussi les places

Il y avait d'ailleurs bien peu
en France. On n'en trouvait n
Normandie, ni en Bretagne,
en Anjou, ni dans l'Ile-de-Fr
ni en Berry, ni en Nivernais, r
Béarn. Il n'en existait guère
Flandre et en Franche-Comté

(1) Baronne d'Oberkirch, *Mémoires*, t.

(2) Voir la « *Carte des Chapitres nob*
« *noinesses de France*, où l'on ne peu
« des preuves d'une noblesse plus ou
« constitutions particulières de chaqu

: *bon, néant,* etc. (4)
qui de droit.
e, le texte de la lettre
me de Clermont-Mont-
9, par le ministre de la
t :

t-Saint-Jean,
st.

vous informer que le Roy vient
de vous qualifier du titre de

(Pl. 15 du *Tableau analytique*
ié par Desnos, à Paris, en 1765).
dres, 1783), t. XXI, p. 147. —
confrère M. Rocquain.
ns du Roy (années 1725-1792),

t. I, p. 55 et 161.
« Lorsque le Roi appeloit
ée, il lui donnait le droit de
cela s'appelait être *damée*. »
277, Paris, 1825).
ût 1779.

a accordé
Charlotte
Gazette du
permission
le 26 septem
fille d'un écu
La Gazett
brevet de D
citée est pr
point de *brev*
excusable ; e
même l'usag
brevet ou *Da*
du titre de

1. Archives n
visa le même j
accordée à sa pet
Mont-Saint-Jean
2. La décisio
registre O[1] 199).

« Charlotte des Epinets. » C
Gazette du mardi 12 octobre 1
permission de se qualifier du titr
le 26 septembre 1779, à la Demoi
fille d'un écuyer du Roy (2). »

La Gazette se trompe en empl
brevet de Dame. La lettre mini
citée est précise sur ce point
point de *brevets* dans ce cas. L'e
excusable ; et beaucoup d'autres
même l'usage d'appeler indiffér
brevet ou *Dames damées* les der
du titre de Dame en vertu d'u

(1) Archives nationales, registre O[1] 42
avisa le même jour le maréchal duc de
accordée à sa petite-nièce, Melle Marie-Thér
Mont-Saint-Jean (même registre, f° 270 v

(2) La décision royale est du 26 sept
registre O[1] 199).

ır les yeux au gouver-
ıi des mœurs et de la
rès-difficile à cet égard.
haute faveur qui puisse
brevet (3). » Cet usage
it, à subsister longtemps.
ésume la courte histoire
tre les années 1775 et
les admises à se qualifier
ıt pas sur notre liste;
re d'elles y figure.
se trouve celle de la
rnac (4) dont Madame

s une faute.
I, p. 147.
ne de même sur la conduite
voir emprunté à Bachaumont
irch, *Mémoires,* t. I, p. 331.)
Élisabeth de France.

rechercher
peuvent offr
sur lesquels
Le lecteur
conditions
être bien acc
Il y pour
dans certain
le titre de Co
titres n'avai
et les obtena

1) *Mémoires,*
2) Prince de
3) *Mémoires,*
Cour en 1778 (A
4) La famille
mise en éviden
neveu du car
Journal, t. III,

peuvent offrir les registres de
sur lesquels nous avons établi

Le lecteur verra, d'après ce t
conditions devaient se trouve
être bien accueillies.

Il y pourra remarquer au
dans certains cas, avec la qua
le titre de Comtesse ou celui d
titres n'avaient plus la même
et les obtenait presque qui vou

Pier

(1) *Mémoires*, t. I, p. 237.

(2) Prince de Ligne, *Mémoires* (Bruxe

(3) *Mémoires*, t. I, p. 237. La comtess
Cour en 1778 (Arch. nat., reg. O' 829).

(4) La famille d'Auxy, assez peu co
mise en évidence en 1739 par le maria
neveu du cardinal, avec une fille d
Journal, t. III, p. 163).

	Mlle de Clermont-Tonnerre...	Agée de seize ans, fille du Clermont-Tonnerre.
»	Mlle de Paulo.....	Sœur du comte de Paulo ..
»	Mlle de Rocquefeuille.....	Fait sa demande « en entr Mme la duchesse de Bourl
»	Mlle de Rothelin	.....
»	Mlle de Durfort-Poly	.....
»	Mlle d'Houchin.....	.....
»	Mlle de Dufort-Civrac	.....
»	Mlle de Broë	.....
»	Mlle de Polastron (2).....	.....
1778	Mlle Esterhazy.....	Sœur du comte Esterhazy
»	Mlle de Larnage	.....

»	*Mlle de Chastenay.....*	*Sœur du chevalier de Ch tilhomme d'honneur de d'Artois.*
»	*Mlle Buat.....*	.....
»	*Mlle de Châtenay-Lanty .....*	.....
»	*Mlle de Carbonnières .....*	Nièce de l'Évêque de Casti
»	*Mlle F.-H.-G. de Brun .....*	.....

»	Mlle de Chastenay.....	Sœur du chevali tilhomme d'ho d'Artois.
»	Mlle Buat.....	.....
»	Mlle de Châtenay-Lanty.....	.....
»	Mlle de Carbonnières.....	Nièce de l'Évêque
»	Mlle F.-H.-G. de Brun.....	.....
»	Mlle de Borrel.....	Nièce de la mar
»	Mlle de Mornay.....	.....
»	Mlle de Séran (5).....	.....
1779	Mlle Daché (6).....	.....
»	Mlle de Rochechouart.....	Sœur de la co

»	Mlle O'Dunne.....	Fille de l'ambassadeur du Roi en tugal.
»	Mlle d'Avaray.....	En entrant Dame pour accompa Madame la comtesse d'Artois, fille a de la marquise d'Avarey.
»	Mlle de Saint-Étienne de Cur-mun.	Le Roi a rendu la feuille sans y m de décision, « mais en disant s « ment que ces sortes de demand « multiplioient beaucoup trop. ».
	Mlle de Pierre-Buffière.....	« Il a été convenu qu'elle n'en feroi « mettre d'article dans la Gazette

---

»	*Mlle de Melun.....*	
»	*Mlle de Bizemont (10).....*	*Demande sous le titre de comtesse* *sabeth de Bizemont.*
»	*Mlle Dusaussay.....*	*Recommandée par le duc de Charor* *ministre (11) a répondu au duc « « ne pouvoit mettre cette dema « sous les yeux du Roi qui n'ac « doit plus ces sortes de grâces qu*

»	Mlle de Melun.....	.....
»	Mlle de Bizemont (10).....	Demande sous le tit sabeth de Bizemo
»	Mlle Dusaussay.....	Recommandée par l ministre (11) a rép « ne pouvoit met « sous les yeux d « doit plus ces sort « personnes attach
»	Mlle Le Groing.....	.....
»	Mlle de Gand (12).....	.....
»	Mlle de Vernon (13).....	.....
»	Mlle d'Asfeld.....	Fille du marquis d'A du maréchal d'Asfe
»	Mlle de Divonne.....	Fille aînée du comte de camp de cavale

		valier de Thesan.
»	Mlle de Bar (19).....	Chanoinesse d'Aix, en Lyon
1782	Mlle de Tott (21).....	.....
»	Mlle de Sérent (22).....	Parente en Bretagne du mar rent.
»	MMlles de la Tourette (23)....	.....
»	Mlle du Lau.....	Fille du marquis. « M. le « Lau étant venu me fa « mariage de cette demo « feuille devient inutile. *(Note du min*

1783	*Mlle de Saint-Gillios (25).....*	*Sœur du marquis de Saint-*
»	*Mlle de Saint-Simon.....*	*« Sœur de la comtesse E*
»	*Mlle Henriette de Droux.....*	*« vient de se marier et*
		« de dame n'est plus util
»	*Mlle de Forget.....*	*Nièce de la comtesse de Br*
»	*Mlle Devaulx.....*	.....
»	*Mlle d'Estampes.....*	*Agée de 19 ans ; fille du m*

1783	Mlle de Saint-Gilles (25).....	.....
»	Mlle de Saint-Simon.....	Sœur du marquis d
»	Mlle Henriette de Dreux.....	« Sœur de la com « vient de se mar « de dame n'est p
»	Mlle de Forget.....	Nièce de la comtess
»	Mlle Devaulx.....	.....
»	Mlle d'Estampes.....	Agée de 19 ans ; fill tampes
»	Mlle Charlotte-Marie de Dreux.	.....
»	Mlle de Saint-Phal.....	Fille de la marquise
»	Mlle de la Rivière.....	Recommandée par l nerre.
»	Mlle de Rombelles	Fille du marquis de

		Sanron, recommandée pa la Tour, intendant et prem d'Aix. Le ministre (30) r première demande du 14 « le Roy se refusoit trop « de demandes pour qu'i « proposer celle-cy. » A une nouvelle demande d le Ministre répond que le à ne plus accorder de par
1789	Mlle de Saint-Hermine.....	Fille de la vicomtesse de S ne. Le Ministre (31) répo « Roy persistoit dans le « sortes de grâces. »

en 1774 avec le princ
Montclar, femme d'u
Montpellier.
4 M. Jean-Marc de
5 La baronne Julie
sion « de se qualifier
Archives nationales,
haut mérite et de
Güberkirch, en term
p. 243). La comtesse J
quer la duchesse de
6 Un sieur d'Ach
1789.
7 Ce nom venait
Michel Barrin, mis de
8 Ce nom était po
neur de Monsieur, le
camp, le chevalier de
9 Cette mention s
toutes les décisions
portât à la connaiss
alors qu'il s'élevait d
existantes.
10 Il y avait un é
11 M. Amelot.
12 Il y avait sous
neur de Mgr le comt
13 Parmi les écuy
figurait le mis de Ve

en 1774 avec le prince de Nassau au sujet
Montclar, femme d'un président de la Cha
Montpellier.

(4) M. Jean-Marc de Royère.

(5) La baronne Julie de Séran obtint le 2
sion « de se qualifier du titre de comtesse
(Archives nationales, registre O¹ 199). « C'es
« haut mérite et des plus amusantes. »
d'Oberkirch, en termes qui caractérisent bi
p. 243). La comtesse Julie de Séran était
gner la duchesse de Bourbon.

(6) Un sieur d'Aché était entré page d
1779.

(7) Ce nom venait d'être illustré par les
Michel Barrin, m^is de la Gallissonnière (169

(8) Ce nom était porté à la cour par u
neur de Monsieur, le comte de Scepeaux;
camp, le chevalier de Scepeaux.

(9) Cette mention se retrouve dès lors
toutes les décisions favorables. On ne vo
portât à la connaissance du public de r
alors qu'il s'élevait déjà assez vivement co
existantes.

(10) Il y avait un écuyer du Roi de ce n

(11) M. Amelot.

(12) Il y avait sous ce nom, à la Cour, u
neur de Mgr le comte d'Artois, le vicomte

(13) Parmi les écuyers-cavalcadours de la
figurait le m^is de Vernon.

m faisaient partie de la mai-
Tourette de Portateis, sous-
se, et le chevalier Auguste de
npagnie écossaise.

ré page de la grande écurie

s les lettres par l'*Histoire des*
Charles de Combault d'Au-

ne nous trompons, fille de
officier au régiment d'Alsace.

« lieutenant, suivi
« juges séculiers,
« sortilége et d'au
« propre à nous gu
« l'on s'est donnée
« et les magistrats
« l'on appeloit sorc

Le grave auteur e
par les sorciers et
grand crime qu'ils

Il y avait quelqu
Voltaire, soi-disan
ameuter l'opinion
comme une terre
monacale.

Différents écrivai
manière tellement
deux choses l'une :
les ont pas lus. Pou
tenir à la dernière

La publication du
archives classées de
fois l'assertion de C
la foi.

En 1529, époque d

« et les magistrats qui punissaient du d
« l'on appeloit sorciers et hérétiques. »

Le grave auteur expose ensuite rapide
par les sorciers et conclut que c'était
grand crime qu'ils étaient condamnés.

Il y avait quelque mérite à écrire ce
Voltaire, soi-disant défenseur des ser
ameuter l'opinion contre la Franche-C
comme une terre d'inquisition, de
monacale.

Différents écrîvains ont parlé de ces
manière tellement incomplète ou inexac
deux choses l'une : ou ils les ont dénatu
les ont pas lus. Pour leur honneur nous
tenir à la dernière hypothèse.

La publication du seul de ces procès
archives classées de l'hôtel de ville Luxe
fois l'assertion de Chevalier, et la modé
la foi.

En 1529, époque de ce procès, la terr

les nombreuses formalités et
st sans doute très-permis de
le droit de condamner leurs

J. MOREY.

l de ville de Luxeuil.

r de mars l'an mil cinq
loncourt (1), du chasteau
levant nous frère Lazare
néral, et avec plénière
eur général de la S^te foi
on, docteur en sainte
es frères prescheurs de
ent député au diocèse
aire de Révérend père
Vergy, par la grâce de

en 1340 par l'abbé Eudes
he de la Lanterne, à cinq
a fois château fort, maison
t de la terre de Luxeuil.
est complètement détruit
s débris d'une de ses cinq

Maire dudit Lux
en ceste partie,
clerc jur. de lad.
les articles suiva
elle faites avons
que par ladite
desdits interroga
Et premier est
avant nommé, pr
de Dieu de dire et
rogaulx qui par n
Et premier int
quel est son n
d'Anjeulx (2) fille
nette, et dit sur
trente-sept ans et
interrogée si elle

(1) Les échevins ou
au nombre de quatre,
Ils étaient assistés pa
(2) Anjeux, village d
de Vauvillers (H^te-Saô
fonds baptismaux qu'

que par ladite Deyle sont été répo
desdits interrogaulx.

Et premier est esté par nous ledit fr
avant nommé, prise par serment sur
de Dieu de dire et respondre vérité à
rogaulx qui par nous seront faicts.

Et premier interroguée de quel li
quel est son nom, dit qu'elle es
d'Anjeulx (2) fille de furent Pierre D
nette, et dit sur ce interroguée estr
trente-sept ans et femme Jehan Delat
Interrogée si elle est esté baptisée, d

(1) Les échevins ou magistrats municipa
au nombre de quatre, égaux en pouvoir. On
Ils étaient assistés par un conseil composé

(2) Anjeux, village de la terre de Luxeuil
de Vauvillers (Hte-Saône), a encore la mêm
fonds baptismaux qu'en 1528.

mais illusion ne vision de
enant tant de nuict que de

tous jours depuis le temps
t repentante de ses péchés
ne deux fois ceste année.
(1) et
, dit que non.
ite congnoissance elle a
he et se elle a point rompu
dit que non et qu'elle a
he.
ais chargée de crisme,
mais on ly reproucha, dit

n genocherie et s'elle scait
ue non.
de plaisirs à hommes et
dit que non.

ce n'estoit
autre jour
Interrog
que Jehan
seize ans. e
par ensembl
Delatour dit
grssante troi
et en retint
viendroit à le
et si ledit pau
auraient l'un l'
son temps, et
Interrogée s'e
bestes, dit que
Interroguée
médiciner ung
non, et qu'elle n
Interroguée s'e
dit qu'ouy et que
qu'il a pourmené

1 Omission dans

par ensemble ils aimaient fort l'un
Delatour dit à elle parlant : si tu
gyssante trois filles de fil et qu'ell
et en retint ung pour elle, et le
viendroit à leur porte, elle lui d
et si ledit pauvre luy nommoit le n
auraient l'un l'autre, et si ne le nor
son temps, et néanmoins ils ont

Interrogée s'elle se mesle point d
bestes, dit que non.

Interroguée si elle fut jamais
médiciner ung enfant cheux Ger
non, et qu'elle ne sçait si ledit enfa

Interroguée s'elle a point congn
dit qu'ouy et que sont environ (1)
qu'il a pourmené vie par mort.

(1) Omission dans l'original.

si ledit Nicolas Journel
non.
point Claude Jedin dudit
e tient homme de bien.
ung fils nommé Maizelin,
ron six ans.
elin estant aux champs
it à Pierrot, fils Germain
évost et à plusieurs autres
noit sondit Maizelin, et
(2) torse à reculon, dit
ce sont bordes (3).
dire, dit qu'elle n'en est

sabbat sur ladite rortre,
aizelin, dit que non.

bé de Luxeuil, que l'accusée
sonne de Bastien Vuillemin.
rdu, servant à lier les fagots.
e des sorciers, servant aux

eries.

maléfices et même
commence donc c

Et depuis, as
mars l'an mil ci
eenée, prisonnié
prison et menée
ledit frère Lazar
Mesmes présence
au lieu du Doien
Thiadot, commis
let, prévost ferm
sergent général
Moirelot, des Co
Nicolas maire et
Et premier avo
Desle sur saincte
vérité. Lui sont
auxquels et à ch
devant en a dit
a dit sa foi et s

commence donc cinq jours après en la m

Et depuis, assçavoir le cinquiesm
mars l'an mil cinq cent vingt-huit, la
eenée, prisonnière avandite, nous est
prison et menée en la susdite chaml
ledit frère Lazare, vicaire réverend in
Mesmes présences de Jehan de la Taul
au lieu du Doien de Luxeu et honorabl
Thiadot, commis et lieutenant au lie
let, prévost fermier audit Luxeu, Re
sergent général audit lieu, Jehan d
Moirelot, des Coquattres et gouver
Nicolas maire et Jehan Mole pour sc

Et premier avons prins et reçu le
Desle sur sainctes Evangiles de Dieu
vérité. Lui sont estés faits les inte
auxquels et à chacun d'eulx elle a
devant en a dit et repondu, except
a dit sa foi et sa créance tout au

s vouloir d'être genoiche
aulcuns, dit que non.
acines ou poudres elle a
gens ou bestes, dit que

mais maladie à gens ou

pondu vérité à tous les
qu'ouy.
contraires aux susdites
lesd. informations se-
scribe que commettons
pendant lequel tems la-
n ferme, l'admonestant
quise en sera devant le
sance. Signé : J. Molery.

ieme jour du mois de
e la Macenée est esté ti-

iter le *Credo* en latin aux
prononçaient le latin d'une

tout mis à déni
ce que devant e
aultre chose n'e
que lui avons fa
l'admonestant d
dits interrogaul
elle que sera de

Et depuis, en
dite Desle est d
née en ladite ch
zare en présence
minée sur lesdits
ment par elle do
jours persisté à
et ordonnons qu
pliations ja faits
visitées pour y or

Et depuis, assç
mois de mars l'a
la Mancenée a e
dite chambre et i
et commis avant

dits interrogaulx à la premie
elle que sera deans deux heu

Et depuis, environ lesdites
dite Desle est de rechief esté
née en ladite chambre et ille
zare en présence que devant
minée sur lesdits articles préc
ment par elle donné sur sainc
jours persisté à ses précédent
et ordonnons que lesdites in
pliations ja faits seront par
visitées pour y ordonner ce qu

Et depuis, assçavoir le venc
mois de mars l'an mil cinq
la Mancenée a esté tirée hor
dite chambre et illec par nou
et commis avant nommé, e

enues les informations
s ja sur icelles faites,
ons au bras séculier,
estion, pour d'elle atti-
e est esté liée les mains
e une pierre ès pieds
re, et ce fait, elle a dit
liroit vérité et sur ce,
s'ensuyt.
ue sont environ seize
ière fois.
ui diable son maître,

re fois que le diable
ière sa maison entre
t pas encore mariée,
venante de quoy.
diable, dit qu'il lui
e bien, mais elle ne

après par ung jeudi
uit et jour, ledit dia-

lec trouva ledi
une verge de
lante avec aulti
qui là estoit et
trois ou quatre
et dit qu'elles
Rondot son ma
qu'elle fut torse
chasne; puis lu
ment noir dont e
disant : « Saul
son dit maistre
nes après monta
disant : « Saulte,
alloit fort comm
qu'elle fut assez
c'est (2) et quar

(1) Corre. Coudrie
(2) Nous savons p
rendez-vons noctu
tenait au centre de
c'était à 16 ou 17 ki

une verge de corre (1) de
lante avec aultres illec estan
qui là estoit et disoient sur l
trois ou quatre avec elle dor
et dit qu'elles firent de la
Rondot son maistre lui di
qu'elle fut torse à reculon,
chasne; puis lui donna ledi
ment noir dont elle oindoit sa
disant : « Saulte miranlde
son dit maistre lui avait dit.
nes après monta sur ladite r
disant : « Saulte, miranlde a
alloit fort comme le vent et
qu'elle fut assez tost en une
c'est (2) et quand elle fut i

(1) Corre. Coudrier, bois fort a

(2) Nous savons par d'autres pr
rendez-vons nocturnes, était ce
tenait au centre de la plaine à u
c'était à 16 ou 17 kil. d'Anjeux.

aines, elle alla comment
oat et fut ce en la même
vant et offrirent : et dit
esté plusieurs fois et dit
elle y est esté ; dit aussi
ognehеu et à sa compa-
est froid et sa matière
fois qu'il l'a cognehu,

en ça elle n'est point
e confessa au curé de
dit chacun jour, cinq
qu'elle a fait et depuis
.

dit maistre la persuasa
u'elle refusa plusieurs
, sont environ dix ans

r de la chair humaine dé-
avouent avoir mangé *du*

la battit fort et
dessus ; et dit
chief elle porta
dit sabat, et qua
terre elle l'usa
battue.

Interroguée s
dre ou herbes
qu'ouy et lui d
apporta en son
qu'elle avoit en
faire à morir de
sien veau pour
gneut qu'elle es
dit.

Interroguée si
mourir d'autres
de la Tour, et lu

Interroguée si
à aultres gens,
après, dit que s
poudre qui est

dit sabat, et quand ledit diable lui
terre elle l'usa comment elle dit,
battue.

Interroguée se sondit maistre lui
dre ou herbes pour faire morir
qu'ouy et lui donna de la poudre
apporta en son devantier et la
qu'elle avoit en son hostel et lui
faire à morir des bestes, et laquel
sien veau pour l'asseier lequel
gneut qu'elle estoit bonne pour fa
dit.

Interroguée si de ladite poudre
mourir d'autres bestes, dit qu'ouy
de la Tour, et lui a fait mourir deu

Interroguée si elle a point fait m
a aultres gens, ny s'elle a point
après, dit que sondit maistre lui
poudre qui est aussy noire, de l

dit aussy bien la vérité
le est esté interroguée
c'est esté parcequ'elle
r. et que l'on ne la dut

déposition elle a dit et
nti, dit que sadite pré-
éritable, et qu'elle a dé-
sondit serment qu'elle
u'il y aura ung an à ses
me devant l'a dit, et
dit ladite Desle qu'elle
Mercellin avec elle par
quedevant l'a déposé
ession sans gehenne,
elle sera ramenée en
nser répondre vérité
ERY.

uiesme jour d'aprvril
vingt neuf, ladite
de prison et mesnée

Luxeul, Antoine
lier des prisons d
Et premier apr
tion par elle fait
riesme jour de m
déposition estre v
rité dire, et de
qu'elle dit qu'y n'
audit diable et pe
Interroguée com
ble son maistre, d
n'est souvenante d
Interroguée si e
première fois quy
quy la persuada se
beaucoup de bien e
Interroguée quel
fois que le diable
qu'elle se conseille
droit.
Interroguée si re
Interroguée quel

tion par elle faite dernièrement
viesme jour de mars derrier passé
déposition estre vérité et l'avoir dé
rité dire, et de présent la dépo
qu'elle dit qu'y n'y a environ dix
audit diable et pensoit avoir ainsi

Interroguée comment elle parlan
ble son maistre, dit qu'elle estoit
n'est souvenante de quoy.

Interroguée si elle toucha poin
première fois quy parla à elle, dit
quy la persuada se mettre à son s
beaucoup de bien et c'estoit un jeu

Interroguée quelle réponse elle
fois que le diable s'apparut à el
qu'elle se conseilleroit et ledit diab
droit.

Interroguée si revient, dit qu'ou

Interroguée quel langage parloi

par deux fois, qu'elle le
Mercelin fust offrir esdite
e, et pourtoit ledit Mer-
aître d'elle parlante lui
e qu'elle ne vit jamais le-
le cresme et ne sçait si
dit sabat.

est es prisons de céans,
point apparu à elle, dit

re dont elle alloit audit
ulla dès lors qu'elle se
llay.

né de pouldre à aultres
t que non.

elle donna ladite poul-
intention de le faire à
Nicolas Bardot lui fit
devoit de certains de-
e lui debvoient, et dit

fermier audit Luxeul, Louys de
procureurs généraux à Luxeul, Jeh
nous prins en cette partie et dud
Challenet, Demoinge Mareschaulx, à
de Bay, sergens, Nicolas Racle, Coqu
Anthoine Thiadot, des treize, Nicolas
Barbier, bourgeois dudit Luxeul
interroguée et examinée, elle a dit
faites le vendredy dix neuviesme j
lundy cinquiesme jour d'apvril l'a
véritable, réservé qu'elle nous a dit q
Jehane Picard et Catherine, femme J
Bobey allant esdits sabats et sinagog

Interroguée s'elle congnoit point le
Jehanne Picard et de ladite Catherine
que ladite Jeanne chosa une fois Mer
lante, parce qu'y l'avoit rencuser d'es

Interroguée pourquoy elle ne dit
bien de premier quand elle fut interr
Jehanne et Catherine estoient estié au

e veult maintenir devant
t mise à genoux requé-
t sur ce requise qu'elle
ons et réponses soient
et que selon leur advis

confessions volontaires
ons que lesdites con-
vant a dit seront vehues
erts ad ce pour cy après
u définitivement ainsi
pendant lequel temps
nnée en prison ferme.

sval, avec paraphe.

lisiteur de la foi. Le visa
re prêcheur chargé de les
édiées à l'archevêché de
diocésain de l'officialité,
de vue légal et canonique.

enormia here
sapientia, ter
ejusdem com
cessante met
suspiciones, c
insurgentes; qu
periculosissima
Rdus D. Inquisit
illius potestate
ulterius veluti
esse tradendam
plectendam et f
tentiam dicti vica
facta fide de suâ
Et in prœmissoru
manu propriâ sub
junii anno Dni MD
Signé j. E. Gruy

Vehues les infor
contre Desle la Ma
de sortilége, hérési
Badoncourt.

suspiciones, conjecturas et diffam
insurgentes; quae cum hujusmodi c
periculosissima ac nefanda, cen
R^dum D. Inquisitorem vel ejus vicari
illius potestate constet esse heretic
ulterius veluti membrum putridu
esse tradendam et relinquendam an
plectendam et feriendam, Judices
tentiam dicti vicarii nullatenus exe
facta fide de suâ commissione et m
Et in prœmissorum fidem ac testim
manu propriâ subscripsi ac subsig
junii anno D^ni MDXXIX.

Signé j. E. GRUYÈRES. 1529.

Vehues les informations faites pa
contre Desle la Mancenée détenue
de sortilége, hérésie et crymes de
Badoncourt.

'elle doit estre déclarée
ou commis de Monsr
ce temporelle pour les
rt que de sortilége et
ligne de mort, à estre
que mort s'ensuive et
teur de haulte justice.
séculiers auxquels par
ura esté délivrée, que
t la fulmination dudit
ente dudit s^r inqui-
adite fulmination de
e nouvelle procédure,
porels de la puissance
nt et selon raison,
insy que dit est, saulf
advis. Signé : Bazlu.

Desle la Mancenée
d'hérésie, réponses
ux interrogations et

Au nom d
publicque ins
notoire que au
décembre, l'an
heure après n
audience d'illec
de Luxeul, una
après avoir été
Bouton, lieuten
saincte foy cath
publiquement
procès et en ladit
ainsin et selon qu
respondu et décla
icelle être genoic
comme membre

(1) Le signataire de
rien moins que l'abbé
François Bonvalot, c
oncle du cardinal de
de Besançon quelques

notoire que aujourd'hui dix huitie
décembre, l'an mil cinq cent ving
heure après midi dudit jour en l
audience d'illec est esté amenée par
de Luxeul, une nommée Dele la
après avoir été publiquement presc
Bouton, lieutenant et commis de
saincte foy catholique, son procès
publiquement par Jehan Mole, s
procès et en ladite justice et confes
ainsin et selon que lui a été lehue
respondu et déclaré par ledit lieute
icelle être genoiche, sorcière et hé
comme membre puant et pouri

(1) Le signataire de cette pièce, écrite d
rien moins que l'abbé de Luxeuil, souver
François Bonvalot, conseiller, ambassa
oncle du cardinal de Granvelle et admini
de Besançon quelques années plus tard.

celle estre genoiche et
ormations sur ce faictes,
ès fulminez réponses et
ıtence et déclaration avec
ıscrits à la fin dudit procès
érant sur iceulx droit et
ɛlle condamnée selon l'exi-
oppinion et advis y estant.
révost de l'église, qu'il es-
l'église ne fasoit nuls à
noissance d'icelle, la dé-
ɛs et pièces cy dessus es-
Et ce fait, lesdits prévost,
ugement, ayant en leurs
y dessus exhibées, a esté
. eux n'affyoit la connois-
ıpner ne prononcer sen-
me par elle commis et

ɛ de Bourgogne, en vertu du
avec Philippe-le-Bon en 1440,
ement, avec le prévot moine,
traité de pariage les mettait

bourge
sortis d
meurés
en ladit
vost et d
Anthoine
Luxeul,
gouverne
est été pr
par lesdit
quelle il
en effet et
Vehus le
pliations d'
et déclarati
et es cas et
ton cas se
haulte justic
estre publiq
ensuive, et
dampne à ce

1) Cette forn
Luxeuil comme

vost et doyen [illegible]
Anthoine Thiadot et Anthoine la
Luxeul, que l'on disoit comme de
gouverneurs dudit Luxeul, et eulx
est été proféré et prononcée sente
par lesdits Jehan Derahon contre
quelle il prononcea entr'aultres le
en effet et substance.

Vehus les informations des procu
pliations d'icelui, procès faicts, con
et déclarations du commis et lieute
et es cas et crimes de mort, sortil
ton cas se juge à être menée pa
haulte justice entre les deux ponts
estre publiquement bruslée et arse
ensuive, et moi, comme juge en
dampne à ce sauf la bonne grâce de

(1) Cette formule indique le droit de
Luxeuil comme souverain de sa principa

nge Marchanlt, sergent en
aand, d'Anjeulx, Huguenin
de Froideconche, Pierre
Dannelle Henri, Symon
ieurs aultres congrégés et
esmoings.
T.

ordre : J. GASTEL.

nal en papier existant aux

M'occ
XVIIe siè
Me Mouf
demandai
charge, la
minutes d
besoin. M^e
l'accorder.
chemin fais
muniqué, je
nant Mme de
dans le rec
10 mai 1658.

En la présenc
Paris, soubzsign
vefve de messire

XVIIe siècle, qui avait pass
Me Moufle, notaire à Paris,
demandai à Me Bourget, tit
charge, la permission de faire
minutes de son étude la rec
besoin. Me Bourget fut assez
l'accorder. Les lettrés lui en s
chemin faisant, dans le regis
muniqué, je découvris la pièc
nant Mme de Sévigné, pièce c
dans le recueil des minut
10 mai 1658.

Gu

En la présence des notaires d
Paris, soubzsignez, dame Marie
vefve de messire Henry de Sévign

ens liv. acquittée par le
d. mois, et l'autre de
gt sixiesme ensuivant
banquiers à Paris, et
e liv., sept sols ce jour-
monnoye, provenant
s aud. Petit par led.

la première de vingt
ze liv., sept sols, de
our reste et parfaict
e cinq mil livr. portée
et de Nicolas Petau,
faicte au proffit de

ir de la Haye, dans la
obiliaire et Armorial de
Sévigné.
re de Normandie, était
er de Courcy, au mot :

Orléanais.
ux, à quatre lieues et
Orléanais), diocèse de
l'Orléans. Voir le *Dic-*

somme d
siesme m
dernier,
dessus de
pale depui
qu'à prése
lceux in
du huictie
somme ving
sols, lad. I
quitte lesd.
autres,
Ce faisant
pour iceux s
obligation, e
tout comme

1. Laurent
13 avril 1682. —
au 31 décembre
notaires de Par
riels depuis l'ori
2. Gaudion, n
source que ci-des

pale depuis led. jour, vingt sixiesme
qu'à présent, suivant le compte fait

Iceux intérests adjugez par sente
du huictiesme novembre aud. an
somme vingt deux mil deux cens soix
sols, lad. Dame, marquise de Sévi
quitte lesd. s^rs de Farcy, de Din
autres,

Ce faisant lad. Dame a présentem
pour iceux s^rs de Farcy et Dimanche
obligation, et lesd. transport et ser
tout comme nul, solut, et acquitt

(1) Laurent de Monhenault, notaire
13 avril 1682. — Eustache Cornille, notai
au 31 décembre 1665. Voir le *Répertoire* é
notaires de Paris et contenant la liste
riels depuis l'origine jusqu'à nos jours.

(2) Gaudion, notaire du 8 mai 1656 au
source que ci-dessus.)

TES-RENDUS

COLLECTION D'ESTAMPES RELATIVE A
LÉGUÉE EN 1863 A LA BIBLIOTHÈQUE
MICHEL HENNIN, rédigé par
PLESSIS, conservateur sous-
u département des estampes de
ationale. T. I, première partie.
. Grand in-8° raisin de VIII et 224
s ; pap. vergé, 10 francs.

ent que l'ancienne direction leur avait
de leur donner dans le *Cabinet*
a collection Hennin. Cette promesse,

)URCES HISTORIQUES DU MOYEN-AGE,
LIER. — *Bio-bibliographie*, 1er
rairie de la Société bibliogra-
l in-8° de 536 colonnes. Prix :

té pendant bien longtemps pour les
plus souvent consultés. Mais si,
irs précieuses indications nous ont
de questions n'ont-ils pas, le premier
bre ? Fabricius appartenait à une
-âge était peu développée; il n'est
ı livre ne nous paraisse plus suffi-
a pu consigner dans sa *Bibliotheca*
ıp de renseignements nouveaux, la
'aux entrepris depuis près d'un demi-
rature du moyen-âge. L'incontestable
: son devancier, il la doit d'une part
qu'il a faites soit par lui-même,
dans les bibliothèques de l'Europe,
)gues de manuscrits, qui, publiés
'éparait son ouvrage, lui avaient

de mort, vient ensuite l'indication d
personnage. Celte indication manq
explications données par M. l'abb
Répertoire, on est obligé de se dema
ces omissions. Quant aux sources
nombreuses que variées. En effet, à
main, de ceux que les érudits d
M. l'abbé Chevalier a eu soin de m
genres, livres, dissertations, mémoi
dont ses personnages ont été l'objet
omettre aucun, de crainte d'être o
point de vue, l'œuvre de M. l'abbé
gigantesque et suppose des lectures
ceux qui auront à se servir de son bo
lui sauront-ils gré d'avoir consigné
de tant de recherches? il est pe
certain, c'est que beaucoup lui feron
distingué pour les érudits moins pe
les véritables sources, des ouvrages
main. Beaucoup s'étonneront aussi
les sources manuscrites. Cette omis

ues.

U. R.

LENTS DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.

Mémoire inédit de Baluze, p
TAMIZEY DE LARROQUE.....
Le marquis de Chamlay, par M.
Du droit de bâtardise sur
Chapitre de Saint-Dié, par M.
Inventaire des manuscrits d
Lesdiguières, par M. J. ROMAN
Une souscription au XVIIIe si
BONNASSIEUX.....
La légende du souper de La T
bataille de Saint-Aubin (28
M. Arthur DE LA BORDERIE....
Le comte Charles d'Aubigné, pa
Une entrevue de diplomates, e
siècle, par M. E. ROTT .....
Note sur quelques manuscrits d
de Lesdiguières, par M. J. Ro
Mémoires de Carorguy, greffier
par M. E. BRUWAERT (premier

ARROQUE. . .
dames da
. . . . . .
on au XVI
. . . . . .
Sévigné,]
its françai
LISLE. . . . . .
François V
et depuis 1
ection He
. . . . . .
historiqu
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Page 104, ligne 1, au lieu de *cet époq*

Page 214, au bas de l'article inti*bourguignonne à Tours et le siége de ce* rétablissez le nom de l'auteur : M. qui a été omis.

ÉPERNAY

DE BONNEDAME

ours du CABINET HISTORIQUE

DEUXIÈME PARTIE. —

On s'abonne

A PARI

CHEZ ALPHONSE PICA

Rue Bonaparte, 8

—

M. D. CCC. LXX

Les pièces qui forment ces
dans ces derniers temps sous l
lisle, proviennent pour la plup
l'ancienne Chambre des compt
quises par la Bibliothèque à c
Le fonds principal est celui de l
en 1784 ou 1785, au prix de
première partie de ce fonds a ét
des titres, dans la série des pièc
autre est en voie de classement
important a servi à former une
ron 800 volumes que la Bibliot
mais mettre à la disposition du

es renseignements très-dé-
serait inutile de les rappe-
a donc seulement pour ob-
sition de ces nouvelles col-
selon des catégories déter-
ce à la suite du fonds fran-

aumarchais, on a formé:
; 2° les *Comptes de bou-*
3° les *Fouages*; 5° les *Piè-*
es *Quittances des Suisses*;
iastiques (1re série); 8° les

I, p. 283.

collection de Dom Villevieille, ac-
e biographique sur Dom Villevieille,
alogique publié par MM. Henry et
LXVII et LXVIII.
lies par l'abbé Coupé, garde du Ca-
.

été fait et un premier classement
Coupé. Elles portent les nos 2
fonds français.

Fouages. 9,068 pièces, classé
nologique et formant 42 volu
25,943 du fonds français. De m
Montres, le triage en avait é
Coupé.

Villes. Documents tirés de
comptes, tels que rôles d'imposit
fragments de comptes, mande
etc. Le classement en avait été
Coupé, suivant l'ordre alphab
châteaux et localités auxquelles
documents. On y a joint des arm
sur certaines villes ou localités.

re, composée de 5,139 piè-
ıes, il y a des actes de cardi-
, composée de 1,149 pièces,
ın grand nombre sont scel-
ɔrécieux supplément à la col-
, créée par Gaignières, (mss.
)0-20,917 du fonds français).

diverses. Cette dernière sé-
ɔlus importante, à cause du
les pièces qu'elle renferme.
iré ses *Actes normands de*
tes sous Philippe de Valois
essortir la valeur dans les
peut appliquer à la collec-
ı y trouvera principalement
et du duc de Normandie,
moires et des comptes de

avec d'autant plus de profit qu'
qu'à ce jour presque inexplorée

Moins considérable, la collectio
ginaux de Dom Villevieille a cepe
grande importance, parce qu'elle
tes très-anciens. Outre de nombr
XIIe, XIIIe et XIVe siècles, il y e
Elle se compose de 6,483 pièces,

(1) Avertissement, p. II et III.

(2) J'en ai extrait environ 200 pièces relat
le règne de François Ier jusqu'à la fin du r
bliées dans le t. IV des *Archives de l'art fr*
à part 15 exemplaires. Parmi les pièces les
genre, il y a une quittance signée de Bern
deux fils. C'est, paraît-il, le seul autograph
de lui. Elle porte le n° 774 des quittances

préférable de conserver à peu
es mss. de ces deux collections
ult, les nos 26,300-26,308 et
s nos 26,309-26,484 du fonds

nt données, l'inventaire sui-
composition de chacune des

TES ROYALES

le Bel, Louis X, Philippe le Long

le Valois.
rance, duc de Normandie.

i dû souvent conserver l'orthographe
se de l'impossibilité absolue qu'il y
s, qui ont été ou complètement dé-
à des localités et surtout à des fiefs
ou les dates extrêmes des pièces
nents, qui ne sont suivis d'aucune
les notes sans importance.

25,752-25,763. — Années 1380
date.

MONTRES

25,764. — Philippe VI, Jean II
25,765 - 25,766. — Charles VI
25,767 - 25,778. — Charles VI
25,779 - 25,780. — Louis XI.
25,781 - 25,782. — Charles VI
25,783 - 25,785. — Louis XII.
25,786 - 25,793. — François I
25,794 - 25,799. — Henri II.
25,800 - 25,806. — François[I
25,807 - 25,816. — Henri III.
25,817 - 25,841. — Henri IV.

s date.

VILLES

(1371-1467); Aigurande; Aire;
ans (1469); Amiens (1424); An-
ngers et Anjou; Annebourg;
uitaine (royaume d'); Armen-
'ques (1355-1403); Arras; As-
Assonleville; Astiches; Aups;
oyaume d'); Autun; Auver-
v. st.); Auxerre; Auxonne;
ches (1396); Ayrignac (1696);
; Baubigny (XIVe s.); Bayeux
59-1553); Beaugency (1629);
; Belley; Besançon; Bestel;
(1438-1532); Blois (1375-1584);
v. st.); Bondouphle; Bonne-
590); la Borde; Bouillargues;
ogne (1464); Bourbon-Lancy;
'g; Bourges; Bourgogne (du-

gonne ; Clermont en Beauvaisis ; Co
Commines ; Compeyre (1696) ; Compi
Condomois (1634-1642) ; Conserans ;
signy ; Courcouronne ; Coutances
moyau ; Crespy en Valois ; Cuers ; D
Donesan (1634) ; Douai ; Doullens ;
nois (1327) ; Ébreuil ; Entremont
Épinay ; Essonne (1599) ; Étampes ;
(1453-1488) ; Évry en Brie ; Évry-sur-
1350) ; Favières (1640) ; Felletin ; Fe
Flavigny ; Flèche ; Fleury-Merogis ;
nay ; Fontenay-sous-Bagneux (16
Comte (1490) ; Forcalquier ; Fougèr
traux ; France ; Franche-Comté ; Fr
tin ; Fromelle ; Fromont ; Gaillard
Gaillon ; Gex ; Gisors (1437) ; Glandè
quies ; Gourdon (1658).

iartigues ; Massy (1641) ; Maubeuge
e ; Metz ; Meudon (1640) ; Moissac
ue ; Moncelets ; Moncontour ; Mon-
longeron ; Montanger ; Montargis ;
Monteil ; Montereau-Fault-Yonne
7) ; Montpellier (1340-1737) ; Mont-
48) ; Montreuil en Picardie ; Mor-
y-le-Grand ; Mory-le-Petit ; Mou-
Mulhouse (1585).
Nantes ; Narbonne ; Nevers ; Ni-
-Rotrou ; Noisement ; Normandie ;
Nuits ; Oradour ; Orléans (1419-
ace ; Paluau ; Paris (1564-1616) ;
eray ; Perigny ; Périgueux (1369) ;
gnan (1480) ; Pertuis ; Peyralade
bourg ; Pierrelate ; Place ; Ples-
-Comte ; Plessis-les-Nonnains ;
) ; Poitiers ; Pontarlier ; Pont-Au-
ntautou (1355) ; Pont-de-l'Arche
Bouvines ; Pont-St-Marc (1468) ;
navet (1641) ; Ponthieu ; Pontiery
368) ; Pont-St-Esprit ; Portes ;

St-Pol ; St-Pol-de-Léon ; St-Pons ; S
St-Remy en Provence ; St-Riquier
Tarn (1696) ; St-Sardourin (1380)
St-Sauveur-le-Vicomte (1375) ; S^{t}-Si
lery; St-Vallier; St-Venant; Ste-Mari
bel ; Tarascon ; Taverny (1640)
Tigery ; Tilly ; Tiron ; Tornan ;
louse (1480-1572) ; Touraille ; T
1556) ; Tréguier ; Trets ; Troyes
ville (1518) ; Turnhem ; Uzès (x
çay (1410); Valence; Valenciennes;
Valois (1413) ; Vandesson (1466) ;
(1466) ; Varastre ; Varenne ; Varne
cogne (1539) ; Vauconge (XIVe s.) ;
Vaux-sur-Essonne ; Vaux-la-Rein
Verneuil ; Vernouillet (1640) ; V
Vieilmarché ; Vienne ; Vigneux ;
Villecrosne ; Villefranche ; Villel

; Gand : Hainaut : Lière : Limbourg;
urg : Malines : Namur : Thérouanne;
— *Chine.* — *Chypre.* — *Corse* royau-
— *Église* États de l'. — *Espagne.*
astille ; Catalogne : Galice : Girone ;
rida : Murcie : Navarre : Puycerda ;
Tortose : Valence. — *Gothie.* — *Hol-*
Asperen : Berg-op-Zoom : Bewer-
Bomen : Dordrecht : Frise : Gorcum;
Gueldres : Harlem : la Haye : Isel-
de ; Maestricht : Medenblick ; Mid-
ndam : Muyden : Naerdem : Over-
Poperingue : Purmerent : Rotter-
Schonoven : St-Gertruidenberg :
rdingen : Zélande : Zons : Zutphen:
Indes. — *Italie.* Italie : Bergame :
ènes : Lucques : Mantoue : Milan :
icile : Venise : Vérone.—*Majorque.*
Montagne. — *Norwége.* — *Pologne.*
Lithuanie : Moscovie. — *Savoie.* —
Appenzel : Bâle : Berne : Bienne :
ribourg : Genève : Glaris : Ligues

suivent : Georges d'Armagnac (155
rague (1579-1582) ; Jean de Bonz
Bourbon (1584-1586) ; Philibert de
1566) ; Hippolyte de Ferrare (1567) ;
1608) ; Pierre de Gondy (1598) ; L
Charles de Lorraine (1564-1565) ;
(1605-1616) ; Henri de Gondy, car
1620) ; Richelieu (1623-1642) ; Fra
cauld (1621-1641) ; Maurice de Sa
Séraphin (1605-1608) ; François de
Louis de la Valette (1623-1633) ;
(1588-1590). — Pièces émanées des
et chapitres des diocèses dont les
(1450-1648) ; Agen (1654) ; Aire (1
Alby (1479, v. st.-1678) ; Amiens
gers (1497-1645) ; chapitre d'Ange
(1560) ; évêques d'Arras (1668-16
(1420) ; Auch (1347-1666) ; Autun
(1531-1673) ; évêques d'Avranches
d'Avranches (1387-1504) ; évêques

; Conserans (1629); évêques de
); chapitre de Coutances (1376-
gne (1547-1550); Dromore (1661);
84-1676); chapitre d'Évreux (1368-
Glasgow (1574); Grenoble (1618);
ues de Laon (1425-1670); chapitre
aur (1537-1678); Léon (1621).
s (1436-1587); évêques de Lisieux
de Lisieux (1532); Lodève (1448-
-1596); Luçon (1591-1635); Lyon
37-1676); Maguelonne (1434-1467);
; évêques du Mans (1596-1679);
5); Marseille (1646); évêques de
hapitre de Meaux (1350-1355);
etz (1653-1711); Mirepoix (1514-
-1686); Montpellier (1540-1695);
chevêques de Narbonne (1394-
onne (1433-1529); Nevers (1555);
ues de Noyon (1396-1667); cha-
loron (1621); évêques d'Orléans
Orléans (1564).
430-1707); évêques et archevê-
; chapitre de Paris (1364-1682);

1655); Vienne (1556-1586); Viviers
1712).

25,971. — Abbayes, colléges,
taux, prieurés, séminaires, etc., d
Abbecourt (1618-1682; voy. Habec
beville (1573); religieuses de S^{t}-
(1573); Ste-Claire d'Aigueperse (
d'Ainay (1694); Airvaux (1664); S^{te}
1634); Ste-Claire d'Alençon (1571-1
leu (1575); N.-D. des Alleux (146
(1700-1705); Amour-Dieu (1675- 1
Andelys (1356); St-Sauveur d'Andi
liers d'Angers (1693); N.-D. d'Arde
d'Ardorel (1670-1682); Ste-Claire d'
Argenteuil (voyez Ursulines); Ars (
N.-D. d'Aunay; (1423-1529); Auri
vesnes (1681); frères mineurs de
de Barbery (1567-1568); N.-D. de
thierry (1351-1684); Basoches
(1593); N.-D. de Beaugency (165

ıd (1677); Boisrayer (1557); Bol-
lieu (1562); Bonlieu (1582-1675);
l); Bonne-Fontaine (1618-1620);
Bonnevaux (1496-1710); Bon-
lrerie du Bosc de Héron (1410);
ille (1393-1491); Bosquen (1686-
uchereaumont (1646); N.-D. de
-1470); Bouqueval 1666); Bourg-
-Claire de Bourges (1512-1704);
r-Mer (1657); Bourgmoyen (1629-
-1709); maladrerie de Breteuil
reuil-Benoist (1390-1432); N.-D.
; Brulevert (1616); Bussy (1643);
1703); chapelle du château de
de Caen (1363-1380); St-Étienne
; de Calais (1645); commanderie
anivet (1415-1456); frères prê-
1446-1464); N.-D. du Carme de
laire de Castres (1523-1529); la
522); Celle-Frouin (1700-1703);
Vigor de Cerisy (1372-1493);
6-1688); Chaages (1576); N.-D.

...gne (1673); Conches (138
Condom (1466-1625); Conflans (1
Corbigny (1700-1701); N.-D. de
meilles (1404-1651); Cormery (1561
Coudray (1697-1704); Coulombs (1
Dieu (1698-1703); la Couronne (1704
1675); chapitre St-Thomas de Cres
la Croix-le-Roi (1386-1417); Cuffin (1
Damesaintes (1576); le Désert (1527
Dommartin (1448); Doudeauville (168
(1665); l'Eau-les-Chartres (1666-167
1519); Ébreuil (1426); Écharlis (163
lant (1389-1393); Épernay (1697-170
che (1696-1713); Esclimont (1612);
d'Escouys (1480); N.-D. d'Espaigne
tronille de l'Espinay (1676); Estival
(1387-1569); N.-D. de l'Étoile (145
(1444, v. st.-1705); Eversham (142

n (1635); N.-D. de Gif (1567-1693);
er (1449); Gomerfontaine (1414, v.
386-1695); la Grâce-Dieu (1451-
1695); Grandchamp (1368-1485);
randselve (1434-1541); Granges
703); Habecourt (1581, voy. Abbe-
577-1601); Hambye (1512); prieuré
l (1391-1403); Hanemont (1367-
373-1683); Heauville (1679); Hé-
mières (1599-1617); N.-D. d'Hierre
d'Hierre (1694); Hivernaux (1587-
ınecourt (1470); Houarlat (1694);
(1691); l'Isle (1600); l'Isle-Dieu
erre (1639); Issoire (1526-1677);
703); N.-D. d'Ivry (1390, v. st.-
cy); le Jard (1695-1711); Jassin
); Jésuites (1584-1707); Joie-les-
re (1429, v. st.-1603); Joyenval
); Jumièges (1384-1606); Juvigné

e Lagny (1600-1675); comman-

25,976. — Maubuisson (1[illegible]
Messine (1685-1686) ; St-Arnoul de M
ment de Metz (1719) ; St-Vincent de
drerie de Meulant (1372-1401) ; S[t]-
(1383-1416) ; Miremont (1568-1581) ;
Mission (1637-1708) ; Missions étra
N.-D. de Moncé (1608-1694) ; Moncel
(1389-1681) ; Ste-Claire de Montauba
Malades (1392-1507) ; collégiale de
Ste-Claire de Montbrison (1612-1674)
dieu (1395-1399) ; Montebourg (139
(1459-1471) ; Montierender (1663-
(1541) ; Montivilliers (1375-1428).

25,977. — Montmartre (1569-1
morel (1377-1565) ; N.-D. de Montr
toire (1385) ; Ste-Austreberte de M
Mont-St-Michel (1423-1550) ; Mo
1673) ; Mont-Ste-Catherine (1598

84) ; Noirlac (1671-1691) ;
N.-D. de Grâce, à Ville-l'É-
e Lisieux (1406-1487) ; N.-D.
N.-D. du Parc (1595) ; N.-D.
hors les Murs de Saintes
1600-1614) ; N.-D. de St-Just
oyes (1613-1706) ; N.-D. du
.365-1616) ; l'Oratoire (1664-
; Origny (1341, v. st.-1699) ;
1404) ; St-Euverte d'Orléans
(1695) ; la Madeleine d'Or-
30) ; Paimpont (1569-1700) ;
arc-aux-Dames (1468, v. st.-

onciade céleste (1697) ; As-
ns (1456-1694) ; Augustines
illettes (1600-1610) ; Blancs-
vaire du marais du Temple
98) ; Carmes (1613-1632) ; Cé-
lle de Braque (1413) ; Char-
s (1560-1685) ; collége de Har-
le Justice (1382) ; collége de
t-Bernard (1690) ; congréga-

tres de St-François de Sales (1705-1
gloire (1687-1703); séminaire S[t]-N
(1675-1688); séminaire St-Sulpice
(1556); Temple (1666); Val-des-Éc
Grâce (1560-1707); Visitation (1643-
Champs (1452-1712); commanderi
(1558-1623); St-Dominique (XVIIe s.
St-Étienne-du-Mont (1700); St-Gern
1677); St-Julien (1531); St-Laure
zare (1599-1613); St-Magloire (
(1462-1472); St-Martin-des-Champs
tor (1573-1688); chapelle St-Yves
(1377-1579. Voy. Val-des-Écoliers)
1705); Ste-Croix de la Bretonnerie
vière-du-Mont (1572-1691).

25,981. — Paulmy (1640-1659);
(1443); Pébrac (1645); St-Fursy de
ray (1576); Phalempin (1681); Pi
gnerol (1685-1706); N.-D. du Pin

du Puy (1505); Quincy (1505),
l'île de Ré (1447-1471); Récollets
eims (1670-1693); Ste-Claire de
Réolle (1688-1691); St-Pierre de
de la Roche (1678); Rochefort
de la Rochelle (1527); jésuites
Romorantin (1640); Ronchères
3).
Réguines (1390-1426); chartreux
urs (1349-1386); Hôtel-Dieu de
N.-D. du Pré (1395-1475); cé-
457-1491); confrérie St-Romain
Parc, près Rouen (1439, voy.
nd (1385-1678); St-Caudre-le-
-1448); Ste-Catherine-du-Mont
Rouen (1513-1576); Rouvre
(1675-1686); Royalpré (1470-
661); minimes de Roye (1666);
08); N.-D.de Sablonceaux (1448-
tes (1338); Oratoire de Saumur
ye (1565-1680); St-Louis de la
gny (1384-1680); N.-D. de Sel-
le Senlis (1597-1600); Présen-

St-Cyran (1649-1668).

25,983. — Abbaye de St-Denis
des de St-Denis (1680-1710) ; claris
ursulines de St-Denis (1659) ; vis
(1697) ; St-Denis de la Châtre (1625)
St-Éloi de Noyon (1391) ; St-Esprit
St-Étienne (1616) ; St-Étienne de C
St-Étienne de Monnaye (1705-1707
(1611-1639) ; St-Étienne de Soissons
de Vaux (1480-1528) ; St-Eutrope d
St-Évroul (1396-1515) ; St-Faron
(1680) ; St-Ferréol (1710) ; St-Fuscie
St-Genès (1642) ; St-Georges de B
pital près St-Germain (1588) ; S^{t}-G
1705) ; St-Germer de Flaix (1402-1
St-Gildas (1707) ; St-Gilles de Pont
laire de la Celle (1677) ; St-Hippol

Ste-Colombe-les-Sens (1604-1635
1570) ; Ste-Croix de Bordeaux (165
(1656-1676) ; Ste-Croix de Poitiers (1
te de Chaillot (1695-1709) ; Ste-Jeann
-Madeleine de Châteaudun (16
uffern (1389-1415) ; Ste-Margueri
09) ; Ste-Marie de Pig...(1707) ; S^te^-
1) ; Ste-Radegonde de Poitiers (1
de aen (1362-1669) ; Ste-Trinité de
Ste Vaubourg (1468) ; Talmont (1
161 ; N.-D. de la Tenaille (1491-152
-ordre d'Anvers (1621) ; Tironn
Charente (1490-1700) ; Torcy (1699
Toulouse (1467-1501) ; la Tour-N.-
Trappe (1502-1568) ; le Tresnel (16
Trésor (1362-1692) ; ordre de la Tri
D. de Trois-Fontaines (1674-1693).

1437-1705) ; St-Mandé (1686) ; S^t^-Ma-
) ; St-Martin d'Épernay (1561) ; S^t^-
e (1498) ; St-Martin d'Huyron (1684-
Nevers (1703-1706) ; St-Martin de
-Martin de Tournay (1341-1681) ; S^t^-
563) ; St-Martin de Vienne (1584) ;
(1507) ; St-Mathieu-les-Rouen (1383-
ossés (1678) ; St-Médard de Soissons
in (1668-1696) ; St-Michel de Bois-
el en l'Herm (1466-1526) ; St-Michel-
434) ; St-Michel en Thiérache (1341-
onnerre (1690) ; St-Mun (1706) ; S^t^-
4-1645) ; St-Nicolas de la Maladrerie,
4) ; St-Nicolas-des-Bordes de Ville-
Nicolas de Verdun (1704) ; urba-
t) ; St-Ouen de Rouen (1389-1505) ;
534-1540) ; St-Paul-les-Sens (1621) ;
Langres (1698) ; St-Père en Vallée
t-sur-Rille (1387-1473) ; St-Pierre
erre de Beauvais (1659-1660) ; S^t^-
177) ; St-Pierre de Lyon (1697) ;
1459-1658) ; St-Pierre de Vienne
ières (1440) ; St-Prix (1602-1681) ;

(1462-1560) ; St-Wandrille (1387-
(1683. Voy. Issy) ; Ste-Catherine-l
Ste-Colombe-les-Sens (1604-1635
1570) ; Ste-Croix de Bordeaux (165
(1656-1676) ; Ste-Croix de Poitiers (
ve de Chaillot (1695-1709) ; Ste-Jean
Ste-Madeleine de Châteaudun (1
Gouffern (1389-1415) ; Ste-Margue
(1509) ; Ste-Marie de Pig...(1707) ; S^t
(1651) ; Ste-Radegonde de Poitiers
de Caen (1362-1669) ; Ste-Trinité
Ste-Waubourg (1468) ; Talmont
(1612) ; N.-D. de la Tenaille (1491-
Tiers-ordre d'Anvers (1621) ; Tir
Charente (1490-1700) ; Torcy (1
Toulouse (1467-1501) ; la Tour-
Trappe (1502-1568) ; le Tresnel
Trésor (1362-1692) ; ordre de la
D. de Trois-Fontaines (1674-1693)

1685) ; Villemarie (1701) ; Ville-
uve-le-Roi (1698) ; Ville-Suresne
s (1641-1705) ; la Virginité (1716) ;
1684) ; Voulton (1685) ; Warville
'Ypres (1689).

S ECCLÉSIASTIQUES

uxième série.

chés, évêchés et chapitres dont
(1463) ; Amiens (1407) ; chapitre
ranches (1372) ; évêché de Beau-
e de Beauvais (1517) ; Boulogne
rges (1531, v. st.) ; Carcassonne
es (1427) ; chapitre de Chartres
Clermont (1379-1380) ; diocèse
e d'Évreux (1493-1494) ; armoi-
; chapitre de Laon (1396) ; cha-
rmoiries du chapitre de Meaux ;
Nantes ; évêché d'Orléans (1415-
ns (1377-1460) ; évêché de Paris

mône (1226-1531).

25,988. — Bagneux (1640); B
Maison-Dieu de Baugency (1383-14
N.-D. de Beaulieu (1375-1407); la
(1382-1489); Beaumont (1451); Beau
Belle-Isle (1395); Bellosane (1406)
(1427-1462); frères mineurs de Bloi
cheurs de Blois (1373-1572); S^{t}-L
1387); St-Lomer (Voy. St-Lomer);
(1375-1563. Voy. Bourgmoyen); B
Bois-St-Martin (1382); Bonlieu (14
1419); Bornel (1414); Boschervi
(arm.); N.-D. de Boulogne (137
Bourgfontaine (1394); Bourgmoye
benoist (1404); Ste-Croix de Caen
froy (1403); Cerisy (1388); Chaate
la Chapelle-Maillefer (1316); Cha
Châteaudun (1350-1646); Cher

·res, la Ferté (1401); Figeac (1288-
464); Flines; Flotin (1394-1410);
s (1378-1435); Fontaine-St-Martin
(1382-1492); Gard (1461); Gastine
ırs; Genlis (1498-1549); Gournay
373); Groningue; Grosbosc (1452);
(1258-1428); Guîtres; Ham (1396-
(1374-1377); Hodenc (1325); Hon-
Houilles (1641); Humières (1406);
Ile-Dieu (1440); Josaphat (1383-
oye; Jumièges (1359-1361); Lagny
nvaux; St-Lambert de Laon (1406);
; Liancourt (1558); Liége; Lieu-
iget (1389); Lire (1396); Longpont
(1409); Lonlay (1399); Loot; Los;
ntes (1600); Hôtel-Dieu de Mantes
Marcoussis (1613); Marolles; Mar-

(1465); Masigny (1409); Maubuis-
ncé (1377-1457); Moncel (1309);
ont-Cassin; Montebourg (1451);
Iontis (1374-1382); Montmartre;
er (1696); Montréal (1452); Mont-

vière-du-Mont; Péronne (1414); Pe
lempin; Pirmil; la Pitié-Dieu (14
(1392); St-Louis de Poissy (143
Pontlevoy (1376-1472); Pontoise
(1637-1670); Préaux (1392); Prémo
Prières; Prum; le Puy (1404); Qu
St-Nicaise de Reims (1404-1406);
ciades de Rodez (1635); Romorant
(1405-1406); célestins de Rouen (
de Rouen (1349]; St-Amand de R
Rouen (1416); St-Ouen de Rouen;
Royalpré (1499); Royaumont (14
Saumur (1663-1702).

25,991. — St-Louis de la Saussa
Savigny (1385); Seclin; Sézanne (1
Sin; St-Jean de Soissons (1480);
(1460); Sueuvre (1403); St-Allire (

(1440-1550) ; Aubery (1502) ; Au-
Aubeterre (1481-1609) ; Aubry
470) ; Aucigné (1461) ; Audebaut
ngs (1561-1564) ; Auffroy (1441) ;
(1538) ; Aumont (1396-1602) ; Au-
662) ; Auria (1350) ; Auriol (1429) ;
utefoy (1590) ; Avi (1408) ; Aydie
1528) ; Ayssac (1397).
t (1562) ; Badouilier (1531) ; Ba-
(1572) ; Baillivy (1677) ; Baillo
Balbi (1366) ; Balens (1370) ; Bal-
1624-1658) ; Balsac (1472) ; Balu
(copie d'une chronique de Ba-
1335, avec la traduction en fran-
t (1244) ; Barbasan (1475) ; Barbe
) ; Baronnière (1594) ; Barras
1569) ; Barreau (1368) ; des Bar-
ı (1287) ; Barrière (1368) ; Bar-
; Barton (1445) ; Barzin (1395) ;
ɜ (1504-1526) ; Bassompierre
ȝ) ; Bastonneau (1605) ; Batête
l (1470-1473) ; Baude (1537) ;

...nguier (1330) ; Bergamin (1584)
mond (1430-1437) ; Bernard (1576) ;
nier (1569) ; Berruière (1331) ; Bert
tin (1543) ; Bétas (1416) ; Bethenc
(1206) ; Bétin (1307) ; Bielle (1674) ;
(1410-1677) ; Bignyaulx (1489) ; Big
(1454) ; Bintin (xve s.) ; Biote (14
1567) ; Biron (1329) ; Blainville (1
Blanchefort (1474) ; Blandin (1590
Blécourt (1510) ; Bléré (1245) ;
Blount (1429) ; Bocard (1291) ; Boc
(1619) ; Bohier (1518) ; Bois (1469-1
Boisguérin (1601) ; Bonafos (1228
Bonfil (1406) ; Bonnaud (1564) ; Bo
(1599-1600) ; Borc (1250) ; Borde
(1409-1438) ; Bordier (1478) ; Borlé
(1464).

26,267. — Du Bos (1490-1573) ;
Bossu (1564) ; Bouchard (1548) ; B
Boucher (1575) ; Boucicaut (1390) ;
Bouffart (1525) ; Boufflers (1633) ; B

-1718) ; Brion (1558-1559) ; Brissac
(1605) ; Brodel (1482) ; Broé (1613);
llat (1435) ; Broutier (1477) ; Bruay
Bruchaie (1407) ; Bruides (1255) ;
neau (1626-1664) ; Bruyère (1520-
30) ; Brye (1541) ; Brynet (1576) ;
(1351) ; Bullion (1583) ; Burdelot
; Bureau (1470-1491) ; Burghyll
362) ; Bus (1550) ; Bussière (1706);
575-1698) ; Buzey (1365-1444).
(1459) ; Cadenet (1547) ; Cadoena
iron (1570) ; Calabre (1519) ; Calac
; Calvet (1590) ; Cambefort (1613);
npront (1433) ; Capdeville (1624) ;
peron (1582) ; Caplongue (1295) ;
s (1573) ; Caramaing (1448) ; Car-
Cardeilhac (1309-1490) ; Cardey
Carnaye (1564) ; Carouges (1569) ;
(1457) ; Carrye (1590) ; Cars (1685);
Casas (1323) ; Cassanhe (1474) ;
(1577) ; Castelnau (1253) ; Castil-

Chat (1403) ; Chaudet (1580) ; Cha
(1571) ; Chaulson (1573-1574) ;
mont (1416) ; Chauvelin (1586) ;
vigny (1560) ; Chavanes (1598)
millé (1282) ; Chenu (1471-1546)
(1647).

26,271. — Cherisy (1651) ;
(1637) ; Chesart (1374) ; Chesero
vriers (1335-1591) ; Chien (1426
rault (1560) ; Choiseul (1427-15
tien (1580) ; Chyrmot (1441) ; d
ray (1365) ; Clairemont (1454) ;
le Clerc (1565) ; Clérambault (14
1602) ; Clers (1583) ; Clevant (16
Cluseau (1396) ; Cochard (147
Coctin (1534) ; Codhom (1324) ;
nech (1454-1475) ; Cognac (1526
lisson (1496) ; Colom (1314) ;

(1423); Crèvecœur (1594-1661); Croix (1498-1507); Cros (1447-); Cuise (1400); Cuissotte (1668); 1 (1585); Cunchy (1532-1572); 5); Curyngham (1446)); Cuseria stine (1681).

Dalbignac (1681); Damas (1389-411); Dangreville (1675); Danoy ıresse (1537); Daubray (1605); ville (1531); Daveau (1531); (1611); Decup (1561); Deheers 580); Delestre (1584); Delliol Desbuas (1478); Desise (XIVe s.); 1587); Desprez (1562); Deux-545); Devèze (1572); Deydie ; Divernaghas (1329); Divry mpierre (1580); Don (1436); rentot (1455); Dorigny (1605); 1668); Doublet (1567-1598); Doureille (1504); Doustevene); Dreux (1408-1416); Dronays

tolf (1420-1430) ; Faudoas (1380) ; Fa
(1632) ; Favereau (1534) ; Favery (14
26,275. — Fay (1350-1564) ; Fayd
(1396) ; la Fayette (1365-1525) ; Fayl (
Fendreos (1359) ; Féret (XVIe s.) ; Fer
(1562) ; Ferrand (1715) ; Ferrant (129
1504) ; Feu (1604) ; Feuquières (15
Feydeau (1613) ; Fiesco (1575) ; Fils-
(1567-1573) ; Flamench (1299) ; Flavy
(1602) ; Floques (1443-1470) ; Florign
silière (1630) ; Foix (1389-1478) ; Foll
seques (1541-1548) ; Fontaines (1367
1412) ; Fontoux (1548) ; Forest (122
(1452) ; Forge (1430) ; Forget (1661) ; F
sés (1544) ; Fou (1488) ; Foucher (141
1664) ; Fouquières (1507) ; Fourc (13
(1664) ; Franconville (1336) ; Franssur

(1586) ; Gombault (1551) ; Gomer
1438) ; Gontault (1595-1607) ; Goret
1447) ; Gorgis (1447) ; Gorsac (1492);
osseau (1602) ; Goth (1443) ; Gou-
1581) ; Gouffier (1567-1572) ; Gou-
Goulard (1590) ; Gourchant (1450) ;
ttes (1574) ; Gouxy (1545-1638) ; Gouy
479) ; Gower (1430).
(1364) ; Gramont (1415-1430) ; Gran-
Granche (1281-1342) ; Grand (1364) ;
nges (1466) ; Grangier (1644) ; le Gras
in (1572) ; Gratien (1542) ; Graulet
1498) ; Gravy (1456) ; Greaulme (1582) ;
Grégoire (1598) ; Grély (1474) ; Grenon-
ve (1434) ; Griffych (1441-1442) ; Grifos
t (1513) ; Grimaldi (1375) ; Grimaudie
le (1454-1582) ; Grispère (1469-1470) ;
Grosmesnil (1396) ; Grouches (1594) ;
uthuze (1502) ; Gueffaut (1467-1509) ;
uérou (1481) ; Guerry (1580) ; Guerryer
67-1509) ; la Guiche (1484-1536) ; Guil-
ard (1535) ; Guillebert (1575) ; Guilloz

Hellart (1464-1485) ; Hellenvillier
Herbare (1666) ; Herbiers (1601) ; H
(1440) ; Hérouval (1404) ; Herselle
1382) ; Hesdouville (1487) ; Heuse
(1433) ; Holme (1438) ; Hombliè
(1465) ; Honeau (1531) ; Honnêtev
1446) ; Hotman (1605) ; Houdetot
(1590) ; Houecourt ou Honneco
(1478) ; Housse (1538-1548) ; Hube
Hugonet (1430-1476) ; Huissier
(1679).

26,280. — Ilhiers (1478-1530)
(1374-1673) ; Isnard (1360) ; Isq
(1570-1573) ; Jabin (1506) ; Jacob
Jambes (1453) ; Jamin (1403) ;
(1562) ; Jard (1218-1229) ; Jaucou
(1256) ; Jaunes (1294) ; Jausioud
Jencourt (1399) ; Joinville (1423
1556) ; Julien (1724) ; Kalais (1

Leclerc (1597); Lefebvre (1670);
ong (1393); Lenoncourt (1514-
Lescleval (1584); Leslé (1659);
1501); Liedekerke (1490); Lieu-
); Ligniville (1560-1641).
(1659-1755); Ligny (1574); Li-
1387); Limoges (1301); Lini-
39); Lochon (1586); Lomagne
ong (1393); Longeville (1594);
(1271-1432); Longueil (1574);
ubenx (1311); Louhet (1566);
442); Louvain (1460); Louvel
; Lovennois (1540); Lubersac
; Ludres (1645-1678); Lugny
Lutaine (1574); Luxembourg
); Lyerre (1516); Lynet (1391)

29); Machault (1562); Mache-
93); Madoc (1477); Magelière
Maheut (1586); Maigret (1396);
y (1578); Maintenon (1402);

Mauler (1703) ; Maupeou (1575) ; M
rice (1580) ; Maynard (1648) ; May
(1376) ; Mazet (1586) ; Médicis (154
Melun (1269-1500) ; Ménard (152
(1568) ; Menypeny (1482) ; Méral (
1437) ; Mercœur (1602) ; Merling
(1452) ; Mesmes (1556) ; Mesnaige
1452) ; Mesnil-Simon (1460) ; Mes
(1564) ; Messey (1650) ; Metz (1680) ;
Meulles (1498) ; Meullon (1395) ; Me
(1581) ; Milet (1585) ; Milly (1579) ; M
court (1469) ; Moine (1395).

26,285. — Molin (1555) ; Molle (
(1452-1456) ; Monmor (1496) ; Monsp
Montagne (1564) ; Montagu (1398
(1505) ; Montauban (xve s.) ; Monta
bel (1539) ; Montberon (1460) ; Mo
chenu (1536) ; Montclar (1509) ; Mo
denys (1545) ; Montdragon (1508-15

las (1604); Moustier (1387); Moy
1558); Mugnier (1637); Murinel
Muy (1623); Myer (1351); My-
(1591).
41); Najac (1652); Nancy (1560);
(1381); Néret (1588); Nettancourt
1354-1486); Nicolas (1562-1615);
oal (1371); Noé (1309-1458); No-
1448); N.-D. du Pont-aux-Dames
Noyelle (1444); Nyvard (1562);
)fcrost (1438); Offricourt (1342-
)ldhalle (1434); Ongnies (1495-
1479); Orges (1566); Orival (1268);
ıano (1593); Orthe (1531); Orye
Oson (1233); Ospital (1401-1523);
ır (1634).
707); Oyrié (1490); Palais (1551);
sac (1366); Panouse (1571-1599);
eu (1429); Pasquier (1461); Pas-
)-1470); Pavillier (1583); Payen
-1575); Peirou (1309); Pélamor-

(1556) ; Pons (1395-1461) ; Pont (166
Pontaudemer (1384) ; Pontbriant
(1480) ; Popham (1418) ; Porcelle
(1534) ; Portafé (1301) ; Porte (1590
Postel (1456-1458) ; Pot (1400-1509
Poudenx (1317) ; Poulette (1668) ;
rille (1675) ; Pousanges (1270) ; Po
(1521) ; Prémont (1556) ; Prengues
Presteval (1527) ; le Prestre (1587) ;
(1474) ; Proisy (1622) ; Provenc
(1500-1503) ; Prye (1419-1435) ; P
(1502) ; Puyagut (1327) ; Quatrehor
(1531) ; Quentin (1531) ; Queribout
Quetin (1571) ; Quincampoix (126

26,290. — Rabondanges (1562) ;
cliff (1429) ; Ragot (1562) ; Rahos
1449) ; Raison (1433) ; Rambures
Rapistan (1398) ; Rapponel (1575)

)uand (1598) ; Romains (1287-
Ronce (XIVe s.) ; Roncherolles
17) ; Roque (1305-1411) ; Roque-
(1378-1379) ; Rosières (1240) ;
ynen (1453-1460) ; Rosoy (1355) ;
t (1459-1577) ; Roubais (1344) ;
(1519) ; Rougé (XIe s.-1337) ;
1574) ; Roullet (1556) ; Rous-
617) ; Routeau (1435) ; Routhe
Roux (1514-1558) ; Roy (1518) ;
(1562) ; Rozet (1273) ; Rucourt
; Rues (1601) ; Ruette (1564) ;
; Ruppières (1490).
96) ; Sabran (1545-1595) ; Sacy
1489) ; Sailhant (1583) ; Saine
0) ; St-Astier (1317-1589) ; S^t-
(1531-1707).
9-1717) ; St-Bénigne de Dijon
1) ; St-Cler (1413) ; St-Flour
9) ; Sainterailhes (1437) ; S^t-
(1560) ; St-Gilles (1473) ; S^t-
459) ; St-Julien (1253) ; Saint-
82) ; Ste-Marie (1601) ; St-Mar-

(1587) ; Sencourt (1499) ; S
Senevoy (1497-1663).

26,294. — Senevoy (1663-1745) ;
neterre (1559) ; Sernay (1555) ; Séroc

26,295. — Sérocourt (1481-1682) ;
rière (1468-1523) ; Servat (1276) ; S
(1597) ; Sillé (1386) ; Silly (1483-150
1535) ; Sobeyras (1436) ; Sollier (1406)
Soreat (1525) ; Soubrillant (1578) ; So
(1466) ; Soulages (1652) ; Sourdis (166
Spenser (1432-1446) ; Stafford (143
1446) ; Stewart (1429) ; Strepigny (1
Sueur (1605) ; Suffolk (1425) ; Surgèr
reau (1570) ; Susanne (1619) ; Suze
(1605) ; Sympill (1494).

26,296. — Tacon (1612) ; Tanc
Taquenet (1605) ; Taqui (1478) ; T
Tende (généalogie) ; Terrigny (159
Testevide (1669) ; Thalemont (1511
Thavagny (1580-1582) ; Thevenin

(1578) ; Valette (1558) ; Valin (1562);
eguy (1565) ; Vallier (1552) ; Vallière
5) ; Valon (1610) ; Varanhan (1437);
arton (1442) ; Varty (1565) ; Vasques
0) ; Vassan (1579-1679) ; Vassé (1379-
562) ; Vaubourel (1561) ; Vaulx (1472-
2) ; Vayrac (1643) ; le Vefvre (1602) ;
ndosme (1464-1533) ; Vennequetin
1320-1380) ; le Verd (1403) ; Vergelay
96) ; Vérigny (1418) ; Vernade (1442-
592) ; Vernon (1561-1567) ; Verrières
leye (1341) ; Verton (1605) ; Vesc
; Vezins (1603) ; Viard (1573) ; Vichy
Vienne (1383-1572).
le (1788) ; Vigier (1317-1332) ; Vi-
1449-1463) ; Villaines (1406) ; Ville-
(1631) ; Villejuy (1486) ; Villelon-
(1659) ; Villeneuve (1470-1476) ;
ers (1355-1641) ; Vincy (1395) ;
part (1442-1469) ; Virey (1381) ;
erny (1691) ; Vitré (v. 1160) ; Vi-

Baye (1540); Beaufort, en Champagn
lieu (abbaye au Bois-les-) (1518); Be
(1619-1629); châtellenie de Beauvais
comté et châtellenie de Beauvais, et
guillemont (1580-1627); abbaye de I
de Peulan (1626); la Boe (1600-1655)

26,301. — Boissi (1574); Bonnevi
chevêché de Bordeaux (1681); Bouge
pelle de Bourges, seigneuries de Gra
(1613); Bourguillemont (1648-1651);
(1637); Brachechien et les Blanchard
de St-Marsault (1630); Brosses (159
Bruère et forêt Claulée (1547); Brun
de Mantes (1664); Célestins de Paris
à Buc, en la châtellenie de Châte
vidamie de Châlons (1540); Char
Chambouroy (1506-1543); Chambra

Dieu et évêché de Paris, et
ɔ (1446-1447) ; Évery (1494-
604) ; seigneuries de Fay et

582) ; Foigny (1547-1720) ; ab-
st.) ; Freschines (1502-1551) ;
ıont (1623) ; Gaillieules (1634) ;
seigneurie d'Orgues et Ar-
ɔ la Garenne, de l'abbaye de
569-1669) ; Génicourt (1619) ;
l'Abbé (1629) ; Grossespierres
ıisac (1644) ; Hardeville (1515-
ault et Gazeran (1530) ; Heu-
ıeglize (1695) ; Imphy (1477-
ʃ'-Jean-le-Rond (1540) ; Jarcy
; Joy-le-Châtel (1566, v. st.-
ɛrprigent (1590) ; Kermerrin
ıngogne (1704) ; Laverchines
1551-1604).
Leyren (1585) ; Limay et con-
église Sᵗ-Maclou de Mantes

Neuville (1572) ; N.-D. de Bonport (1
pagne (1497, v. st.) ; N.-D. du Châte
N.-D. de Gomerfontaine (1579) ; N.
Marne (1631) ; N.-D. de la Haute-B
de Plaisir (1623) ; N.-D. de la Prée
Montperoux (1688) ; Nyort (1433).

26,305. — Orgues et Arfons (16
(1404-1659) ; Orville (1645) ; Pacy (
les de l'église N.-D. de Paris (1
de Paris et collége de Chenac (148
rine (1586) ; Mathurins de Paris (1
thenay (1599-1612) ; Pierrepont (16
ret et les Chapelets (1586-1603) ;
Pompéiac (1552) ; Pontigny (1519) ;
Prye (1497, v. st.-1668) ; Puiraveau
Rabac (1589) ; Raconis, Havelu et
chapitre de l'église de Rennes (1
(1663-1664) ; le Rouillon (1642) ; Ro
sière (1672) ; Rose-sur-Couaisnon

26,306. — St-Antoine-des-Ch

9-1540); St-Martin du Tartre
, Neuilly-sur-Marne, Gour-
de-Gagny (1573, XVIe s.); S^t^-
de Préaulx (1564); St-Remi
-Riquier (1522); St-Thibault-
-Vaast (1720); St-Vandrille et
1689); St-Ymer (1444); église
euré de Ste-Barbe et seigneu-
therine de N.-D. du Château,
-Chapelle de Vincennes et sei-
olombe de Sens et Célestins de
ire et fief de Chapchac (1538);
4, v. st.); Ste-Marguerite-Su-
assay (1489); archevêché de
0); Sèvres (1513-1566); Sou-
e (1644-1650); Teillay (1603);
7); Thillart (1598-1651); Thou
urs (1545, v. st.-1599).
7); Vaux-la-Reine (1522-
arenne, en Brie (1486-1577);
aucourt (1668); Villeneuve-
r-Verberye (1545, v. st.-1551,

roulle-en-Thérouanne et de la Gra
1638).

26,310. — *Titres concernant Pa*
cherie; petit Pont près l'Hôtel-Dieu
rie, St-Paul et de la Mortellerie (1
Vieille-Pelleterie et Saccalie; fief
Pallu; palais-galerie Dauphine; h
et du Coq (1540-1671); rue Neuve
rue de Cléry (1640); rue St-Honoré
(1689); rue Chanverrerie (1540); ru
sous la Lingerie, près la boucherie
rue Serpente (1540); rue de la Por
faubourg St-Jacques (1658); rue
derie (1540); le Riche-Laboureur (
tellerie (1642); rue de la Barilière
(1673); enclos du Palais (1639); rue

26,311. — *Titres concernant Pa*
Nesle; fief situé derrière le jardin S
du grand voyer de France; censive

entes (1685) ; droits du Roi ;
0) ; trésor trouvé aux Carmé-
(1402).
nant Paris. — Saisie de mai-
es religieux de Barbeau et le
u trésor (1675-1679) ; vente à
masure sise rue Geoffroy-
le procureur de la Chambre
(1676) ; pont St-Michel (1640) ;
e du Harlay (1671) ; péage et
ont-Neuf, pont St-Michel et
^t^-Antoine (1696) ; halles ; pro-
le préposé au recouvrement
la vente des places de Paris
ierie ; manufactures d'étoffes
; pont St-Michel ; marguil-
(1565) ; chapitre St-Germain-
le Paris (1622) ; pièces rela-
au bout du pont St-Michel ;
du domaine et le prévôt des
de Paris et de Blois et Uni-

St-Antoine (1684); rue St-Hon
comptes du domaine (1688); m
Lune (1682); St-Julien (1673); m
grand et petit Nesle (1572); S[te]
de la Mortellerie (1627); N.-D. d
Germain-des-Prés, collége Mazari
gardes et archers de Paris (1690)
arrêt de l'an 1684 contre les se
fait au roi la déclaration de l
de l'an 1645 relatif aux dom
1696, en faveur de divers officier
Chapitre St-Honoré (1695); Quin
aux-Clercs, Garges et St-Denis (1
vais et chapitre St-Maur-des-F
(1688); enclos du Palais, Châtele
(1660); boulangers (1563); chiru
du procureur du roi contre
(1673); Quinze-Vingts (1673); r
marché établi sur une place appa
de St-Roch (1678-1688); Hôtel-D
(1686); procès entre Jacques de

(1404-1550); Motte-St-Firmin
t (1561); Savigny (1490-1602);
ville (1614); Buat (1561); Chau-
ages (1398-1565); charnier des
censier du Roi à Paris (1540);
; St-Thomas-du-Louvre (1540).
illefer (1597-1697); Mirebeau,
; ferme des coches et carrosses
s mobilières (1690); Songeons
; Chambre des comptes, Cour

et Valengin, en Suisse; Join-
2); la Motte-Mourgoin (1744);
question de savoir si, dans la
le mariée à laquelle, par la
hu un fief depuis qu'elle est
neur; coutumes et usages de
igny; fief de Cazaux; Maule-
issières; fief de la Basseroche
(1677); la Flocelière (1712);
hastelneuf-sur-Allier; Aigre-
omaine de France et Navarre
mté de Brienne et Ville-sur-

nel (1708); Faulin, Coulanges-sur-
la Grangefolle, Charentonnay et S
maine du Roi en Languedoc (1639
des fiefs; chapelle N.-D., dite de la
sous-Passavant (1328-1580); fouage
1476).

26,319. — Censive des religi
Champs dans la ville, les faubou
Paris (1540).

26,320. — Censive du fief Ma
censive du chapitre de St-Marcel
bourgs et la banlieue de Paris (154

26,321. — Censive du chapitre
et dans les faubourgs et la ban
(1448-1493); Boulye (1504); comt
1493); Fontevrault (1606); duché
gny (1681); Contre (1545); Harav
gny et fief de Rosay (1610); Cric
deuil; St-Germain-des-Prés, à
finances (1486-1495); moulin le

liers ; Coetmaléon ; Frespech ;
ulinet ; Availles et Azac (1455-
(1398-1515) ; église St-Aspaut
c, Laage-Chouet, les Petites-
5); Chaumont (1554); Lonmée
ré St-Louis de Poissy ; Autry
rre ; Mauléon (1614) ; la Boul-
hevalière (1735).
77); comté de la Marche, S^t^-
et Availles (1390-1608) ; Mor-
St-Denis-de-la-Chartre, de Paris
-du-Pas, de Paris (1540) ; Ban-
(1666) ; Villeporché (1646) ;
713) ; receveurs des finances
naître Gervais (1540) ; censive
540) ; censive de St-Magloire
Garges (1540) ; censive du
nsives de St-Victor et de S^t^-

ux contenant les plaintes et
utés du pays chartrain aux
76).

sives diverses à Paris (1540) ; domai
Melun ; comté de Vertus (1693) ; cont
(1522); bureau des finances de Lille; b
soriers de France (1629); Saunières, en
veys (1683); Hoenlensperg; Courtena
Vincennes (1387-1698) ; ordonnance
la Marck, duc de Bouillon (1568) ; e
de la Ferrière, concernant le domai
saisie des tabellionages appartenant
Fontenay (1691); engagistes de N
Soissonnais, Champagne, Tourain
gabelles (1654) ; bois de Normandie
roi (1668) ; engagistes du domaine (
Rhône, la Garonne, la Saône et la D
belles dans l'élection de Chaumont
les généralités de Bordeaux et de M
maine du roi (1667) ; Passy ; St-Deni

ue des Barres, à Paris (1603) ;
ifférentes provinces ; Empuré
Bressonvilliers et Montlhéry
l) ; comté de Brie (1672) ; Pro-
3-1669) ; Gonesse (1589) ; Lar-
1711) ; Beaumont-sur-Oise ;
Vexin (1680) ; Thomery et
la-Guyarde (1668-1669) ; An-
vigny (1680) ; Épernon (1668).
nneval (1255-1668) ; Largoüet
augour (1480) ; Quintin ; Lan-
95) ; Vieuxpont (1674) ; Pont-
cé et Ingrande (1709) ; Pont-
alette et Cambounès (1416) ;
55) ; Bruières-sur-Cher (1535) ;
1572) ; Esteil (1603) ; Rosnay
grepelisse (1630) ; Branville
672).
Meaux (1581-1599) ; St-Vigor
ontevrault et Saumur (1653) ;
rieuré de St-Pierre de Par-

(1687); Nonnet (1544); fouages d
1539); Niort et Fontenay (1528);
Pierre de Melun (1474); le Grippon
Massiliargues (1304); St-Pardoux
de Soissons (1613); la Brousse et
Oissery (1620-1634); fief au Vava
Marcou (1638); cathédrale d'Évr
(1653); saisie de fiefs (1665); abba
Flumesnil (1662); Vieuxpont (167
Ermenonville.

26,332. — St-Sévérin de Bord
deaux (1262-1704).

26,333. — Homps (1676); Vi
(1503-1687); offices de receveurs a
et revenus patrimoniaux des vill
Calvisson; Calvisson, Manduel, M
et Jonquières (1565-1698); Pujau
mage des vassaux du roi en Langu
Narbonnois (1688-1689); Corneilla

›); Chanoy; Château-Thierry
); Cherencé; Clos-le-Crécy
1612); Courville (1500); Cou-
178); Dieulevart (1566); Ducé;
(1428-1617); la Ferté-Bernard
ges (1407); Gamaches (1620);
; Grèves (1384); Gascognelle
537).
7); les Baux (XIVe s.); Lisieux;
ans (1467); la Martinière (1621);
›uel (1506); Montfaucon et la
›rency (1548); Nantes (1579);
654); Ricarville (1488); la Ri-
a Mothe (1569-1601); la Roche-
78); St-Brieuc (1678); Ste-Cha-
Mello (1601); St-Florentin
s (1614-1655); chapelle St-Lau-
e Lisieux (1637); chapelle St-
toise (1648); Saumur et Mon-
(XIVe s.); Saultray (1626-1661);
(1576); Thieule et le Tremblay
Voisins (1527).

Ferté-Gaucher (1597); Launay-Reg
mont (1558); les Baux; Provins; le Me
Thiart (1516); Méry-sur-Seine (1477)

26,340. — Terrier fait en 1539 c
sions de divers seigneurs, à Paris et

26,341. — Montejean (1479); Bai
chères-l'Évêque (1514); Bazoges, en
le petit Belou (1659); Beaurepaire
Boishuguet (1592); les Briffières (1
Montagu, en Poitou (1599-1638); M
(1412-1561); Surgères (1653); le Puy
zoges, en Poitou (1600-1681).

26,342. — Lindron (1548); S^{t}-Po
belin (1531-1574); comté de Foix
d'Angely et les Landes (1553); duch
Toulouse, Capendu et Alzonne (17
Loire (1587); seigneurie des Marest
1602); chapelle d'Andraut, près S^{t}-

ıcardie (1641-1711); fief du Buat,
31); baronnie d'Engoudsent et
en Flandre (1698); Maisnières

du Palais, à Paris (1365-1650);
ne-le-Comte (1709-1713); Us
; Bornac (1720); la Barre-St-
(1708); Aubigny (1692-1701);
St-Denis de Reims (1547-1638);
Sablonnière (1665); église de
eux (1472-1650); le Plessis-au-
); St-Germain-sur-Meuse (1666);
Charmoy (1680-1686); Rosny
le-Rex (1720); Grattecuisse et

1439-1681); Cailly (1656); église
Dreux (1585); Puy-Remigier
(1683); abbaye Ste-Croix de
court (1636-1705); Houllefort
ency (1715); Montreuil-Bonnin
Mantes (1562); Senevoy (1717);

Grise et Nueil (1664-1712) ; abba
Aulnoy d'Arbot (1135-1679) ; le B
Moutier-St-Jean (1630) ; Escalles
(1692) ; Châteauvieux (1699) ; S^{t}
(1687-1689).

26,348. — Achey-le-Duc (160
1626) ; Aiguevive (1632) ; duché d
querville ; Alluye (1306-1718) ; A
Empuré (1438-1477) ; Ancerville
(1488) ; Anderlecht (1626) ; Angoul
et Mouflaines (1557) ; Antigné et
trames ou Entrammes (1571-1643).

26,349. — Arcy-Ste-Restitute
(1472-1702) ; Argenton-Château (
Arthenay (1686) ; Artois (comté)
Auberive, Bay et Aulnoy (1190-
(1307) ; Audenacre (?) ; Auge (1399

lieu, en Anjou (1605); Beaulieu,
aumont (1555-1593); Beaumont-
ɔré (1663); Beauregard (1663);
Préaux (1670); chapitre de Beau-

. (1589-1604); Béarn, Parabère,
aufort (1513-1611); Bazoges-en-
ɔlet (1607); Bellengues (1540);
leville (1604-1709); Belloy (1680-
neuil (1573-1652); Berrie (1636);
les coutumes de Berry; Béthisy
; Beu ou Bu (1523); Bèze (1602);
.); Boufferis et Beauvoir (1592);
623); la Blanchardière (1531);
; (1373-1429); Blémur (1384-1524);
nier et Tillières (1600-1610); Bois-

56-1687); Boissy-le Chastel (1654);
fief de Bonnerte (1539); Bonvil-
1395); Bordet (1630); fief du Bos-
Boucé (1638); Bouchemont (1674)
Bonière ou la Bouière, en Breta-
ɔgne (1554-1620); le Bouquet et

8e (1649); Bruyeres (1720); le Buat
rie de Bure-le-Roy (1509); Bures et
ry et fief de Chaumont, en Blaise
(1490); Bussy-le-Chastel (1469-1536

26,354.— Cadouzan, en Bretagn
1706); la Canourgue (1298-1526);
pelle, en Artois (1681); Carois (15
Chabenet (1619); Chaillot (1708); Ch
(1702); Châlons (1703); Chambly (16
le Mont (1550); Charonne et St-Mar
Champagne (1514-1540); Champdolei
(1646); Champigny et la Tour (1527
Chapelles (1563); la Chapelle-St-
Chappeau, en Touraine (1569); la Ch
die (1570); Charny (1515); Charon
roux (1651); Chartres (1543-1707).

26,355. — Thorigny (1526); Chas
les Chastelliers (1564); Chatelperron
en Brie (1528-1558); Châteauneuf,

519-1627); Coëtmaloen (1718);
30-1624); Combourg (1676);
nges (1549); Conches (1580-
ans-Ste-Honorine (1606); Cor-
); Corbie (1608); Coucy (1678-
645); le Couldray-Montbault
Pouillé (1648); Coulonges et
ulommiers (1414); la Coupe-
St-Sauveur-le-Vicomte (1412);
manche (1530-1604); Courte-
534-1569); Coutances (1396-
; Cravant (1523); Creil (1465);
Crespy (1478-1677); Croissy

523); Dancy (1604); Dangeau
Daugeon et le Mesnil (1562);
1 (1683); Dolu (?), en Beauce
1355-1706); principauté de
1 Douaires, en Artois (1523);
; le Mont (?), en Berry; Dun-le-
454); Églis et St-Yon (1394);
1518); bois d'Ervaux (1659);

Fresne (1537-1634); fiefs de Fret
Frette et Longny (1670); Frocourt
et Beauvais (1569); Frocourt et
Froullay (1658); Fumichon (1617
fief de Galpic, en Bretagne (1685);
la Garde-aux-Valets (1375); Garg
(1663); Gaudin (1494); Gélos (1687);
le Genêt et Glatigny, au Maine
Berry, et Fontevrault (1716); Gouve
res (1604); Grumesnil (1502); Gra
gneurie du Grand-St-Léger, Beau
Quierres et Choisy (1631-1668); Grat
tecuisse et Morannes (1690); Gr
(1591); Guadeloupe (1664); la Gu
Guerche, les Brossardières, la Ch
Guerrots (1648-1662); duché de
(1684).

); Izembertville (1625-1632); la
.604); Jaux (1549); Jaulzy (1644);
ouarre (1659-1669); abbaye de
.610); Chalonnes (1613); Juilly
4).
551-1552); Lamour-Dieu (1668);
(1583-1677); Languedoc; Laon
656); Largny; Largouët (1686);
letas (1662-1672); Launay (1651)
t Chavaignes (1585); Laval (1629-
(1685-1690); prieuré du Lay, en
en Beaujolais (1677-1683); Lei-
s (1629); Lertheing(?), en Auver-
)6-1569); Libourne (1451-1742);
uil (1684); Lire (1381); Lisle-
Livry (1658); canal de Loing
ie des Londes, en Normandie
Longueville (1592-1678); l'Hôpi-
58); Loisé (1653); le Luat; bois
es-Aix (1540); Lucy, en Niver-
720); Luzeret (1693); N.-D. de

ouchard (1663); Maire (1466-

Mézières (1601) ; Metz (1653) ; Me
Meung-sur-Loire (1630) ; Mimeran
Mitry (1604) ; Moncel (1543) ; Mor
chevrier (1560-1679) ; Montgoub
(1626) ; Mont et Bouilly (1658-1
1735) ; Montargis (1547-1709).

26,365. — Montataire (1654-16
Montfaucon (1536-1572) ; Montfor
Montgaillard (1671) ; Montigny (
et Cernusson (1626) ; Montjay (16
(1685) ; Montmorillon (1522-1650
pensier (1543-1734) ; Montereau
Picardie (1574) ; Montreuil et Vi
St-Michel (1473-1476) ; Mont-S^t^-Su
Athis (1624) ; Moricq (1700) ; Mor
lins et Nogent-le-Roi (1662) ; Mor
Mortain (1529-1736) ; Mortemar (

); Nœux ; Nogent-le-Neuf (1653);
Normandie (1410).
ıdie (1410-1558) ; Nozay (1618);
-sur-Vicoing (1702) ; Ossonville et
)is (1574) ; Olibon (1682) ; Ollezy
489) ; Orfeuilles (1456); Orcival
1617) ; Orléans (1460-1736); Oul-
lly-St-Front (1527-1598); Ourches

ye ou Pensefolie (1550) ; la Papi-
'arrabère (1687) ; Paris (1232-

329-1725) ; Passavant (1491) ; les
:e (1688) ; les Perreaux et Migny
7-1719) ; Peynier (1463) ; Picau-
1519) ; le Piéton (1719) ; Pinon ;

535-1630) ; Pissannesse, en Anjou
ıandie (1668) ; le Plessis-Bude
)is (1674) ; collége du Plessis, à
ourel et Bierné (1650) ; le Plessis-
e Plessis-Macé (1623) ; le Plessis-

(1672) ; Ribaucourt (1707) ; Riben
court (1497) ; Roche-les-Mayel (
(1650) ; Rochefort, en Anjou (161
de la Rochefoucault (1142-1489) ;
cheménier (1524-1645) ; Rodon (15
Roleighem (1687) ; Romainville (1
(1605-1607) ; la Roque (1548) ; F
(1446-1661) ; prieuré St-Sauveur d
Roze (1666) ; Ruffec (1535) ; Ruillé

26,373. — Sacey (1728) ; Sacq
(1688-1696) ; St-Aquilin (1516-167
Châtre ; St-Brisson (1625-1639) ; S^t^
Céré (XIVe s.) ; St-Crepin (1260-1
lommiers (1534) ; St-Denis-en-F
Désir (1575) ; St-Diéry (1640) ; S^t^
1700) ; prieuré St-Étienne d'Ars,
St-Évroul (1472) ; St-Florentin (16

renne (1714-1719); St-Quentin et
lie (1648); St-Romain (1550); S^t^-
-1584); St-Saturnin de Chevreuse
uveur, au diocèse de Sens (1675);
547-1588); St-Vaast d'Arras (1602);
ié (1666-1689); Ste-Catherine de
rine, dans la Marche (1601); S^te^-
3); hôpital Ste-Croix, à Joinville
195); Ste-Sévère (1662-1697); S^te^-
).
le St-Dizier pour les années 1562-
elatives à la même localité pour

et Boissy (1669); château de la
Brie (1539); le Sap (1473); Sapo-
la Saulsaye (1519); le Sauvoir
0); Say (1553); Séez (1737); Sei-
1); Sepvret (1606); Série (1444);
train (1494-1617); Sery (1703);
essières (1645); Sèvres (1617-
re, en Béarn (1691-1731); Sois-

Vaumoise (1672) ; Vaudrey (1738
Vaux, près la Fère (1549-1698) ; Va
Vaux, Châtillon et Bagneux (163
(1724) ; Vay, en Valois, ou Vez (158
la Venaiserie (1543) ; Vendôme (1
en Poitou (1580) ; Verines (1526) ;
Verneuil (1698) ; la Vervolière (168

26,379. — Vernon, en Normand
Poitou (1504-1564); Verquigneul (14
vergne (1618) ; Versailles (1690)
1576) ; Veuilly (1611) ; Vieille-Briou
Champagne (1493-1503) ; Villebon (
Ville-d'Avray (1524); Villedemanch
en Beaujolais (1474) ; Villeneuve, e
Villepreux (1559) ; Villers, en No
lers, en Poitou (1672) ; Villers, e
Villers-Coterets (1676-1717) ; Vil

Normandie (1457-1624); Deszay
ux-Lions (1680); Dignonvillier
); Domainville (1608); Dompierre
-1676); Dracy (1714); Driencourt
.676); Esnonbusc et Nombusc
Orge (1600); Esternay (1655);
ecourt (1664-1668); Évry (1584).
ières, à Valécourt (1479-1576);
Fère-en-Tardenois (1606); Fer-
Ferrières (1575); la Ferté-Hu-
té de la Salle-les-Cléry (1556);
Flexanville (XVIIe s.); la Fleurie
ie (1598); la Folie (1603-1699);
aine-Aubron (1519); Fontaine-
ailles (1503); Fontenay (1691);
7); la Forêt, en l'Ile-de-France
à Garancières (1619); la Forte-
noy (1526-1598); les Fourgs
13-1682); Frecot (1602-1616);
Freslonnière (XVIIe s.); Frolois

Normandie (1476-1719) ; le Hamele
1574) ; Hennemont (1669) ; Haravilli
celaines (1606-1607) ; Hardeville (149
1639) ; Hélicourt (1607) ; Héméville
Normandie (1616) ; Hérouville (15
(1616-1620) ; Heudicourt, en Nor
Heugueville (1492) ; la Houssaye, e
Houssey, à Villebourgeon, en Solo
(1697).

26,395. — Les Ifs, au Maine
Isancourt (1637) ; Jarnioux (1559-15
Jarzé (1694) ; Janvilliers (1606-16
Jouy-sur-Morin (1533-1617) ; la Juti
Juziers (1550-1643) ; Lagny-sur-Ma
(1606) ; Laigneville (1584) ; Lac-Rog
(1456-1673) ; Landivisiau (XVIIe s.) ;
(1506) ; Lanvern (1603) ; Laon (XVIIe
de-France (1613) ; Largny (1713) ;
Lautrec (1639) ; Lay (1611) ; Lenha

St-Ouen-du-Breuil (XVIIIe s.);
52); St-Prest (1489-1594); S^{t}-
rès Nemours (1580); St-Sor-
l); St-Vallier (1547); St-Yon,
26); Salmaise (1681); Sauchay
ulx ou Sceaux? (1454); Sau-
Savarière (1594); Seronville
-1616); Souilly-Claye (1404-
pertuis (1602).
1606); le Theil-du-Servant
15); Tessonville (1604-1616);
, en Poitou (1516); Tillay-S^{t}-
4-1633); Tizé, en Bretagne
; Torpes (1569); la Touche,
rès Nemours (1390); Tour-
(1561-1620); Tracy et Neu-
; Tramery (1736); Treffort,
blay-le-Vicomte, en Beauce
58-1598); Trou, près Trappes
; Tuonguindy (1583); la Tur-
664-1694); Vallegrand, près
ery (1548); Varambon (1654);
champs, en Brie (1631); Vau-

domaine du roi en Picardie (1582-17
s.); Montmirail (XVIIe s.); Péronne (1
thieu (1666); Senlis (1641); domaine
(1674-1697).

26,406-26,409. — Recueil de piè
guedoc, classées par ordre chronolo

26,410. — Pièces relatives au Lan
domaine du roi dans le Luxembo
(1664-1665).

26,411. — Agde et Montagnac (
du roi en Agenois (1630); Aignervi
1512); Alençon (1696); Amiens (16
1688); Astarac (1666); Avesnes (
(1705-1707); Bar-sur-Seine (1660);
Bazincourt (1580); Bazoges (1626);
Béarn (1595); Beauchesne (1531); le
(1494-XVIIe s.); Bièvre-le-Chastel (1

ı Auvergne (1669-1679) ; Cler-
1632) ; fief Communel, à Meu-
Conflans (1642); Coucy (1499);
nces (1412-1696); Coutances et
t (1654) ; Creil (1582) ; Cur
1688) ; Damville (1576-1599) ;
ɜmouville (1710-1714) ; Dijon
unois (1593) ; Épernon (1669);
6) ; Écouen (1594-1674) ; Épiais
ıx ; le Fesq (1591-1691); Grand
; Grisy (1560-1561) ; Fontai-
1685).
inaut ; îles du Rhône (1696) ;
ion au domaine du roi des
ce (1667); Yvetot (1651); Ivry
742) ; Lédat (1477-1554) ; le
(1679) ; Lileau (1565-1566) ;
(1349-1529); Lurcines (1616);
prévôts des marchands et
1294 jusqu'en 1623; fief de
ɔmaine du roi dans la géné-
ıconnais (1647) ; la Meilleraie

(XVIIe s.) ; Normandie (1325-1708) ; N
sès (1711) ; l'Houmeau (1319) ; Ou
Pamiers (1481-1680) ; Paris (155
(1381).

26,417. — Duché de Penthièv
Perche ; Périgord (XVIIe s.) ; fief d
(1604) ; Picardie, Reims, Châlons
Plessis-Rougebec (1353. v. st.) ;
Poitou (XVIIe s.) ; Poix (1400-1564
(1719) ; Pontautou et Pont-Audem
(1691-1718) ; Précy-sur-Oise (1362-
1687) ; le Puy (1537-1545) ; Puynorn

26,418. — Rampan (1512) ; Re
(1683) ; Ressons (1674) ; Rétheloi
(1708) ; la Rivière (1509-1540) ; la
la Roche-Guyon (1651) ; la Rochell
roi, à Rouen (1657-1673) ; baillis
(1480) ; St-André-le-Désert (1647)

XIVe s.-1653) ; Tinténiac (1662);
510) ; domaine du roi, à Tou-
546) ; Tourmont (1621) ; Tour-
ɛs (1705) ; Vaucouleurs (1633-
rs (1668) ; Verdun (1665-1671) ;
ıon, en Angoumois (1483-1661);
690) ; Villainville (1472) ; Ville-
ɛennes (1518) ; Vire et Condé
ıgy (1522-1640).

u roi en général ; table des
le quatrième registre latin
hambre des comptes, concer-
lomaine du roi en Languedoc,
rre ; foires et marchés ; droits
roi dans les villes et bourgs
e ; recueil de pièces classées
ɔoncernant le domaine du roi

ièces, classées par ordre chro-
lomaine du roi (1692-1707).
ecueil de pièces classées par

Pépin (1629); le Bossu (1645); C
(1618); Pelet (1649); de Coraen (1
Paulmier (1630); Saveuses (1633);
vaisse (1633); Berne (1663); Mad
(1654); Farrel (1662); Delisle (167
Conty (1652); la Garenne (1570); Da
(1651); Dessandrie (1638); Saveuses
Roddes et Gantel (1575); Gèvres (16
Villars (1625); Perrot (1577); Bea
neuve (1663); Isnard (1570); Pré
(1644); Anglure (1592); Tilly (1622);
(1600); Daubé (1640); Morice (1663
Perignam (1638); la Morselière (1
Fromont (1574); Challot (1578); la H
(1586); Richier (1579); Marle (1578
Blanc (1574); Jouaneau (1589); la F
(1579); Malart (1567); Guttry (1558).
siastiques : Trinité de Caen (1401);
(1487); pièce indéterminée (1487);
cherville (1489); Fontevrault (152

; Nogent-l'Artaud (1604-1613); mour-Dieu (1677); St-Louis de ıe-du-Mont-les-Provins (1681); -France (1665); Corbeil (1414); 67); hôpital St-Jean-Baptiste Soissons (1601).

des Suisses au service de la 565; arrêts de l'an 1644 ano- ırlement de Paris; titres origi- hronologique, de 1541 à 1599, s de Paris et de Normandie et le Normandie; mémoires rela- fficiers du Parlement et de la Normandie; titres originaux, logique, de 1600 à 1672, con- 'aris.

pièces originales relatives à la 'aris, classées par ordre chro- qu'en 1667; mémoires impri- ires du roi; création de secré- s originaux relatifs aux secré-

ville de Lyon ; imprimé (1721) ; exer
tion pour Metz, Toul, Verdun et Ch
de quatre secrétaires du roi au Parl
chancelleries à Toul, Verdun, Sedan
notaires en Lorraine (1692) ; neuf tit
gue et au Lyonnais (1474-1489).

26,438. — Quittances et pièces d
tance, données dans l'Ile-de-France,
et le Maine (1541-1657) ; tapissiers, a
et selliers de Paris (1697-1740) ; Pic
(1377-1672) ; Champagne (1551-1621).

26,439. — Champagne (1564-163
neliers de Châlons (1738) ; arrêts di
1565 jusqu'en 1699, concernant les
les greffiers des cours, les substitut
procureurs, avocats, lieutenants gén
Paris, les inventaires, les offices de
abolitions en faveur des troupes qu
sordres, les semences des terres, le

; Poitiers (1602) ; analyse de piè-
e Rives (1211-1583) ; Faremoutier
perpétuels (1686) ; Bordeaux (1684) ;
ocquentin (1655) ; Poitiers (1665) ;
661) ; Charroux (1682) ; N.-D. de
) ; St-Marcel (1690) ; Arthun (1676) ;
glise de Bourges (1658) ; édit du
liction ecclésiastique (1695) ; biens
remontrances de la ville de Ca-
ogue (1721) ; Clérac et St-Michel-
luni (1659) ; Orbais (1639) ; mé-
eau contre Dom Carpentier (1741) ;
e Fitz-James, évêque de Soissons,
. de Paris (1741) ; chapitre d'É-
et Juvelize (1741) ; N.-D. et uni-
) ; factum pour Jeanne-Baptiste
Jean Harel ; bref d'Alexandre VII
e Cîteaux ; statuts de la faculté
cathédrale d'Évreux (1221-1616) ;
389-1634).

Recueil de titres relatifs à la

fouages de Normandie (1401-1536) ;
ces cotées 273-276, concernant
1553).

26,458. — Priviléges des bourg
1614) ; parlement de Bretagne (158
(1695-1706) ; quittances et provisio
1674) ; offices au Parlement de Bre
ges (1683-1714) ; droits d'albergue
vence (1672) ; les Baux (1251) ; con
ges accordée à la Provence par Cha
droits de poids du blé et de la
(XVIIe s.) ; exemption de la recherc
faveur des bénéficiers de Prov
moyenne et basse justice au Caste
tre Jérôme Grimaldi, archevêque
tienne (1675) ; Chaffaut (1663) ; A
de Vacquerel, Canadel et Fornere

aine d Rebecrevon ; lettre au roi
21) ; Bourgfontaine et Cuise; ex-
e François Ier; terres dépendant
uge (1666) ; procuration donnée
se-Marguerite de Lorraine, prin-
échange de terres ; arrangement
éritier de Françoise de Lorraine,
anciers de la succession (1685) ;
la succession de la comtesse de
imés ; princes de Longueville ; roi
du Maine et comte de Toulouse
roi (1714) ; bref du pape au roi
oire pour madame de Nemours
ti ; lettre de Louis XIV à la reine
ne ; trente-sept titres concernant

titres des années 1572-1647 con-
roit de *committimus* accordé aux
du royaume (1678) ; nomination
à l'université de Nantes (1681) ;
s ecclésiastiques (1691) ; St-Avit,
1694) ; établissement de séminai-
rin (1699) ; assemblée générale

manderie St-Jean de Senlis ; St-Jea
commanderie du Temple ; comma
grand prieuré d'Auvergne ; com
ville ; Hôtel-Dieu de Paris (1157-1
tes de St-Maurice (1728) ; jésuites d
Roanne (1660-1664), de Nevers (160
de Bordeaux (1674-1675) ; jésuite
quittances du procureur des jésuit
France et de la maison de St-Louis

26,462. — Ordre de St-Jean de J
commanderie de St-Jean de Latran, à
St-Jean de Jérusalem en Auvergne
Jean de Jérusalem à Narbonne (167
1636), à Auxerre (1673), à Paris
l'ordre (1716) ; Temple, à Paris (12
entre les ordres de N.-D. du Mont
de Jérusalem et celui du St-Esprit
1698) ; arrêt concernant les maladr
royaume (1634) ; St-Esprit de Mont
dreries et hôpitaux du royaume (1

ne (1707) ; Bordeaux (1672) ; mani-
(1734) ; Fontevrault (1547-1591) ;
'ambassadeur du roi catholique à
ouchant la guerre entre le roi et
ltôte des Cervoises à Arras (1524) ;
ittances (1506-1578) ; registre du
défauts rendus contre plusieurs
1678.
n des gardes des minutes (1674) ;
de la naissance du Dauphin (1676),
roi, expéditionnaires en cour de
sion des arpenteurs et mesureurs ;
ns à celles d'experts jurés (1690) ;
iers en liquides, excepté à Paris
s places de barbiers-perruquiers,
; création de conseillers vérifica-
de Limoges (1690) ; création de
ues (1692) ; assesseurs conseillers
ns et droits des courtiers en liqui-
ssurances (1692) ; courtiers en li-
es pour les officiers des maréchaus-
s premiers échevins (1693) ; marc

royaume (1709) ; officiers des cou
présidiaux (1715) ; officiers des char
tion de maîtrises d'arts et métiers
du royaume (1725) ; viguier de Be
de papegault aux habitants du Cr
de Senlis (1698) ; marchands merci
liers de Cherbourg (1713) ; trente
diverses des années 1523-1709.

26,465. — Statuts de l'Universi
gués en 1598, touchant la faculté
tumes concernant les fiefs ; coutun
comté de Paris ; lois concernant le
ques sur la Bretagne, les Bourguig
nations et religions.

26,466. — Volume relatif à la s
gneurs de Ray, en Franche-Comté

26,467. — Fouages de Normand
tances et pièces diverses concerna

ts, majors, etc., des hôtels de
n concernant le port d'armes
e la garde du roi (1721); com-
ommes du roi (1722); livrée des
rêts concernant les armoiries
première compagnie des cent
iens aliénés par les ecclésiasti-
âge (1724); rétablissement des
ise (1708); officiers de la vénerie
de Paris; gages héréditaires aux
); lieutenants criminels, com-
es rôles (1693); juridiction des
rs (1629-1630); postes et messa-
l des contrats et actes de no-
ons et notaires royaux (1604);
); greffes (1661-1665); receveurs
de nobles donnée aux bourgeois
des années 1568-1654; mon-
litaires (1687-1698).
rmes et pièces militaires (1686-
érédité aux notaires et procu-
e maréchaussées en Franche-
un président et de six notaires-

attaque du fort St-Philippe (1756);
fiés ; plan d'association ; complimen
mon; conjuration à Malte (1749) ;
Fontenoy au roi ; les Tronchinades
à un anglais ; pamphlet en vers co
(1705) ; constitution *Unigenitus* (172
tion d'une thèse de Jean-Martin de
en faveur du curé de St-Nicolas-
arrêt contre la *Lettre de M. l'Évêq*
Procureur général (1754) ; arrêt contr
recueil, curé de Ste-Marguerite, à P
Ste-Croix d'Orléans (1755) ; suppres
bres des enquêtes (1757) ; officiers
ment (1753) ; arrêt concernant la dé
niers d'Orléans à l'avénement des é
(1753) ; mandements de l'archevêqu
res-généraux de Bourges et de l'évê

contre Noël Magnier (1648);
e France (1633); péages (1661);
u droit de confirmation (1644);
on (1701); extrait du commen-
le Normandie; jésuites de la
); chanoines du Vivier (1672).
et pièces diverses (1354-1385);
os (1419); Dauphiné (1584);
517); Maffliers (1535); Couppi-
e Cossé et Diane de Poitiers
627); Jacques de la Londe et
Bellefonds (1654); assemblée
7 octobre 1594; accord entre
; évêque et chapitre d'Évreux
re de Cueille (1503); évêque et
520); les Essarts et Fransaches
Perray-Neuf (1662); Vesseaux
0); St-Sauveur, près Bray-sur-
523); Esquetot (1525); Vouilly
blis (1562); Brissac et Gondy
ont-Renaut (1568); Joyenval

Villoiseau (1493) ; Dangeau (1493
(1618) ; maçons et charpentiers (167
Chamond (1672) ; Rochefort (1689) ; F
Mailly et Cathoire (1714) ; la Forest d
procès Bontemps et le Cordier (17
deniers (1704) ; Bareau (1722) ; Ména
(1719) ; Monceaux (1391) ; Bareau (1
(1722).

26,474. — Courtois (1579) ; Brac
(1612) ; Deleau et Brunet (1652) ; Pé
(1628) ; Émeri (1630) ; Michel (163
Penilleau (1644) ; Contre (1646) ; Ma
tal (1655) ; Dubois (1657) ; Johann
(1663) ; Robert (1674) ; mandement
Laonnois (1682) ; du Buisson (1739)
(1662) ; Blanche (1691) ; Roger (1667)
(1713) ; Lespaisle (XVIIe s.) ; Jacquin
Laonnois (1629) ; Giguet (1718) ; Pe
(1672) ; Desfieches, Cauchoys et du Q

2) ; l'Hôpital (1582).
concernant la seigneurie de
1620-1625).
ıri II, roi d'Angleterre, conte-
ettre de Henri Ier à l'arche-
eigneurs normands (date illi-
ard de « Benbila » (1285), de
1324-1325) ; Melleray (1459) ;
(1491) ; Ville-l'Abbé (1508) ;
é et Hôtel-Dieu de St-Thomas,
se de Bayonne (1519) ; l'Espine
Normandie (1665) ; Malnoue
urdon (1702) ; Pontac (1662) ;
Horcholle et Alleaume ; lettre
e les sujets de l'Empereur qui
(1723) ; procès des mission-
en et Delaborde ; Limousin
494-1645).
) ; artillerie (1438) ; lansque-
e (1561) ; hommes d'armes
571) ; Illiers (1576), ligue et

ment au roi (xviie s.); secrétaires du r
sur la Chambre des comptes de Lorr
Metz; liste d'officiers (1633-1754); le
(1752).

26,479. — Recueil de vingt-sept t
sont des édits, déclarations, lettres
XIV et arrêts du conseil d'État con
de justice établie en 1661 (1661-1669

26,480. — Copie de titres concer
de Saintes, depuis l'an 1047 jusqu'
chartes concernant l'évêché de M
Madelaine de Châteaudun (1269);
Champagne (1296); Narbonne (130
(1308-1309); le Puy (1345, v. st.); tes
Bourbon (1375, v. st.); traité toucha
taine entre Henri IV, roi d'Angleterr
sang de France (1412); Limoges (142
la ville et le diocèse de Paris (1422);
tre de la compagnie de Gassey (v. 145

89).

lettres patentes de Louis XIV
État depuis 1674 jusqu'en 1690
ts.

les notaires de Chanceaux (1639),

nérédital des sergenteries de Vey

Comme nous l'avons annonc
gramme, nous publierons proc
Cabinet historique les catalogu
de plusieurs bibliothèques des
nous ont été promis soit par d
soit par les collaborateurs qui r
dévoué et intelligent concours.
ainsi, dans une certaine mesu
exigences des érudits, dont les
vent stériles, faute d'un guid
leurs recherches. Sans doute
dans ces dernières années, de
pour exhumer de la poussière
des trésors longtemps restés en
compare ce qui a été fait et c

39 à 1744, des manuscrits
tins de la Bibliothèque du
des livres chinois, par
gé, par ordre du gouverne-
s manuscrits italiens et un
nols des bibliothèques de
s manuscrits français de la
, également entrepris par
t, se continue : le troisième
; deux catalogues des ma-
pour les fonds hébreu et
r les fonds syriaque et sa-
depuis plusieurs années ;
ıes, celui des manuscrits
ınuscrits arabes, persans,
.s, sont en préparation. A
s officielles, il faut placer
enre dus à l'initiative pri-

partements, une commission f
commencer les catalogues des n
Laon, Montpellier et Albi.
contient parut en 1849. Un
relatif aux manuscrits de Troy
1855; en 1861, parurent les c
Omer, Épinal, Saint-Dié, Sain
stadt; enfin, le quatrième
publié en 1872, est relatif aux
d'Avranches et de Boulogne.

On le voit, les résultats de
lents à se produire. Il est vra
actuellement sous presse deu
entièrement achevés. Ils con
logues des manuscrits de Met

e, qui a eu à déplorer de
prédations, doit peut-être la
partie des trésors de ses bi-
s n'ont malheureusement eu
iteurs (1).

parler de l'ouvrage intitulé :
*manuscriptorum qui in biblio-
elvetiæ, Belgiæ, Britanniæ
Lusitaniæ, asservantur;* Leip-
par Gustave-Frédéric Haenel,
iand. Ce livre, fruit de sept
et de recherches, restera un
ir l'auteur ; malgré des lacunes

sont acquis des droits à la reconnaissance
de citer M. Louis Paris qui, pendant plus
dans la deuxième partie du *Cabinet histo-*
d'un grand nombre de collections. Si le
nes n'est pas toujours consigné ici, c'est
ns ont été l'objet d'un travail complet et

des notices relatives à tel ou
et des ouvrages concernant l'h
tels que ceux de M. Delisle pc
des manuscrits de la Biblioth
M. Franklin pour les diverse
Paris, etc. Si, dans cet état,
échapper des omissions, nous

(1) Il a été réimprimé avec quelques a
pour les manuscrits de la Bibliothèque
thèque Mazarine, de celle de Limoges, et
du *Catal. gén.*, sous ce titre : *Dictionn
Recueil de catalogues de manuscrits exis
bibliothèques d'Europe, concernant plus
tières ecclésiastiques et historiques*, t. 40
clopédie théologique de Migne. Paris, i
in-8 de 1444 et 1803 col. — Nous désigno
logue de Haenel et par M celui de la coll
qui suivent répondent aux numéros de
vrages.

du Catalogue général qu'il
niner et de faire tous ses
.

iis de citer encore une fois
, ces mots tombés de trop
t sans écho : « Aucun éta-
isle au commencement de
ntaire des manuscrits fran-
ent ne peut se soustraire à
connaître les manuscrits
lleur moyen d'atteindre ce
rimer les catalogues. Par
, les richesses des savants
assurée ; par là aussi l'at-
tirée sur les recherches de
on à rendre impossible le
délités sur lesquels nous
à gémir. »

Ulysse Robert.

Libri et revu par M. Félix Ravaisso
Catal. gén., p. 479-498.

Catalogue sommaire, extrait du *C*
75-82.

ALENÇON. — H., 18-21. — M., 81-8

AMIENS. — H., 21-27. — M., 87-10
Catalogue descriptif et raisonné des
bliothèque communale de la ville d'Am
bibliothécaire-adjoint, etc. Amiens
Herment, 1843. In-8 de LV et 563 p.

ANGERS. — H., 27-29. — M., 107-11
Catalogue des manuscrits de la biblio
M. Albert Lemarchant, conservate
imp. de Cosnier et Lachèse, 1863. In

ANGOULÊME. — H., 29. — M., 109-1

ARLES. — H., 29-30. — M., 111,

ait du *Bulletin de la Société des turelles de l'Yonne*, t. XXVIII,

.. — M., 163-180.

crits de la bibliothèque d'Avranches, le t. IV du *Catal. gén.*, p. 429-

M., 179-180.

M., 179-180.

'. — M., 179-182.

— M., 181-184, avec additions.

ues manuscrits de la bibliothèque

lu *Catal. gén.*, p. 3-40, un catalogue des hèque du séminaire d'Autun. Il a été ré-I., 137-164.

Manuscrits de la bibliothèque de M. Michelant, dans le t. IV du *Cata*

Codices manuscripti olim in Bibliot Vedasti, et Ecclesiæ cathedralis Atreba prope Atrebatiam ; et S. Bertini, apu hodie in Bibliothecâ publicâ apud Bou sir Th. Phillipps], à la suite du *C bibliotheca S^ti-Vedasti, apud Atrebati* haut ; p. 71-73.

BOURG. — H., 500. — M., 205-206

BOURGES. — H., 88-95. — M., 207-

Catalogue des manuscrits de la bil texte et dessins par M. le baron librairie archéologique de Didron,

(1) Le catalogue des manuscrits de Bo sous presse et formera un volume in-4.

bliothécaire, publiée dans la *Haute-*
noise, p. 451, 499, 523, 547, 585 et

8.

liothèque de Laon, par M. Félix Ra-
lu *Catal. gén.*, p. 41-255, avec un
des manuscrits de la bibliothèque de
3. — Abrégé dans M., 397-474.

0. — M., 473-486.
scrits de la bibliothèque publique de
nomas Phillipps, baronnet anglais,
mé par M. A. Dinaux, avec addi-
ans les *Archives historiques et littéraire,* nouvelle série, t. II, p. 461

les manuscrits de la bibliothèque de
correspondant de l'Institut. Lille,
de XXXVI et 443 p.
es manuscrits de la bibliothèque
. 33 sqq. du *Mémoire sur les biblio-*

principales bibliothèques de l'Europe,
spéciale des catalogues qui les ont déc
landine, bibliothécaire de Lyon, e
Schœl et Lenormand ; Lyon, à la
les principaux libraires, 1812. 3 v
594 p.

Mans (le). — H., 198-210. — M.,

Marseille. — H., 210-213. — M.,

Meaux. — H., 214-215. — M., 52

Metz. — H., 215-227. — M., 525-

Catalogue des manuscrits relatifs à
la Lorraine, rédigé par M. Clercx
F. Blanc, 1856. In-8 de 238 p.

Catalogue des manuscrits de la bibl
près les notes de M. J. Quicherat],

ne de Montpellier, ibid., p. 695-830. —
543-612.

247. — M., 611-612.
liothèque publique de la ville de Moulins.
9-22. Moulins, imp. Place-Bujon, 1832.

47-249. — M., 611-614.

249. — M., 613-614 (1).

49-250. — M., 613-614.
lique des livres et manuscrits. Sciences et
ıcent, 1875. In-8 de 127 p.

). — M., 613-616.
bibliothèque de Nîmes. Second supplé-
es augmentations de ce dépôt depuis
ır, dressé par feu A.-A. Liotard, con-

sont compris dans le *Catalogue méthodique*
blique de Nantes, par Émile Péhant, conser-
thèque. Nantes, Guéraud et Cie, 1859-1874;

scriptorum bibliothecæ regiæ. Parisiis, 1739-1744. 4 vol. in-fol. — Le t. I, 1 plus la table, concerne les manuscrit 1740, de 626 et XIV p., concerne les les t. III et IV, 1744, de X-632 et manuscrits latins.

Catalogus librorum bibliothecæ regiæ du *Linguæ sinarum mandarinicæ hier duplex*, etc., par Étienne Fourmont. lin et Bullot, 1742. In-fol. de 516 p

Catalogue des manuscrits samskrits d riale, avec des notices du contenu de la etc., par MM. Alexandre Hamilton, té asiatique de Calcutta, etc., et L. l'Institut de France, etc. Paris, ir 1807. In-12 de 118 p.

I manoscritti italiani della regia bi scritti ed illustrati dal dottore Antoni emerito dell' imperiale e reale u

lazarina), por Eugenio de Ochoa.
eal, 1844. In-4 de XI et 703 p.
de la Bibliothèque impériale de
inof, de la Compagnie de Jésus.
osnard et Cie, 1858. In-8 de 113 p..

rits latins conservés à la Bibliothèque
os 8,823-18,613, et faisant suite
ue a été publié en 1744, par Léo-
le l'Institut, conservateur du dé-
rits de la Bibliothèque nationale.
one-Lauriel, 1863-1871. In-8. —
par fragments dans la *Bibliothèque*
se décompose comme il suit :
nuscrits conservés à la Bibliothèque
823-11,503 du fonds latin, extrait
École des Chartes, 5e série, t. III
de 126 p.
uscrits de Saint-Germain-des-Prés,
que de l'École des Chartes, 6e série,
ol. de 132 p.
uscrits de l'abbaye de Saint-Victor,

à l'histoire de Touraine contenus dans Housseau, par Émile Mabille, employé nationale, publié par la *Société ar raine*, t. XIV. Tours, imp. Ladevèze,

Catalogues des manuscrits hébreux Bibliothèque impériale. Imp. imp., 18 237 p.

Catalogue des manuscrits français, p l'Empereur et du Gouvernement. Pa T. I, 1868, de IX et 783 p.; t. II, 1874, est sous presse; 51 feuilles sont tirée

Notice sur des collections manuscrite nationale, par M. L. Delisle. Extrait d *l'École des Chartes*, t. XXXII, 1871, p.

Notice sur des collections manuscrites nationale : Baluze, Bréquigny et Brien lisle]. Extrait de la *Bibliothèque de* t. XXXV, 1874, p. 266-325.

Note sur le catalogue général des man ques des départements, suivie du catalog

Robert, dans le *Cab. histor.*, t. XXIII,

nuscrits éthiopiens (gheez et amharique)
nationale, par M. Zotenberg. (Sous
sont tirées.)
naire de divers fonds de la Bibliothèque
., 657-1139, se divisant de la manière

nçais appartenant à divers fonds, 657-

ns, 679-720;
u roi, 720-837 ;
rt, 837-909 ;
ye de Saint-Germain-des-Prés, 909-1023;
1023-1049 ;
ne, 1049-1056 ;
e, 1056-1060 ;
e, 1060-1073 ;
t, 1073-1080 ;
ovenant de Saint-Martial de Limoges,

clésiastiques concernant la Bretagne,

recteur du *Cabinet historique*. Paris
rique, et Dumoulin, 1872. In-8 de
du *Cab. histor.*, t. XVII, p. 1-32, 100

Bibliothèque Mazarine. — H., 2
avec additions.

Les manuscrits historiques de la
dans le *Cab. histor.*, t. XX, p. 192-2
p. 43-60 et 106-125.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. -
1139-1156.

Bibliothèque du Sénat. — *Catalo*
du Sénat. — *Manuscrits*, p. 894-949.
1868. In-8 de XVI et 1033 p.

Bibliothèque de la Sorbonne. —

Bibliothèque de la Ville. — H.,
1162.

PÉRIGUEUX. — H., 382. — M., 129

PERPIGNAN. — H., 383-384. —M.,

37. — M., 1299-1300.

388. — M., 1299-1300.

— M., 1299-1300.

— M., 1301-1302.

. — M., 1301-1328.

1. — M., 1327-1330.
extraits des manuscrits de la bi-
nnes, etc., par Dominique Maillet.
usions, 1837. In-8 de XVI et 241 p.
Supplément en 1843. In-8.

M., 1329-1330.

412-414. — M., 1331-1334

— M., 1333-1336.
ts de la bibliothèque municipale de
andie, précédé d'une notice sur la
ue et ses accroissements successifs,
ion de M. E. Nétien, maire, par

la Société royale des antiquaires d
Libert-Petitot, 1840. In-8 de 88 p.

Manuscrits de la bibliothèque de S
chelant, dans le t. III du *Catal.*
tirage à part du travail de M. Mich
St-Omer, avec table, forme un vol
auquel M. Duchet a joint un suppl
notice des mss. 843-887 (in-4 de 3
et corrections (in-4 de 90 p.). Voye
15 novembre 1873.

SAINT-QUENTIN. — H., 389. — M.,

SCHLESTADT. — H., 437-438. — M.

Manuscrits de la bibliothèque de
chelant, dans le t. III du *Catal. gé*

SEMUR. — *Cab. histor.*, t. II. *Cata*

Voici maintenant un état
départements qui possèdent
grand nombre de manuscri
été fait, semble-t-il, de catalog
Cet état, emprunté au *Jou*
publique du 15 novembre 185
des manuscrits qui sont dans
Il mérite, par l'importance
dépôts mentionnés ci-dessou
tention de la commission du

Agen, 9.	
Aire, 10.	
Ajaccio, 1.	
Alger, 1,002.	
Argentan, 1.	

7.

Mantes, 2.
Marmande, 4.
Mauriac, 3.
Melun, 30.
Mende, 60.
Meulan, 2.
Mirande, 25.
Montauban, 3.
Montbrison, 41.
Montivilliers, 6.
Mortain, 5.
Nantua, 2.
Napoléon-Vendée(Roche-sur-Yon), 6.
Narbonne, 12.
Neufchâteau, 2.
Neufchâtel, 6.
Niort, 21.
Pithiviers, 3.
Pont-à-Mousson, 8.
Pont-de-Vaux, 2.

(1) M. Hérelle prépare un catalogue
François.

e et du XVIIIe siècle avaient
rtulaires et leur utilité pour
t du droit du moyen-âge,
notre époque d'apprécier ces
eur réelle. De là les nom-
e cartulaires faites pendant
nées. Les uns ont été im-
on des documents inédits,
ux frais de l'État; d'autres
les mémoires des sociétés
s; d'autres enfin ont été
s particulières. On peut
tre-vingts les cartulaires

publications de cartulaires
concours, elles cherchaient

C'est dans le désir d'être ut
le dessein d'entrer ou de pers
que nous publions aujourd'h
cartulaires conservés dans
Paris et aux Archives natio
presque en entier d'après le
crits de l'ancien fonds latin
nuscrits du nouveau fonds la
nationale, par M. Delisle, et
des fonds des Archives, ou
rares ou trop coûteux pour q
portée de tous. Les indicatio
cartulaire se réduisent au
nombre des folios, à l'établis
est conservé et à sa cote act

squ'à ce jour.
ients de cartulaires, les
ifs aux localités ou à divers
l'objet d'un inventaire
ra, en même temps, les
es censiers.

Ulysse Robert.

Revue des Sociétés savantes,
été fait un tirage à part qui

concours, elles cherchaient à

C'est dans le désir d'être util
le dessein d'entrer ou de persé
que nous publions aujourd'hu
cartulaires conservés dans l
Paris et aux Archives nation
presque en entier d'après le c
crits de l'ancien fonds latin,
nuscrits du nouveau fonds lat
nationale, par M. Delisle, et l
des fonds des Archives, ouv
rares ou trop coûteux pour qu
portée de tous. Les indicatio
cartulaire se réduisent au
nombre des folios, à l'établiss
est conservé et à sa cote actue

squ'à ce jour.
ments de cartulaires, les
tifs aux localités ou à divers
; l'objet d'un inventaire
ıdra, en même temps, les
les censiers.

Ulysse Robert.

---

diocèse de Lisieux.

le St-Barthélemi d'Abenon.
XVIe s. au commencement et
nale, ms. lat. 11,054).

ıns la *Revue des Sociétés savantes,*
en a été fait un tirage à part qui

XVe s., avec additions du XVIe s. a
à la fin. 89 fol. (Bibliothèque natio

ACEY (Abbaye d'), diocèse de
Cartulaire de l'abbaye d'Acey. XI
commencement. A la fin : « Indi
maisons et autres choses mémorabl
livre. » (Bibl. n., ms. lat. 5683.)

AGDE (Évêché d').
Cartulaire de l'évêché d'Agde, co
plus, au commencement, 21 fol.
tation sur le présent cartulaire et d
et « Inventaire général et raisonné d
dans le présent cartulaire. » (Bibl.

AINAY (Abbaye d'), diocèse de
Cartulaire de l'abbaye d'Ainay. X
ms. lat. 11027.) — Publié. Voy. la
AINAY.

17-1048.)

e d'), en Lorraine.
sire d'Apremont. 1347-1354.
préliminaires. Au commen-
34 p. (Bibl. n., ms. fr. 11835.)
emiers cartulaires de la sei-
s. 32 fol. (Bib. n., ms. fr.
AL.

d'Apt, » copié par Lancelot.
s. lat. 17778.)

), diocèse de Troyes.
Marie de Ripatorio. » Copie
s. original du XIIIe s., qui est
ent de l'Aube. 129 fol. (Bibl.

en Franche-Comté.
gues de Châlon, sire d'Arlay,
bleu. XVIIIe s. 548 et 624 fol.

Cartulaire de Bagneux. XVe et XVI
LL. 1027.)

BARBEAUX (Abbaye de), diocè
Copie d'un cartulaire de l'a
aujourd'hui perdu. XVIIIe s. 917 p.
thèque de Colbert. (Bibl. n., ms.
L. Delisle, *Catalogue des actes de*
table des cartulaires, p. 528.
Cartulaire du XIIIe s. 344 fol. (Bi

BARBEZIEUX (Prieuré de), dio
Cartulaire du prieuré de Barbe
(Arch. n., LL. 1419.)

BAR-LE-DUC (Comté de).
Cartulaire du comté de Bar-le
(Bibl. n., ms. fr. 11853.)

ROGER (Prieuré de), diocèse

inité de Beaumont-le-Roger. XIVe s.
ine, 1212.)
t faite en 1874. 133 fol. (Bibl. n.,

ISE (Prieuré de St-Léonor de),
Martin-des-Champs.
aire du prieuré de St-Léonor de
XVIIIe s. 26 fol. (Bibl. n., ms. lat.

e de), diocèse de Beauvais.
baye de Beaupré en Beauvaisis.
n., ms. lat. 9973.)

e de), diocèse de Toul.
ye de Beaupré. Fin du XIIe s. 32 fol.
ncement et à la fin. Manquent les
les fol. 19-77. (Bibl. n., ms. lat.

Cartulaire et titres de l'archevec
du XVIIIe s. 667 fol. (Bibl. n., collec

Copie du cartulaire de l'église
Besançon. XVIIIe s. (Bibl. n., coll
2-419.)

Statuts, nécrologe et cartulair
St-Antoine et de St-Éloi, réunie à l
St-Jean-Baptiste de Besançon. C
n., collect. Moreau, 864, fol. 535-8

BÈZE (Abbaye de), diocèse d

Cartulaire historique composé
XIIe s. par le moine Jean, intitul
rerum seu etiam cartarum. XIIe s. 17
4937.) — Il a été publié dans le *Spi*
p. 400, et dans les *Analecta Divio*

Chronique et cartulaire. Copie
n., ms. lat. 17101.)

accordés à des églises. XII-XIIIe s.
95.)
Jean de Villesavoir. 1071-1348.
KK. 896.)
Arch. n., KK. 897.)
tres que li cuens de Blois a ou
veor de Blois. » XIIIe s. 38 fol.

de Blois. XVIe s. 373 fol. (Bibl.
, 968.)

RGY.

, diocèse de Limoges.
l'abbaye de Bonlieu-en-Marche,
)l. n., ms. lat. 9196, p. 1-401.)

, diocèse d'Évreux.
le Bonport. XIVe s. 64 fol. (Bibl.
blié. Voy. *Bibliogr.* BONPORT.

VERNY.

Bourges. XIIIe s. 391 fol. (Bibl. n.,

BOURG-MOYEN (Abbaye de), à
Copie du cartulaire de l'abba
XVIIIe s. (Bibl. n., collect. Housseau

BRAISNE (Abbaye de S^t-Yv
Soissons.
Cartulaire de l'abbaye de S^t-Y
212 p. (Arch. n., LL. 1583.) — Vo

BREUIL (Dépendance de S^t-
Cartulaire du Breuil. XVIe s. 42 fo

BRIOUDE (Abbaye de), diocès
Copie du cartulaire de St-Julie
254 fol. (Bibl. n., ms. lat. 9086.)
Autre copie du XVIIIe s. 84 fo
17078.) — Publié. Voy. *Bibliogr*.

le St-Germain-des-Prés).
^{e} s. 149 fol. (Arch. n., LL.

le).
ierre de Caen. Commen-
se composait autrefois de
36.) — Voy. Ste-Trinité.

Cambrai. Fin du xiie s. 152

Cambrai. xiiie s. 122 fol.

ambrai, intitulé *Arthesium.*
at. 17736.)

), en Languedoc.
de Carmaing. 1398-1516.
745 *bis.*)

Cartulaire de l'abbaye de Chaal
(Bibl. n., ms. lat. 11003.)

CHALON (Évêché et chapitre de

Copie du cartulaire de l'évêché de
l'ordre de l'évêque Jean Germain. xv
lat. 17089, fol. 1-476.)

Autre copie, moins complète. xvi
lat. 13872, p. 547-696.)

Autre copie. XVIIe s. (Bibl. n., ms.

Copie du cartulaire de St-Vincent
Jean Bouhier. XVIIe s. 322 p. (Bibl. n

Autre copie, moins complète. xv
n., collect. de Bourgogne, 7.) — Voy

CHALONS. — Voy. TOUSSAINTS.

CHAMPAGNE (Comté de).

Cartulaire de la comtesse Blanc
181 fol. (Bibl. n., ms. lat. 5993.)

ème, en 3 parties et 84 cahiers.
1065.)
ie du XVIIe s. 315 fol., 593 p., et
ct. dite des Cinq-Cents de Colbert,
des actes de Phil.-Aug., p. 530-
PAGNE.

tre de), diocèse de Paris.
re de St-Martin de Champeaux.
postérieures. 61 fol. Il se com-
l. Commence au fol. 6. (Bibl. n.,

St-DENIS, Cartulaire de la

évêché de).
le l'église de Chartres. XIIIe s.,
res. 252 p. (Bibl. n., ms. lat.

(Bibl. n., ms. lat. 10973.)

Copie de ce cartulaire. XVIIIe Moreau, 874, fol. 6-90.)

Supplément. XVIIIe s. (Bibl. n., fol. 446-488.) — Voy. *Bibliogr.* CHE

CHOISY-AU-BAC (Prieuré de),

Cartulaire du prieuré de Choisy de St-Médard de Soissons. XVe s. 84 f

CLAIRETS (Abbaye de N.-D Soissons.

Cartulaire de l'abbaye de N.- en 1720. 752 p. (Bibl. n., ms. lat. 1

CLAIRVAUX (Abbaye de).

Cartulaire de l'abbaye de Clair plus 6 fol. préliminaires. (Bibl. n.,

133 p. (Bibl. n., ms. lat. 17087.)
tes de Phil.-Aug., p. 536. — Voy.

ıeurie de).
igneurie de Commercy. XVe et XVIe s.
. fr. 11835.)

oy. St-CORNEILLE.

.-D. de), diocèse de Cambrai.
se N.-D. de Condé. XIIIe-XIVe s. 112
. 9917.)

(Monastère de), diocèse de

astère de « B. Maria de Pratis juxta
3 fol. (Bibl. n., ms. lat. 10169.)

le), diocèse d'Amiens.
aires du XIIe s. 38, 72, 55 et 22 fol.
762-17765.)

Cartulaire de l'abbaye de Crise
plus 3 fol. préliminaires. (Bibl. n.

DAUPHINÉ.

Cartulaire des dauphins. XVe s.
lat. 9908.) — Voy. *Bibliogr.* DAUP

DIE (Église de).

Cartulaire de l'église de Die. XIII
ms. lat. 18356.) — Publié. Voy. *

DIJON.

Cartulaire de la commune de Dijo
n., ms. lat. 4654.)

Autre. XIVe ou XVe s. 38 fol. (Bib

Autre. XIVe ou XVe s. 22 fol. (Bibl

Autre. XVIe s. 169 fol. (Bibl. n.,

Autre. XVIe s. 153 p. (Bibl. n., ms.

aire de Domène. XVIIIe s. 150
17729.) — Publié. Voy.

Étienne de), diocèse de

de Dreux. XVe s. 50 fol., plus
n., ms. lat. 10106.) — Voy.

HES.

a châtellenie de Dun. 1280-
n. n., KK. 1182.)

r pour le Dunois. Vers 1100.
t. 12874.) — Publié. Voy.

ocèse de Toulouse.
Caunes. XIIe s. 14 fol. (Bibl.

Cartulaire de l'abbaye de Fervaq
manque 46 chartes au commence
lat. 11071.)

Fieffes (Commanderie de), e
Cartulaire de la commanderie
378 fol. (Arch. n., S. 5533.)

Flavigny (Abbaye de), diocès
Copie du cartulaire de Flavigny.
n., ms. lat. 17720.)

Foigny (Abbaye de), diocèse
Cartulaire de l'abbaye de Foig
complet à la fin. [Il manque 39 ch
lat. 18373.)
Autre. XIIIe s. 308 fol. (Bibl. n.

igny, Tillay et Gonesse.
65.)

se de Genève. XVIIe s. 606
)

MARTIN.

:s.

CORRE.

endance de St-Aubin

is. XVIe s. 76 fol. (Bibl.

èse de Paris.
de Gournay-sur-Marne.
97.)
n., LL. 1398.)

n., ms. lat. 10966.) — Publiés. Voy

GUISE (Terre de).

Cartulaire de la terre de Guise. 1
369 fol. (Bibl. n., ms. lat. 17777.)

HAINAUT (Comté de).

Cartulaire du comté de Hainaut. x
105 fol. (Bibl. n., ms. fr. 5608.)

Autre. Copie moderne. 242 fol. (A

HALLATE (Forêt de).

Cartulaire de la forêt de Hallate.
n., KK. 945.)

HESDIN (Prieuré de St-George
de l'abbaye d'Anchin.

Copie du cartulaire du prieuré
Hesdin, d'après le ms. original du
archives du département du Nord.
n., nouv. acq. lat. 1221.)

le).

brégé de la principauté de
Bibl. n., ms. fr. 11570.)

(Abbaye de).

saphat. XIIe s. 135 p. (Bibl.

n., ms. lat. 10103.)

cèse de Sens.

Joye, dit Ste-Claire. XVIIIe s.
72.)

èse de Paris.

agny, rédigé en 1513. 290
. Miniatures. (Bibl. n.,

vêché de).

e Langres. Copie faite par
n., ms. lat. 17100.)
, ms. fr. 4901, p. 196-234.)

Copie du cartulaire de Lérins, fa
original des archives des Alpes-Ma
fol. (Bibl. n., nouv. acq. lat. 1155.

Lezat (Abbaye de), diocèse de
Cartulaire de l'abbaye de Lezat. xi
n., ms. lat. 9189.)

Lieu-Croissant (Abbaye de),
sançon.
Copie du cartulaire de l'abbaye
trement dite Lieu-Croissant. xviiie s
Moreau, 874, fol. 211-294.)

Lihons (Prieuré de), diocèse
Cartulaire du prieuré de Liho
additions. 57 fol. (Bibl. n., ms. lat

èse de Sens.
. Lys. XIIIe et XIVe s. 69 fol.

a cathédrale St-Vincent de
Bibl. n., ms. lat. 17086.)
ıcon.

-Gervais.

Mans. Fin du XIIIe s. 65 fol.
— Voy. St-Vincent. — Voy.

— Voy. Angoulême.

e), diocèse d'Arras.
bbaye de Marchiennes, d'a-
chives du département du
nouv. acq. lat. 1204.)

315 p. (Bibl. n., ms. lat. 17794.)

MEAUX (Église de).

Cartulaire de l'Église de Meaux
fol. (Bibl. n., ms. lat. 5528.)

Cartulaire copié au XIVe s. Plus
dent. 91 fol., plus 3 fol. préliminai
18355.)

Copie de ce cartulaire. XVIIe s. 2
minaires. (Bibl. n., ms. lat. 5185 l

METZ (Évêché de).

Cartulaire de l'évêché de Metz.
ms. lat. 10021.)

Cartulaire-censier de l'église d
(Bibl. n., ms. fr. 11846.)

Voy. N.-D.-LA-RONDE. — Voy.
SAUVEUR. — Voy. St-VINCENT. — V

MEULAN. — Voy. St-NICAISE.

ance de St-Germain-des-

n et Châtillon-sous-Bagneux.
.L. 1028.)

rie de), en Franche-Comté.
la seigneurie de Montfaucon,
s. 482 fol. (Bibl. n., collect.

e de), diocèse de Troyes.
le Montieramey. XIVe s. 126 fol.

cédent. XVIIe s. 672 p. (Bibl. n.,

baye de), diocèse de Châ-

le l'abbaye de Montier-en-Der,
u XIIIe s. des archives du dépar-

çon.

Cartulaire et inventaire des titr
Ste-Marie. Copie du XVIIIe s. (Bibl
872, fol. 355-451.)

MORIENVAL (Abbaye de), dio
Copie du cartulaire de l'abbay
91 fol., plus 12 fol. préliminair
9987.)

MORIGNY (Abbaye de), diocès
Cartulaire de l'abbaye de Mor
(Bibl. n., ms. lat. 5648.) — P
MORIGNY.
Copie. XVIIe s. 280 fol. (Bibl. n.

MORTEMER (Abbaye de), dio
Cartulaire de l'abbaye de Mort
fol. (Bibl. n., ms. lat. 18369.)

de, en Franche-Comté.
maison de Neufchâtel, en Fran-
(Bibl. n., collect. Moreau, 898.)
(Arch. n., K. 1798.)

ULE.

dans l'île de Chypre.
'Église de Nicosie. 1851. 484 p.

pendance de St-Germain-

Artaud. XVIe s. 241 fol. (Arch.

s. — Voy. CONSEIL N.-D.

ESLE (Prieuré de), diocèse

).-de-la-Presle. XVIIIe s. 110 p.

XVe s. II et 80 fol. (Arch. n., S. 5010[1].)

Cartulaire de l'église cathédrale S

Copie. XVIIe s. (Bibl. n., collect. Baluz

Cartulaire de la ville d'Orléans. XVe

n., ms. fr. 119884.) — Voy. St-AVIT. —

OYE (Abbaye d'), diocèse de Tro

Copie du cartulaire de l'abbaye d'O

original du XIVe s. des archives d

l'Aube. 1874. 25 fol. (Bibl. n., nouv. a

PARIS.

Livre noir de l'Église de Paris ou

avec additions. 212 fol. (Arch. n., LL.

Grand pastoral de l'Église de Pari

(Arch. n., LL. 175.)

Petit pastoral de l'Église de Paris

(Arch. n., LL. 176.)

es. 1641. 307 fol. (Arch. n.,

. n., LL. 1484.)
Bernardins. XVIe s. 264 fol.

nteaux. XVIe s. 182 fol. (Arch.

haussés. XVIIe s. 53 fol. (Arch.

Cholets. XIIIe s. 12 fol. (Arch.

h. n., MM. 375.)
— Voy. NOTRE-DAME-DU-VAL.
ou Trinitaires. XIIIe s. 88 fol.

Étienne-des-Grès. XIIIe s. 63

ervais. XVIe s. 418 fol. (Arch.

s. 41 fol. (Arch. n., LL. 93.)

Cartulaires du Val-de-Grâce. XVIIe s
436, 1100 et 454 p. (Arch. n., LL. 161

Voy. BILLETTES. — Voy. MONTMAR
TOINE. — Voy. St-DENIS-DE-LA-CHARTR
MAIN-DES-PRÉS. — Voy. St-MAGLOIRE.
DES-CHAMPS. — Voy. St-VICTOR. — Vo
Voy. SORBONNE. — Voy. *Bibliogr*. PARI

PERPIGNAN (Ville de).

Cartulaire de la ville de Perpignan
(Bibl. n., ms. lat. 9995.)

PERRECY (Monastère de), diocè

Copie du cartulaire de Perrecy. XV
ms. lat. 17721.)

PERSEIGNE (Abbaye de), diocèse

Cartulaire de l'abbaye de Perseig
(Bibl. n., ms. lat. 5474.)

de Pontigny. XIIe et XIIIe s. ou
7.)
0 p. (Bibl. n., ms. lat. 5465.)

de).
ieu de Pontoise. XIVe s. 128 fol.

de), diocèse de Paris.
de Port-Royal. XIIIe s. 132 fol.

ibl. n., ms. lat. 10998.)

rie de).
s de Provins. 1133-1243. 24 fol.
— Voy. *Bibliogr.* PROVINS.

), dépendance de St-Victor

Puiseaux. XVe s. 25 fol. (Arch.

Cartulaire de l'abbaye de Regn
(Bibl. n., ms. lat. 17725.)

REIMS (Archevêché de).

Cartulaire de l'archevêché de R
141 fol. (Arch. n., K. 1153, n° 2.)

REMIREMONT (Abbaye de), dioc

Cartulaire de l'abbaye de Remir
n., ms. lat. 12866, fol. 67-112.)

RENIER ACORRE.

Cartulaire de Renier Acorre. XIIIe
ms. fr. 8593.) — Voy. *Bibliogr.* RE

RIBEMONT (Abbaye de), diocès

Cartulaire de l'abbaye de St-Nico
s. 80 fol. (Arch. n., LL. 1015.)

. lat. 1227.)

liocèse de Besançon.
abbaye de Rosières. XVIIIe s.
71, fol. 318-512.)

des Mathurins de Paris).
e Rouvray. XVIIIe s. 2 vol.
LL. 1553-1554.)

le), diocèse de Soissons.
Royal-Lieu. XIVe s. 172 fol.

'abbaye de St-Denis).
s. 57 fol. (Arch. n., LL.

diocèse de Tournai.
baye de St-Amand. 1873.
ouv. acq. lat. 1219-1220.)

(Bibl. n., ms. lat. 13872, p. 145-360
St-BÉNIGNE.

St-BERTIN (Abbaye de), diocèse

Copie du cartulaire de St-Bertin,
de la bibliothèque de Boulogne, et
de la bibliothèque de St-Omer. 183
ms. lat. 9928.)

Copie de deux cartulaires de l'a
faite pour Colbert. XVIIe s. 280 pages
5439.) — Publié. Voy. *Bibliogr*. S^t-E

St-CHAFFRE (Abbaye de), diocès

Cartulaire de l'abbaye de St-Cha
(Bibl. n., ms. lat. 5464 A.) — Pu
St-CHAFFRE.

St-CLOUD (Collégiale de), diocè

Copie du cartulaire de la collégiale
34 fol., plus un feuillet préliminaire
5185 D.)

Autre. XVIIIe s. 32 fol. (Bibl. n., m

es. 1641. 307 fol. (Arch. n.,

. n., LL. 1484.)
Bernardins. XVIe s. 264 fol.

nteaux. XVIe s. 182 fol. (Arch.

haussés. XVIIe s. 53 fol. (Arch.

Cholets. XIIIe s. 12 fol. (Arch.

h. n., MM. 375.)
— Voy. NOTRE-DAME-DU-VAL.
ou Trinitaires. XIIIe s. 88 fol.

Étienne-des-Grès. XIIIe s. 63

rvais. XVIe s. 418 fol. (Arch.

Cartulaire du chapitre St-Opportu
s. 41 fol. (Arch. n., LL. 93.)

Cartulaires du Val-de-Grâce. XVIIe s
436, 1100 et 454 p. (Arch. n., LL. 161

Voy. BILLETTES. — Voy. MONTMAR
TOINE. — Voy. St-DENIS-DE-LA-CHARTR
MAIN-DES-PRÉS. — Voy. St-MAGLOIRE.
DES-CHAMPS. — Voy. St-VICTOR. — Vo
Voy. SORBONNE. — Voy. *Bibliogr*. PARI

PERPIGNAN (Ville de).

Cartulaire de la ville de Perpignan
(Bibl. n., ms. lat. 9995.)

PERRECY (Monastère de), diocè

Copie du cartulaire de Perrecy. XV
ms. lat. 17721.)

PERSEIGNE (Abbaye de), diocèse

Cartulaire de l'abbaye de Persei
(Bibl. n., ms. lat. 5474.)

Voy. *Bibliogr.* St-Etienne

bbaye de).
verte d'Orléans. XVIIIe s.
9.)

diocèse de Lisieux.
-Évroul. XIIIe s. 138 fol.

n., ms. lat. 11057.)

égiale de).
de St-Gengoul. XIVe s. 52

., ms. lat. 10020.)

hapitre de), à Paris.
Germain-l'Auxerrois. XIIIe

n., LL. 490.)
n., LL. 491.)

295 fol., plu
Cartulaire
anniversaire
Autre. XVe
Cartulaire
Cartulaire
Autre du
Autre des
Autre du
Autre. 126
Cartulaire
n., LL. 1093
Cartulaire
333 fol. (Arc

St-Jean d'
Copie du
188 fol. (Bibl

St-Jean-d
Copie du c
XVIIe s. 43 fol

anniversaires. XIIIe s. 163 fol. (Arch. n
Autre. XVe s. 220 fol. (Arch. n., LL.
Cartulaire du XIIIe s. 70 fol. (Arch.
Cartulaire du XVe s. 93 fol. (Arch. n
Autre du XVe s. 139 fol. (Arch. n., L
Autre des XVe et XVIe s. 259 fol. (Ar
Autre du XVe s. 412 fol. (Arch. n.,
Autre. 1260. XVIe s. 190 fol. (Arch.
Cartulaire de la rivière de Seine.
n., LL. 1093-1094.)
Cartulaire de la trésorerie. 1233-15
333 fol. (Arch. n., LL. 1095-1098.)

St-JEAN D'ANGÉLY (Abbaye de), di
Copie du cartulaire de St-Jean d
188 fol. (Bibl. n., ms. lat. 5451.)

St-JEAN-DU-MONT (Monastère de),
Copie du cartulaire du monastère d
XVIIe s. 43 fol. (Bibl. n., ms. lat. 5460

1. (Bibl. n., collect. dite des)

aye de), diocèse d'Amiens. -Josse-sur-Mer. 1674. (Bibl. 164.)

UDE.

e), à Paris. 1294. 290 fol. (Arch. n.,

l. 395 p. (Bibl. n., ms.

76 et 546 p. (Arch. n., LL.

16 pages préliminaires et ent des extraits d'un autre ne chronique de cette ab- .) n., LL. 173.)

St-MARTIN-DES-CHAMPS (Prie

Cartulaire du prieuré de S^t^-M
Paris, intitulé : *Liber testamentorur*
n., ms. lat. 10977.)

Cartulaire A. XIIIe s. 125 fol. (A

Cartulaire B. XVe s. 141 fol. (Ar

Cartulaire C. XVIe s. 209 fol. (Ar

Cartulaire D. XVIe s. 320 fol. (A

Cartulaire de l'hôtellerie. 141
LL. 1358.)

Cartulaire de la chambrerie. 13
n., LL. 1374.)

St-MARTIN DE GLANDIÈRES (A
de Metz.

Cartulaire de l'abbaye de S^t^-
XIVe s. 120 fol. (Bibl. n., ms. lat. 1

glise de).
de Metz. XIIIe s., avec addi-
lat. 10029.)

Abbaye de), diocèse de

obaye de St-Sauveur-le-Vi-
35 fol. préliminaires. (Bibl.

ocèse de Langres.
eine. XVIIIe s. 81 fol., suivi
chartrier de St-Seine. (Bibl.

VIIIe s. (Bibl. n., ms. lat.

105 p. (Bibl. n., ms. lat.

T (Église de), en Hol-

ervais de Maestricht. XVIIe

... (Arch. n., LL. 1450.)

Autre. XVIe s. 124 fol. (Bibl. n., ms

Cartulaire de la chambre. XVe s.
2174.)

Cartulaire des prébendes de S^t-Vi
ditions postérieures. 81 fol., plus 5
(Bibl. n., ms. lat. 15057.)

St-VINCENT DU MANS (Abbaye
Copie du cartulaire de St-Vince
649 p. (Bibl. n., ms. lat. 5444.)

St-VINCENT DE METZ (Abbaye d
Copie du cartulaire de St-Vincent
155 fol. (Bibl. n., ms. lat. 10023.)

St-WANDRILLE (Abbaye de), d
Cartulaire de l'abbaye de St-Wan
plus 1 fol. préliminaire. (Bibl. n., r

e), diocèse de Laon.
e Thenailles. XIIIe s. 117 fol.

diocèse de Langres.
bbaye de Theuley. XVIIIe s.
73, fol. 105-169.)

cèse de Chartres.
bbaye de Tiron. XIXe s. 418 p.

de St-Germain-des-

onguesse, Bouafle et Cres-
h. n., LL. 1042.)

UL.

Copie du
d'après le
archives du
n., nouv. a

TRAPPE
Cartulair
(Bibl. n., n

TRAPPES
Cartulair
12 fol. (Arc

TROARN
Cartulair
4 fol. préli

TROIS-R

TROYES.

n., nouv. acq. lat. 1278.) — Voy. *Biblio*

TRAPPE (Abbaye de la), diocèse d
Cartulaire de l'abbaye de la Trappe.
(Bibl. n., ms. lat. 11060.)

TRAPPES (Dépendance de l'abbay
Cartulaire de Trappes, Dampierre, Cl
12 fol. (Arch. n., LL. 1169.)

TROARN (Abbaye de), diocèse de
Cartulaire de l'abbaye de Troarn. XI
4 fol. préliminaires. (Bibl. n., ms. lat.

TROIS-ROIS. — Voy. LIEU-CROISS

TROYES. — Voy. St-ÉTIENNE.

945.)

u), diocèse de Paris.
u Valprofond. (Arch. n., S.
sle, *Catal. des actes de Phil.-*

ye du), diocèse de Liége.
u Val-St-Lambert. XIVe s.
naires. (Bibl. n., ms. lat.

6 fol. préliminaires. (Bibl.

diocèse de Cambrai.
baye de Vaucelles, d'après
u Nord. 1872. 95 p. (Bibl.

iocèse de Laon.
Vauclair. Fin du XIIe s.
.)
n., ms. lat. 11074.)

164 p. (Bib

VERDUN
Cartulai
complet a
(Bibl. n.,

VICTOIR
Cartulai
en 1852. 6

VIERZON
Cartulai
n., ms. lat

VIGEOIS

VILLENE
main-des-
Cartulair
(Arch. n., I
Cartulair
114 fol. (Ar

(Bibl. n., collect. de Lorraine, 716.) -

VICTOIRE (Abbaye de la), diocèse
Cartulaire de l'abbaye de la Vict
en 1852. 609 p. (Arch. n., LL. 1469.)

VIERZON (Abbaye de), diocèse de
Cartulaire de l'abbaye de Vierzon. x
n., ms. lat. 9865.)

VIGEOIS. — Voy. St-PIERRE DE V

VILLENEUVE-St-GEORGES (Dépend
main-des-Prés).
Cartulaire de Villeneuve-St-Georg
(Arch. n., LL. 1090.)
Cartulaires de Villeneuve-St-Georges
114 fol. (Arch. n., LL. 1087.)

publié en 1870, a été prepare par
Louandre.

AGEN (Ville d').

Archives municipales d'Agen. Chart
1328), publiées aux frais du conseil
Garonne, par MM. A. Magen et G.
sur-Lot, 1876, in-4° de XVIII et 355 pag

Ce recueil, composé, comme son tit
tirés des archives municipales d'A
pièces, dont 39 en langue vulgaire,
principalement pour le commerce et
Garonne, et un certain nombre d
France et d'Angleterre et des comte
tifs à l'organisation municipale. —
blication un article de M. Paul M
critique, t. XXI, p. 350-358.

rédigé par Dom Bétencourt, religieux
T. I, in-4° de 416 pages.

Ce cartulaire, qui n'est ni achevé, n
à 25 exemplaires seulement, sans t
errata, ni tables. Il contient 252 pi
l'an 1300, en y comprenant la vie de
en tête du recueil.

AUTUN (Église d').

Cartulaire de l'église d'Autun. Pre
partie. Publié par M. A. de Charma
la Société éduenne. Paris, Durand
Dejussieu, 1865, in-4° de LXXXVIII
dessins de sceaux.

BAIGNE (Abbaye de St-Étienne
Saintes.

*Cartulaire de l'abbaye de Saint-Ét
Saintonge*, publié par l'abbé Chole
1868, in-4° de XXXIII et 382 pages.

environ 240 pièces, tirées des coll
thèque nationale et des Archive
1101 jusqu'en 1434; la plupart sont
du XIIIe siècle.

BEAUPORT (Abbaye de), diocès
Les chartes de cette abbaye, a
plupart du XIIIe siècle, ont été publi
Bourgogne et Anatole de Barthél
intitulé : *Anciens évêchés de Breta*
Brieuc, t. IV, p. 45-221.

BONPORT (Abbaye de), diocèse
Cartulaire de l'abbaye royale de N
de l'ordre de Cîteaux, au diocèse
publié par J. Andrieux. Évre
d'Auguste Hérissey, 1862, 1 volu
pages, avec un atlas petit in-folio d

aux. Livre des bouillons.
n-4° de LXII et 620 pages,

e contient pas moins de
répondant aux années
capitale pour l'histoire
e de Bordeaux. C'est ce
e la ville de Bordeaux,
un document qui est
ses archives. L'exécu-
egretter que les pièces
plus grand nombre de
nvient de rattacher les
ons de 1406 à 1409.
4° de XXVI et 534 pages,
on topographique, par
lou, 1874, in-4° de VIII
fin on annonce la pu-
riviléges et du cartu-

son travail

BOURBO
Les titres
travail appr
de la Marc
taires et do
qui forme 2
536 pages, e
du Beaujola

BOURBOU
Les princi
dans la *Noti*
l'abbaye de
pages.

BOURG-A
Notice sur
Louis Passy
chartes, 5e sé
Il en existe u
de Bourg-Ach

travail approfondi que MM. Huilla
de la Marche ont publié dans la
taires et documents des Archives
qui forme 2 volumes, 1867-1874, i
536 pages, embrasse les titres du B
du Beaujolais et de l'Auvergne.

BOURBOURG (Abbaye de), dioc

Les principales chartes de Bou
dans la *Notice* de M. de Coussem
l'abbaye de Bourbourg. Dunkerqu
pages.

BOURG-ACHARD (Prieuré de),

Notice sur le cartulaire du prieur
Louis Passy; publiée dans la *Bi*
chartes, 5e série, t. II, p. 342-367,
Il en existe un tirage à part intitul
de Bourg-Achard. Paris, 1862, in-8

ication des chartes de
L'ouvrage devait former
L'impression en avait
lieu de craindre qu'elle

e de St-Flour.

onoribus Sancto Juliano
des sciences, belles-
and, avec des notes et
Clermont, F. Thibaud;
e 384 pages.
pièces qui sont copiées
la Bibliothèque natio-

Bibliothèque de l'École
5-508, un *Essai sur la*
de, précédé de quelques
ire d'après de nouveaux
les lacunes du cartu-

volumes, c
(t. IV, p. 6
(t. I, p. 69

CHALON

Quatre ca
et à l'hôte
partie anal
l'opuscule i
Saint-Étienn
ancien de ce
se trouve
Barthélemy,

CHAMAILL
diocèse du
Cartularium
ordinis sancti
Le Puy, Béra
Publication

(t. IV, p. 67), de la Grasse (t. II, p.
(t. I, p. 69).

CHALONS (Évêché et chapitre

Quatre cartulaires conservés aux
et à l'hôtel-de-ville de Châlons c
partie analysés par M. Édouard
l'opuscule intitulé : *Cartulaire de*
Saint-Étienne de Châlons. La table
ancien de ces cartulaires, rédigé pa
se trouve aussi dans l'ouvrage
Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlo*

CHAMAILLÈRES (Monastère
diocèse du Puy.

Cartularium conventus Sancti
ordinis sancti Benedicti, a D. H.
Le Puy, Bérard, 1871, in-8°.

Publication des *Tablettes historiq*

aux Archives nationales
e *Philippe-Auguste*, p. 531),
re d'actes du XIIe et du
s et classés avec beaucoup
Jubainville, dans son
de Champagne, catalogue
ublié dans les tomes III,
des comtes de Champagne,
lle, avec la collaboration
Durand, 1859 et années

de la), diocèse de

hapelle-Aude, recueillis et
blication de la Société
oulins, imprimerie de
et 198 pages.
supplément de 11 pages
s ou inédites relatives à

CHATE
Poitiers.
Cartula
telliers, p
alphabétiq
lieux, par
la Creuze,
328 pages.
Rédigé d
Bibliothèqu
la Vienne
cartulaire c
pièces des a

CHERLIEU
Table du
10973, du
Publiée dans
du *Catalogue*

Poitiers.

Cartulaire de l'abbaye royale de telliers, publié avec une introd alphabétique des noms de person lieux, par Louis Duval, archiviste la Creuze, etc. Niort, Clouzot, 18 328 pages.

Rédigé d'après les originaux et Bibliothèque et des Archives natio la Vienne et de diverses collecti cartulaire contient 358 chartes ou a pièces des années 1145-1725.

CHERLIEU (Abbaye de), diocès

Table du cartulaire de Cherlieu, 10973, du XIIIe s., de la Biblioth Publiée dans le *Cabinet historique,* du *Catalogue général.*

diocèse de St-Omer.

abbaye sont analysés ou
enri de la Plane, intitulé :
ses archives, t. I. Saint-
es *Mémoires de la Société*

se de Mâcon.

e de Cluny, formé par
révisé et publié par
ux Archives nationales.
876, in-4° de LI et 847

dits. — Ce cartulaire ren-
s 645 *bis* et 822 *bis*, et
. Ces chartes ont été
tionnés plus haut dans
pièces originales que
hèque nationale, soit
s archives municipales
u Musée britannique.

p. 645-6
manusc

CORM

Cartula
de la ville
J. J. Bou
et Didron
avec 3 pl
la Société
Le recu
1550 par
bibliothèq
1505. Voy
savantes, 3

COUDRI
Poitou.

Cartulai
dans les *A*
Il conti
une copie
collection

J. J. Bourassé. Tours, Guilland-Ve
et Didron, 1861, 1 volume in-8° d
avec 3 planches. (Forme le t. XI
la Société archéologique de Toura

Le recueil publié par M. Bou
1550 par Joachim Perion, dont
bibliothèque de Tours. Il renferm
1505. Voyez un rapport publié da
savantes, 3e série, t. I, p. 119.

COUDRIE (Commanderie des
Poitou.

Cartulaire de Coudrie, publié pa
dans les *Archives historiques du P*

Il contient 62 pièces des anné
une copie de Dom Mazet, qui es
collection Fonteneau, à la biblioth

, de XLVII-193 p., contient
XX et 84 p., le nécrologe
près le manuscrit latin
ale; la 5e de VIII et 45 p.,
de Valence, d'après les
214 de la Bibliothèque
0 p., le cartulaire de
. 5456 A de la même
., les pouillés de Vienne,
rès le ms. lat. 10031. —
Voy. St-Robert. — Voy.

inédits sur le Dauphiné,
ervés à la bibliothèque de
par l'abbé C. U. J. Che-
Lyon, Brun, 1874, in-8°

de 110, commencent à
fin du XVe siècle.
es Templiers en Dauphiné,

publiqu
lier. Noge
in-8° de 48
Inventa ir
André de G
originaux,
par l'abbé
1871, in-8°
Notice sur
inédit, par l

Die (Ég
Les deux
Die ont été
tables, par
son du t. II
XLVII pages e
qui compren
1178-1224, a
ms. latin 18
tulaire de la

André de Grenoble, en 1346, publié d'a
originaux, avec tables chronologique
par l'abbé C. U. J. Chevalier. Paris, Fra
1871, in-8° de XXIV et 380 pages.

Notice sur un cartulaire des Dauphins d
inédit, par l'abbé C. U. J. Chevalier. Gre

DIE (Église et ville de).

Les deux cartulaires de l'église N.-D
Die ont été publiés avec une introductio
tables, par M. l'abbé C. U. J. Chevalie
son du t. II des *Documents inédits rel*
XLVII pages et p. 1-193. — Le cartulaire
qui comprend les p. 1-74, contient 33
1178-1224, avec trois sceaux. Il a été
ms. latin 18356 de la Bibliothèque nat
tulaire de la ville de Die, qui compr

se de Grenoble.

etri et Pauli de Domina, næ diocesis, exscriptum ex est in potestate domini du risiis commorantis in vico num sub auspiciis Delphi- utæ, cura, studio et impen- datum. Lugduni, excu- -8° de LII et 475 pages,

rme 239 chartes, depuis . On ne connaît plus ni it du XIIIe siècle, ni la he du Bouchet possé- ce dernier exemplaire itannique (ms. harléien M. Albert du Boys, la Bibliothèque nationale ernier est en *fac-simile*. ue à M. le comte Ch. de

de Douai, *c*
travaux de
A. Obez, **1**
Catalogu

DUNOIS
moutier).
Cartulair
Émile Mab
Paris, Dum
in-8° de LX
Ce recu
Marmoutie
du fonds
M. Mabille
nationales
et de dive
Le nombi
s'élève à 2

ÉCOUGE
Le *Carti*

CABINET HIS

DUNOIS (Prieurés de Dunois,
moutier).

Cartulaire de Marmoutier pour le
Émile Mabille sous les auspices d
Paris, Dumoulin ; Châteaudun, Po
in-8° de LXI et 308 pages.

Ce recueil a été publié d'ap
Marmoutier pour le Dunois, q
du fonds latin de la Bibliothèq
M. Mabille a joint des chartes
nationales de Paris, des archive
et de divers manuscrits de la B
Le nombre des chartes réuni
s'élève à 284 ; elles vont de l'an 1

ÉCOUGES (Chartreuse des),
Le *Cartulaire de l'ancienne chart*

ologique des archives de la
blié par les soins et aux
es sciences, de l'agricul-
Durand ; Lille, Quarré,
954 pages.
ion première est due à De-
tion duquel ont travaillé
Dupuis et Desplanque,
de 1730 documents, de-

e d'Arras.

s, publié par l'abbé E.
s, Dumoulin ; Bruxelles,
nes in-8° de XVI et 1029

1070 chartes et pièces
, d'après les originaux
es du département du

Trésor **d**
de Fra**n**
logique,
dans la **c**
blie la **di**
volumes
sor des ch
1875, **in-**
pages. **L**
borde.

Tous le
sont **analy**
vrage **inti**
avec une in
tance histor
ris, A. Du
volume co
d'une quar

Il faut e
rois de Fra
composé p
nationales
le texte et

volumes ont paru sous le titre suiva
sor des chartes, par M. Teulet. Paris
1875, in-4° de LXVII, LXXVI-648, LXX
pages. Le troisième volume est de
borde.

Tous les actes auxquels a pris pa
sont analysés, suivant l'ordre chron
vrage intitulé : *Catalogue des actes*
avec une introduction sur les sources, le
tance historique de ces documents, par
ris, A. Durand, 1856, in-8° de CXXVI
volume contient l'analyse de 2262 d
d'une quarantaine.

Il faut encore citer, comme une so
rois de France, le volume in-4° que
composé pour servir d'inventaire à l
nationales appelée Cartons des rois.
le texte et l'analyse d'un grand no

s, 4e série, t. V.)

de).

ominicains de Grenoble, pu-
ec plan et table alphabéti-
omans, Rosier, 1870, in-8°

tes des années 1288-1497,
le.

laire d'Aimon de Chissé aux
avec notes, table et pièces
er. Colmar, Ch. M. Hoff-

pièces des années 1136-

le de Grenoble, dits cartu-
les Marion. Paris, impri-
de XCI et 556 pages et

édits. — Le recueil pu-
l le cartulaire conservé

GRENO

Sous le
de Grenob
tin de l'Ac
l'analyse
qui est co
n° 10966
intitulé :
Grenoble,
Prudhomm

LAMBAI
de Marm

Quarant
1342, ont é
et Anatole
Anciens évê
p. 300-328.

LAON.

La derni
Étude histo

l'analyse et des extraits d'un cartu
qui est conservé à la Bibliothèque
n° 10966 du fonds latin. — Il en a
intitulé : *Notice sur un cartulaire i*
Grenoble, par l'abbé C. U. J. Ch
Prudhomme, 1868, in-8° de 19 pages.

LAMBALLE (Prieuré de), dépend
de Marmoutier, diocèse de St-Bri

Quarante-deux chartes de cette r
1342, ont été recueillies par MM. Ges
et Anatole de Barthélemy, dans leur
Anciens évêchés de Bretagne, diocèse de
p. 300-328.

LAON.

La dernière partie de l'ouvrage de
Étude historique sur le XIIe *siècle. Bar*

d'après les documents
du département de la
Montélimar, 1869, 1re
V de la Collection des

1142-1246.

de Poitiers.

dépendance de Fon-
dée.

ud, au nombre de 32,
., ont été réunies et
es *Archives historiques*
es sont tirées pour la
laire de Fontevraud
omas Phillipps.

uridan, archiviste de
ulin, 1873, in-8° de

ou l'analyse de 229

au Xe au XVI
chroniques et a
publiques de
publiés sous
frais, par Th
t. I, de 346 pa
Le premier
chartes et piè
à l'an 1300. —

Lyon (Vill
Cartulaire
franchises, libe
formé au XIVe
d'après le m
inédits du XIIe
élève de l'Éco
LXIX et 526 p
M. Léopold N
Ce magnifi
orné d'une p
comprend, d'

publiques de la France et de l'A
publiés sous les auspices de la vil
frais, par Th. Bonnin. Évreux,
t. I, de 346 pages.

Le premier volume de ce ca
chartes et pièces diverses, qui von
à l'an 1300. — Une partie du t. I

Lyon (Ville de).

Cartulaire municipal de la vil
franchises, libertés et autres titres
formé au XIVe siècle par Étienne
d'après le manuscrit original
inédits du XIIe au XVe siècle, par
élève de l'École des chartes. Lyo
LXIX et 526 pages. — Voyez *Con*
M. Léopold Niepce. Lyon, 1877, i

Ce magnifique recueil, splen
orné d'une planche de sceaux
comprend, d'une part, 151 charte

abbaye, recueillies par
la fin de l'*Histoire de*
lation jusqu'à nos jours,
-le-Comte, 1852, in-8°

nomanensis quod dicitur
uvin, dans le t. II de
Mans, Monnoyer, 1869,

es de la fin du XIe à la
avait été préparée par

rvé à la bibliothèque
re blanc de l'église du
liothèque de l'École des

du).
uture du Mans, publié

fonds d'archiv
blissements s
Loire. Le trav
de Marmoutier
aux chartes des
et 1-90 du tom

MOLÊME (
Chartes ine
intéressant un
l'Aube, par M
lithographie
(Extrait du to
mique de l'Aub
Les 227 cha
entre les ann
les cartulaire
archives de l
M. d'Arbois d
des chartes, 6^e^

Loire. Le travail de M. Marchegay, *de Marmoutier en Anjou, inventaire aux chartes des* XIe *et* XIIe *siècles,* rem et 1-90 du tome II des *Archives d'A*

MOLÊME (Abbaye de), diocès

Chartes inédites extraites des intéressant un grand nombre de loca l'Aube, par M. Émile Socard. T lithographie Dufour-Bouquot, 186 (Extrait du tome XXIV des *Mémoi mique de l'Aube.*)

Les 227 chartes publiées par M. entre les années 1080 et 1250; elle les cartulaires de l'abbaye de archives de la Côte-d'Or. Voyez M. d'Arbois de Jubainville, dans l *des chartes*, 6e série, t. II, p. 393.

t publiés par la Société
Inachevé. Il n'en a été
pages in-8°.

de Montélimar, Monuments
blié par l'abbé Chevalier.
8° de IV et 352 pages.
ppartenant à MM. Faure,
d'après les chartes con-
le, dans les bibliothèques
ux archives de l'Isère,
mprend 165 chartes des

neurie de).
Mémorial des Nobles.
e d'environ 100, publiés
vue des langues romanes,
vier et avril 1874. Le
ntpellier, qui va de 1020
artes. Plusieurs de ces

Morigny à la
(village monac
suivi de l'hist
Angerville,
in-8° de XXVI
prend 116 pi
liste des prie
de Morigny.

MORIENVA
Le *Cartul*
M. Peigné-De
Comité arché
ne tardera pa

MOULINEA
Recueil de
Dame des M
Notre-Dame
et à la châtell
et ancien dioc
bouillet, et

..... de l'histoire du doyenné d'Étamp
Angerville, Boucher; Étampes, For
in-8° de XXVI — 212 et 209 pages. —
prend 116 pièces des années 1046-1
liste des prieurés et des églises dép
de Morigny.

MORIENVAL (Abbaye de), diocès
Le *Cartulaire de l'abbaye de Mor*
M. Peigné-Delacourt, a été imprimé s
Comité archéologique de Senlis, en
ne tardera pas à paraître.

MOULINEAUX (Prieuré des), dio
Recueil de chartes et pièces relatives
Dame des Moulineaux, membre dépen
Notre-Dame de Louye-lès-Dourdan, de l
et à la châtellenie de Poigny (arrondiss
et ancien diocèse de Chartres); tirées
bouillet, et publiées par Auguste M

église cathédrale de Notre-Dame
auspices de l'Académie du
ermer-Durand. Nîmes, imp.
de CLXII et 402 pages.
3 pièces comprises entre les

ippe-Auguste, Louis VIII, saint
publié par Léopold Delisle.
lume in-4° de XI et 591 pages.
ome XVI des *Mémoires de la*
mandie.)
s les pièces originales du
tres de Philippe-Auguste et
paux cartulaires ou fonds
nferme environ 1230 pièces
et à l'administration royale
jusqu'en 1285.

. de), diocèse de Reims.
tre-Dame de Novy, au diocèse

l'abbé C.
et 816 pag
Forme
gique de T
Dom Fon
intitulée
XIIIe *siècles*
in-8° de c
mêmes M
surtout d
1431.

OURSC
Cartula
Cîteaux,
M. Peign
VIII et 62
Forme
antiquaire
pièces de

PARA
Le car

XIIIe *siècles, d'après les chartes*, par le
in-8° de CLV pages, forme le 1er fasci
mêmes Mémoires. Ce cartulaire co
surtout des XIe et XIIe siècles, com
1431.

OURSCAMP (Abbaye d'), diocès

Cartulaire de l'abbaye de N.-D. d'C
Cîteaux, fondée en 1129, au diocèse
M. Peigné-Delacourt. Amiens, Le
VIII et 620 pages.

Forme le t. VI des *Documents in*
antiquaires de Picardie, et compr
pièces des années 1124-1496.

PARAY-LE-MONIAL (Abbaye de

Le cartulaire de l'abbaye de Para

Montpellier, 1858, in-4° de 44 pages.
de la Société archéologique de Montpell

PROVINS (Commanderie de).

Notice sur le cartulaire des Templie
XIIIe *siècles)*, par M. Félix Bourquelo
(Extrait de la *Bibliothèque de l'École*
t. IV, année 1858.)

PROVINS (Ville de).

Notice sur le manuscrit intitulé : Ca
Provins (XIIIe *et* XIVe *siècles)*, par M
In-8° de 82 pages. (Extrait de la *B*
des chartes, 4e série, t. II, année 185

QUIMPER (Église de).

M. Ch. Fierville a publié dans
Sorbonne, en 1865, *Histoire, philolog*
p. 769-797, une *Notice sur le cart*
l'église de Cornouaille du XIIIe *au* XVIe

c de La Trémoille, ren-
1449. M. Marchegay a
s a classées par ordre
te de huit pièces qu'il a
rticulière.

e de Vannes.

en Bretagne, publié par
imprimerie nationale,
es, avec une carte et un

partient à l'archevêque
ue nationale (fonds latin
ationnée par M. Arthur
de 400 chartes dont
e et le XIIe siècle. Au
on a joint des prolé-
es pièces relatives à
llé des neuf anciens
ation du cartulaire de
eurs brochures qu'il est
lement mentionner un

de la ville de
chacun en
ville de Reims
3° *Archives*
partie, *Statu*
M. Amiel, 1

REMOULI
Cartulaire
publié sou
Remoulins,
in-8° de VI
Les deu
prennent
dont on a
par une c
Cette publ
municipal

RENIE
Ce cart
livres de

3° *Archives législatives de la ville* partie, *Statuts,* 3 volumes ; 4° *Table* M. Amiel, 1 volume.

Remoulins (Commune de), en

Cartulaire de Remoulins, recueill publié sous les auspices du con Remoulins, par G. Charvet. Alais in-8° de VI et 64 pages.

Les deux premières livraisons de prennent 39 pièces répondant aux dont on a pu retrouver le texte. La par une curieuse ordonnance de p Cette publication fait le plus grand municipal de Remoulins, qui en a

Renier Acorre.

Ce cartulaire, qui porte pour tit livres des achaz que Reniers Acor

ron a 1512.

iocèse de Bazas.

ntuel de Saint-Pierre de la
u IXe *au* XIIe *siècle*. Bordeaux,
ou, 1864, in-4°, p. 99-186
riques du département de la

M. Grellet-Balguerie.

r le comté de Rethel a été
etin de la Société de l'his-
tie, p. 1-160. Cette *Notice*
, classés par ordre chrono-
ées 1117-1432. A la fin il y

). — Voy. DAUPHINÉ.

). de la), diocèse de

tre-Dame de la Roche, de

la plus réc
plètement
partie des
61. — L'at
lement co
sceaux de

RONCER
Le cartu
XIe et le XII
M. Marche
d'Anjou, d
par tous le

St-AUBI
St-Brieuc
Les cha
1159 à 166
gogne et A
Anciens évê
p. 34-202,

61. — L'atlas joint au volume de M. lement consacré à des détails d' sceaux de la famille de Lévis.

RONCERAY (Abbaye du), à Ang

Le cartulaire de cette abbaye, s XIe et le XIIe siècle, a été imprimé d M. Marchegay, et doit former le t *d'Anjou,* dont la publication est imp par tous les amis des études diplon

St-AUBIN-DES-BOIS (Abbaye St-Brieuc.

Les chartes de cette abbaye, au 1159 à 1667, ont été publiées par gogne et Anatole de Barthélemy, da *Anciens évêchés de Bretagne, diocèse d* p. 34-202, 312-318 et 370.

complément textuel du

aye de).

onique de Saint-Bénigne,
hèque de Dijon, renferme
es depuis longtemps dans
utres, qui appartiennent
prises dans la collection
emplit les p. 1-168 des
savants à l'Académie des
, 1849, in-4°.

cèse de St-Omer.

Saint-Bertin, publié par
e c et 487 pages.
dits. — Ce volume ren-
par Folquin vers 961, et
gne possède une copie
ècle; 2° le cartulaire
siècle par Simon, pour

la valeur
publiée, en
nuscrit du x
tulaire de Si

A la suite
trouve le *C*
Mont de Rou
Ce cartulai
est aux arc
chartes ou

St-CHAF
Cartulair
l'abbé Uly
in-8° de IX

Il a été p
au Dauphin

On ann
de l'abbaye
Benoît, suiv
appendice

tulaire de Simon. In-8° de 8 pages.

A la suite du cartulaire de S^t^-Be
trouve le *Cartulaire de l'abbaye de la*
Mont de Rouen, préparé pour l'impress
Ce cartulaire, dont le manuscrit orig
est aux archives de la Seine-Inférie
chartes ou notices du XIe siècle.

St-CHAFFRE (Abbaye de), diocès

Cartulaire dauphinois de l'abbaye de
l'abbé Ulysse Chevalier. Grenoble, P
in-8° de IX et 60 pages.

Il a été publié dans le t. II des *Docu*
au Dauphiné, 6e livraison.

On annonce la prochaine publica
de l'abbaye de St-Chaffre du Monesti
Benoît, suivi de la chronique de St-Pier
appendice de chartes, par l'abbé U. C

GNE (Abbaye de), diocèse

é dans la *Revue des Sociétés* 458-479, la table détaillée s au XIIIe siècle sur 63 feuil- . Romain-Leroy a légués à ne, et qui sont les débris l'abbaye de St-Corneille de artenaient aux séries que le consacrées aux lettres des rois. — Voy. *Inventaire*,

Abbaye de).

St-Cyprien de Poitiers a été III des *Archives historiques* XII et 448 pages. Il com- us ancienne remonte à l'an viron l'an 1155.

les pages 1-168 des *Mémoires présen*
l'Académie des inscriptions, 2e sér
in-4°.

St-Étienne de Vaux (Abba
Saintes. — Voy. Saintonge.

St-Florent de Saumur (A
d'Angers.

L'un des plus anciens et des plu
de St-Florent de Saumur, le Liv
y a une cinquantaine d'années, au
Loire. Pour combler la lacune cau
chegay, à l'aide des citations cons
ouvrages, et surtout dans les colle
deux derniers siècles, dressa un
composaient le Livre noir, avec
qu'il avait rencontrés de ces m
ainsi 167 chartes du Livre noir, c

n Fonteneau. Ces chartes, au
lus ancienne est de l'année 768,
s des *Mémoires de la Société des*
ées 1847 et 1852.

, diocèse de St-Brieuc.
rtes de cette abbaye, remontant
nt publiées ou analysées dans
de Bourgogne et Anatole de
ciens évêchés de Bretagne, diocèse
76-296.

pital de).
nciennes de l'hôpital Saint-Jean
ce historique et suivi d'un cartu-
ar M. Célestin Port. Paris,
èse, 1870, in-4° de xxx et 166

est une intéressante *Notice*
-Jean d'Angers. Vient ensuite
ui composent le chartrier,
é selon le modèle imposé aux

Jovini, t. XVII, 1854, 2e partie. Ni
L. Favre et Cie, in-8° de XVI et 135 pa

St-Laon de Thouars (Abbaye
Poitiers.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Laon
par Hugues Imbert. Niort, Clouzot, 1
et 216 pages. — Extrait des *Mémo*
statistique, sciences, lettres et arts des D

Ce cartulaire, publié d'après le
Bibliothèque nationale, et d'après des
de Thouars, appartenant à M. le du
comprend 283 pièces ou analyses d
dent aux années 1107 ou environ à
est précédé d'une introduction dans
mentionne dix abbés qui n'ont pa
auteurs du *Gallia christiana*.

St-Léger de Soissons (Abbaye

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Lége

ine d'Autun, et d'après le
conservé à la Bibliothèque
latin. L'ouvrage de M. Bulliot
ciété éduenne.

glise collégiale de).
nt-Martin de Tours, brûlée en
extes imprimés et manuscrits,
Henaux ; Tours, Ladevèze.

e a essayé de reconstituer,
ents manuscrits qu'il a pu
ns de la Bibliothèque natio-
rès les travaux de Besly,
es et des Bénédictins, etc., la
de Tours. Son travail com-
es, répondant aux années
un *Index chronologique des*
Martin antérieurs à l'année
e 226 pièces.

sur cette province. Angers, 1843, in

St-MAXIMIN (Ville de), en Pro

Cartulaire municipal de Saint-Max puisés dans les archives de cette ville, p sous les auspices et aux dépens d de Luynes. Paris, typographie de de XV et 185 pages.

Recueil de statuts et de privil d'après un cartulaire du XIVe et d d'après les titres originaux. Embras entre les années 1295 et 1742.

St-PAUL, près Romans (H

Voy. DAUPHINÉ.

St-PÈRE DE CHARTRES (Abbay

Cartulaire de l'abbaye de Saint-P par M. Guérard. Paris, imprime 2 volumes in-4° de CCCLXXI et 848

LÈS-VALENCE (Prieuré de),

Sancti Petri de Burgo Valentiæ, monumentis ineditis descripsit, stravit, indicibus auxit C. U. J. on, 1875, in-8° de 200 pages.
d'archéologie de la Drôme, 1875; . VI de la Collection des cartu- par l'abbé Chevalier; contient ises entre la fin du XIe siècle

DOIS (Chapitre de).
chapitre de Saint-Quentin en anuscrit de la Bibliothèque in 11070), par M. Desmaze. n-8° de 22 pages.
Société académique de Saint-

à un glorieux épisode de notre histoi
chartes du XIIe et du XIIIe siècle, dont
appréciée par M. Adolphe Tardif, da
Bibliothèque de l'École des chartes, 3^e^
532.

St-Vaast d'Arras (Abbaye de).

M. Tailliar, dans ses *Recherches pou*
l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras jusqu
(Arras, 1859, in-8° de 333 pages; ext
des *Mémoires de l'Académie d'Arras*),
des extraits fort étendus d'un cartul
qui fut composé vers 1170 par le moi
les archives du Pas-de-Calais renfe
XVIe siècle.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaa
XIIe *siècle par Guimann et publié pou*

de St-Étienne, au nombre de 73,
années 1075-1270; les chartes du pri
Garde, qui commencent à la page 8
de 73, comprennent les années 11
t. II, M. l'abbé Grasilier a publié, d'a
le *Cartulaire de l'abbaye royale de No*
de l'ordre de Saint-Benoît, recueil de 2
entre les années 1010-1300. Cette der
d'autant plus précieuse que le ms. c
l'incendie de la bibliothèque de Sain

Sauxillanges (Monastère de),
mont.

Cartulaire de Sauxillanges, publié
sciences, belles-lettres et arts de Clermo
notes et des tables, par M. Henry
F. Thibaud ; Paris, Dumoulin , 1
pages.

Ce cartulaire, renfermant environ
XIIe siècle, a été publié d'après la
forme le n° 5454 du fonds latin

nationale (ms. latin 10035), à
la bibliothèque de la Faculté
ier et dans un cabinet par-

de sa publication, M. Aug.
urs pouillés des diocèses de
n. A la date du 1er février
iptum à joindre aux cartulaires
4 pages in-8°), pour rectifier
rtulaire de Savigny, du pré-
us. »

ean de), diocèse de Dax.
-Jean de Sorde, publié pour
uscrit original, par P. Ray-
au, Ribaut, 1873, in-8° de

ginal est maintenant à la
s le n° 182, des nouv. acq.
XIe, du XIIe et du XIIIe siècle.

la Société archéologique de Soissons, 1875.

TOUSSAINT-EN-L'ILE DE CHALONS

Les 62 chartes du cartulaire de 1266), conservé aux archives de la Mar ou analysées par M. Édouard de *ancien de Châlons-sur-Marne,* t. II, p.

TROYES (Léproserie de).

Environ 170 chartes de cette mais sont textuellement publiées dans le tra intitulé : *Notice historique sur la lép Troyes, suivie de la liste des dons faits 1123 jusqu'à la fin du* XVe *siècle, av faiteurs, et accompagnée de toutes les tirées des cartulaires et des archives de la trouvent partie à l'Hôtel-Dieu, partie* Troyes, Bouquot, 1849, in-8° de 252

…oyes entreprise par M. l'abbé
…artes ou pièces des années 1181

…oy (Abbaye de la), diocèse

…de l'abbaye de la Valroy, par
…8° de 144 pages. — Extr. du
…nique de Laon.
…par M. l'abbé Desilve est un
…ier, du XVIe siècle, contenant
… est comprise entre les années
…trouvé en 1870 dans la biblio-
…ier, curé de St-Souplet. —

…ienne de). — Voy. SAIN-

…e des), diocèse de Paris.
…Dame des Vaux-de-Cernay,
… de Paris, composé d'après
…x archives de Seine-et-Oise,

d'après les registres originaux et su
de chartes inédites sur le diocèse de
Ul. Chevalier. Vienne, 1875, in-8° de l
de la Collection des cartulaires da
livraison.

VIENNE (Abbaye de St-André-le

Cartulaire de l'abbaye de Saint-And
ordre de Saint-Benoît, suivi d'un appe
dites sur le diocèse de Vienne (IXe-XII
l'abbé C. U. J. Chevalier. Vienne, Sav
ring, 1869, in-8° de XLIV-368 et 43 pa

Cette publication se compose de
distinctes. La première comprend l
ment dit de St-André-le-Bas, qui a é
mais dont il existait heureusement u
contient le texte de 269 chartes des
seconde contient 129 chartes du dio
IXe à la fin du XIIe siècle, tirées surto

il du XVIIIe siècle, par
Diocèse ancien de Châlons,

cèse de St-Omer.
rtulaire de Watten, con-
Omer, a été donnée par
itre suivant : *Documents*
extraits du cartulaire de
n-8° de 91 pages.

diocèse de Spire.
enburgenses. Codices duo
etatis historicæ palatinæ
in-4° de XX et 390 pa-

écrit vers 870, renferme
. Il a été découvert en
docteur Zeuss, qui, au
un polyptique composé
de moitié du XIIIe siècle.

Auxerre (é
Escharlis,
lin, Preuil
St-Jean-les
St-Michel
Sens, S^te-(
Sens, Vau
L'introd
sur l'anci
Recueil
l'Yonne,
naturelles
XIIIe siècl
in-8° de x
Ce recu
archives
de Sens
l'an 120(
pièces e
simile on
de l'intr
le digne

lin, Preuilly, Quincy, Regny, S^{t}-G
St-Jean-les-Sens, St-Julien d'Au
St-Michel de Tonnerre, St-Pierre-
Sens, Ste-Colombe de Sens, archevê
Sens, Vauluisant, Vezelay.

L'introduction du tome II renferm
sur l'ancienne géographie des pays de

Recueil de pièces pour faire suite au
l'Yonne, publié par la Société des sc
naturelles de l'Yonne, sous la directio
XIIIe siècle. Auxerre, Perriquet ; Pa
in-8° de XCIII et 494 pages.

Ce recueil comprend surtout des pi
archives de l'Yonne, des archives dé
de Sens et de la Bibliothèque nationa
l'an 1200 et va jusqu'en 1285 et conti
pièces et l'analyse de 681. Plusieurs
simile ont été reproduits dans ce volum
de l'introduction, le nombre et l'inte
le digne complément du *Cartulaire g*

cartulaires imprimés sont
qui figurent en même temps
iographie sont indiqués en
'orment à la fin une série à

ns trop tardives pour prendre
ns la *Bibliographie,* ont été
es suivants : CHALONS, DAX,
GES, NOYON, REIMS et VIENNE.

GOUMOIS.
Angoulême.
T (Diocèse d').
Apt (Église d').
RAS (Diocèse d').
Arras (Église d'); *N.-D. des
Ardents, à Arras; *Auchy;
*Flines; Marchiennes; *St-
Vaast.
TOIS.
Arras.
CH (Diocèse d').
t-Jean-du-Mont.
TUN (Diocèse d').
Autun (Église d'); Bussière

Acey; Belle
(archevêch
Bithaine
lieu; *Cla
verney; M
Rosières.
BLOIS (Diocè
Bourg-Moy
BOULOGNE (
*Auchy.
BOURBONNA
*Bourbon.
BOURGES (D
Bourges (S
pelle-Au
BOURGOGN
*Dijon; *Y
BRETAGNE
*Rays; Vi
CAMBRAI (
Cambrai
Mont-S
celles
CARCASSO
*Carcass
CHALON
Châlon
de);

Bithaine ; Buillon ; *Cher lieu* ; *Clairefontaine ; Faverney ; Mont-Ste-Marie (le) Rosières.

BLOIS (Diocèse de).
Bourg-Moyen ; Vendôme.

BOULOGNE (Diocèse de).
*Auchy.

BOURBONNAIS.
*Bourbon.

BOURGES (Diocèse de).
Bourges (St-Étienne de) ; *Chapelle-Aude (la) ; Vierzon.

BOURGOGNE.
*Dijon ; *Yonne.

BRETAGNE.
*Rays ; Vitré.

CAMBRAI (Diocèse de).
Cambrai (Église de) ; Condé Mont-St-Martin (le) ; Vaucelles.

CARCASSONNE (Diocèse de).
*Carcassonne.

CHALON (Diocèse de).
Châlon (Évêché et chapitre de) ; St-Marcel de Châlon.

tion : N.-D. du Palais. La Bibliothèque nationale vient d'acquérir une copie de ce cartulaire d'après l'original qui est au Musée Britannique ; — St-Pierre de Vigeois ; Solignac.

SIEUX Diocèse de).

Abenon ; Friardel ; St-Évroul.

RRAINE.

Apremont ; Bar-le-Duc ; Commercy ; Dun ; *Lorraine.

ÇON (Diocèse de).

Talmont.

ON (Diocèse de).

linay ; *Savigny*.

ONNAIS.

Forez.

CON (Diocèse de).

Beaujeu ; *Cluny* ; *Mâcon* (Église de).

NS (Diocèse du).

ans (le) ; Perseigne ; St-Vincent du Mans.

RCHE.

arche (Comté de la).

NORMANDIE

Enguerran

*Louvier

NOYON (Dio

Fervaques

Hombliè

St-Quer

Quentin

ORLÉANAIS

Blois ; Orl

ORLÉANS (D

*Beaugenc

St-Avit

verte

d'Orléan

PARIS (Dioc

Billettes ;

nesse ;

Longpon

Nanterr

Paris (É

sements

bites, P

Manteau

sés, Fe

et Rouv

Homblières; — *Ourscamp; St-Quentin-en-l'Ile ; *St-Quentin-en-Vermandois.*

ORLÉANAIS.

Blois; Orléans.

ORLÉANS (Diocèse d').

*Beaugency; Orléans (Église d'); St-Avit d'Orléans; St-Euverte d'Orléans; St-Marc d'Orléans; St-Mesmin.

PARIS (Diocèse de).

Billettes; Champeaux; *Gonesse; Gournay; Lagny; Longpont ; Montmartre ; Nanterre; N.-D. du Val; *Paris* (Église de) et établissements suivants : Barnabites, Bernardins, Blancs-Manteaux, Carmes déchaussés, Feuillants, Mathurins et Rouvray en dépendant ;

les-Senlis; Victoire (la).

NS (Diocèse de).

arbeaux; Joye (la); Lys (le); *Morigny*; Provins; Sens Église de; Vauluisant.

SSONS (Diocèse de).

raisne; Choisy-au-Bac; Clairets (N.-D. des); Longpont; Royal-Lieu; *St-Corneille-de-Compiègne*; St-Crespin-en-Chaie; St-Jean-des-Vignes; *St-Léger de Soissons; St-Médard de Soissons; Tinselve.

L (Diocèse de).

aupré; *Bouxières; *Clairlieu; St-Gengoul de Toul; Serre.

LOUSE (Diocèse de).

unes; Grandselve.

RNAI (Diocèse de).

nseil N.-D; Marquette; St-Amand.

RS (Diocèse de).

ormery; *Marmoutier* et priurés du Dunois en dépen-

St-Pierre-d

lence.

VANNES (Dioc

Redon.

VERDUN (Dioc

St-Mihiel; S

dun; Ver

dun ; Verdun (évêché de). I

Tion fist depuis la voille saint Aubin
au dimanche XV jours en marz. » —
Blois.

3. — [1326, ? v. st., ? 13 janvier]. —
des bours et des villages de la banliue
la saint Hilaire l'an CCC XXVI. »

4. — [1336-1337]. — « Ce sont les re
de la vaierie de Bloys fetes par Jo

(1) Même au point de vue de l'histoire des
nombre de renseignements précieux n'ont
M. Champollion-Figeac. Nous en citerons u
est personnel. A l'aide des états de la maiso
des comptes de dépenses, des quittances,
plupart partie de cette collection, nous a
d'une façon aussi complète que possible
peintre des ducs d'Orléans, Piètre André, au
ne consacre qu'une mention de quelques lig
dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*,

Nous n'avons pas jugé à propos d'indiq
extraits publiés par M. Champollion ; les
trouver sans peine dans son livre à leur ordr

saint Jehan monnoie courant audit
1 real d'or de Jehan pour
pour .»

12. — [1361]. — « Ce sont les espl
Bloys, comptés par Regnaut Pinart
terme de la saint Johan-Baptiste,
sexente un. »

13. — [1363-1364]. — « Compt
esploiz du bailliaige de Blois rece
depuix le Noël qui fu l'an mil CCCL
Jehan-Baptiste après ensuivant en
ou quel tamps Maci Harpin fu ga
Blois, et de ladicte saint Jehan ju
d'aoust ensuivant celui an, auquel
vint estre bailli de Blois. »

14. — [1370]. — « Mise faicte par
aler es besoignes de nostredit sei
compter audit terme de ladicte nativ
oudit an LXX. »

comptes des esploiz du
s des fiez de la chastel-
npter au terme de Noël
temps Johan de Beausse
és par Johan Delorme,
monseigneur. »

omptes des grains des
nuil et de Chasteaudun
er en Dunois de mon
onseigneur le conte de
roez d'Orléans et des
a nativité saint Jehan-
ur l'an LXXVI. »

comptes J. de Saint-
ès-redoubté seigneur,
des mises et despens
a chaière saint Perre,
l'an mil trois cens
delaine ensuivant l'an

25. — [138
baillage de
lerie dudit l
Jehan-Baptis
que Jehan d
par Jehan l
monseigneu
24. — [138
liage de Blois
25. — [138
liaige de Du
receveur des
Blois, depuis
qui fut l'an
jour de la na
de grâce mil
26. — [138
ment du roi
au duc de Tou
est du 17 déce
27. — [138
monseigneur

par Jehan Delorme, commis à yceul
monseigneur. »

24. — [1383]. — Autres comptes des
liage de Blois pour l'année 1383.

25. — [1386]. — « Recepte faite de
liaige de Dunois et de Freteval par P
receveur desdiz esploiz en Dunois, de
Blois, depuis le jour de la nativité sai
qui fut l'an de grâce mil CCCLXXX
jour de la nativité nostre Seigneur ap
de grâce mil CCCLXXX et six. »

26. — [1388, 9 décembre]. — Vidi
ment du roi Charles VI, du 9 décembre
au duc de Touraine 1,000 francs par m
est du 17 décembre suivant.

27. — [1388, décembre]. — « Des
monseigneur le duc de Touraine par

a somme de 1,314 francs
Mauduit, tailleur, pour les
t duc depuis le 27 avril 1389

— Vidimus d'un mande-
rdant au duc de Touraine
é de Touraine, afin de lui
struire les châteaux et for-
limus est du 15 septembre

— Approbation par le duc
lons faits en son nom par
mbre, pendant le mois de

]. — Mandement du roi
de Touraine le tiers des
eau et écritures du greffe
tabellionage de Tours.
. — « Instrucions et or-
nseil par nous, Loys, filz
ine, conte de Valoys et de
rnement de nostre dit païs

faits
pend
38.
duc
lui o
louse,
qu'il
39. -
Jean P
l'Estou
officiers
40. —
duchesse
Poulain,
3 custode
avait fait
41. —
Louis, du
de payer
Robert de
titre de do
42. — [13

duc de Touraine, à Jean Poulain, so
lui ordonnant de payer à Jean du R
louse, la somme de 388 francs pou
qu'il avait achetés de lui.

39. — [1390, n. st., 4 janvier]. — A
Jean Poulain, pour le paiement de 5
l'Estourdi pour la façon de 106 robe
officiers de sa maison.

40. — [1390, n. st., 10 février]. —
duchesse de Touraine, reconnaît a
Poulain, qui les avait en garde, 8
3 custodes de satin vermeil pour s
avait fait apporter de Lombardie.

41. — [1390, n. st., 15 février].
Louis, duc de Touraine, à Jean Poul
de payer à ses chambellans, le si
Robert de Hangest, la somme de 50 f
titre de don.

42. — [1390, n. st., avant le 2 m

Touraine, enjoignant à Jean Poul
de 301 francs aux gens de la duche

54. — [1390, après le 4 juillet]. -
et jugées en l'assise de monseigneu
à Tours, par nous Jehan Prunel
Herbaut, chambellan de mons
Touraine et son séneschal oudit
commença le lundi octaves sain
mil CCCLXXX et dix. »

55. — [1390, 12 juillet]. — « (
Jehan Vorin, fourbisseur, a baillié
Enguerren, escuiers d'escuierie m
Touraine pour et ou nom de mon
XXIIe jour de juillet, l'an mil CCC
.»

56. — [1390, 30 juillet]. — App
des dépenses et dons faits par Jea
mois de juillet 1390.

celui-ci lui avait prêtée, rembour
de 5,000 francs par mois, à parti
vidimus est du 8 juillet 1391.

72. — [1391, 8 juillet]. — Ma
Touraine pour le paiement à Jea
somme de 300 francs d'or qu'il a
achat de drap de haute lisse pour l

73. — [1391, 16 juillet]. — Qui
duchesse de Touraine, de la somm
à elle accordée par le duc po
précédent.

74 et 75. — [1391, 25 juillet]. — M
Touraine pour le paiement à Jea
chambellan, de la somme de 500 fra
délivrée par lui à Jean Poulai
200 francs d'or.

76. — [1391, 15 août]. — Qui
duchesse de Touraine, de la somm

parisis à Jean Tarenne, changeur et
pour joyaux d'or et d'argent fournis
de Milan.

94. — [1392, n. st., 15 février]. —
tine, duchesse de Touraine, de la s
d'or à elle accordée par le duc
décembre précédent.

95. — [1392, n. st., 20 février]. —
Tarenne, changeur et bourgeois de
de 450 francs, 7 sous, 6 deniers pari
pour joyaux d'or et d'argent fournis
de Milan.

96. — [1392, n. st., 24 février]
mandement du roi Charles VI ac
Touraine la somme de 30,000 fran
aides ordonnées pour la guerre «
supporter les grans frais, missio

ıs d'autre part pour
ınt fait du doaire que
comtez de Blois et de
t amé cousin le conte
l'autre part pour le
propriétés des dictes
e ses terres de Haynau

– Mandement de Louis,
ılain, lui ordonnant le
francs, 2 sous tournois,
très-chère et très-amée

— Quittance de Musette,
somme de 13 francs d'or
six de ses compagnons
cédent.
. — Quittance de Valen-
00 francs à elle accordée
ier précédent.
— Approbation par Louis.

104. —
tures fait
le duc d
monsieu
monseigr
son secré
don à lı
autremer
105. —
comptes d
au nom d
septembre
106. —
choses fait
le XXIIIIe
aussi pour
d'Angoisso
faictes par
duchesse d
107. —
comptes d

monseigneur le duc et de maistre Hu
son secrétaire et auditeur de ses cor
don à lui fait de ladicte duchié
autrement. »

105. — [1393, 18 décembre]. —
comptes des dépenses et dons faits pa
au nom de Louis, duc d'Orléans, p
septembre précédent.

106. — [1393, 23 décembre]. — « P
choses faites et livrées pour Loys, m
le XXIIIIe jour de septembre mil C
aussi pour madame la duchesse et m
d'Angoissolles par la manière qui
faictes par Jehan de Savoie, taille
duchesse d'Orliens. » Approuvées le 2

107. — [1393, 24 décembre]. —
comptes de dépenses et dons fa

arast, orfevre, depuis le

rs]. — « Compte de Denisot
chambre aus deniers de
a somme de diz sept cens
han Poulain du comman-
» Approuvé le 15 mars

mars]. — Ordonnance de
,000 francs d'or, « pour
aine chappelle que ordenée
rédécesseurs, de nous, de
ée compaigne la duchesse
cte et fondée en l'église
à Paris, et pour acheter
nte pour la fondacion et
e, querir adornemens et
et convenables. »
rs]. — « C'est la recepte et
efroy Lefèvre, etc., de la
oy receuz pour l'ordinaire
ement passé. » Approuvé
rs.

somm
suivan
116.
Pritot,
de la
tant pa
la Tou
de l'As
rable.
duché
117.
duc d'O
la somm
118.
faicte pa
d'Orlien
assavoir
Guérin
bourgoy
qui du c
d'Orlien
Sainte-C
adviser

Pritot, varlet de chambre du roy n
de la garde de Gommez du bois v
tant par lui comme par les sergens d
la Toussains derrenièrement passée
de l'Ascension ensuivant, ledit com
rable homme et saige Loys de C
duché d'Orliens. »

117. — [1394, 3 septembre]. — Ma
duc d'Orléans, à Jean Poulain, lui e
la somme de 1160 francs à plusieurs

118. — [1394, 17 septembre]. —
faicte par Jehan de Sequoy, sergent
d'Orliens, pour quatre sergens de
assavoir Pierre Houdre, Jehan Cipo
Guérin de Sequoy, et pour pluse
bourgoys, manans et habitans en
qui du commandement de monseig
d'Orliens ont vacqué XX jours et XX
Sainte-Croix comme autour d'ice
adviser se Geuffroy de Perrusse,

sur Oyze, lesquelx ouvraiges est
faire, pour ce que yceulx pons est
en grant péril de cheoir en la riviè
je, Jehan Bourée, maistre des œuvr
duc d'Orléans es comtez de Valois
devisez et visetez en la mennière c
présence de honorable homme et s
receveur de mondit seigneur
premier jour de mars l'an mil
L'ordonnance de paiement est du

126. — [1395, 1er août]. — « (
mises de justice fais par moy Jehar
substitut en la conté de Beaumo
excellent et puissant prince
d'Orléans, conte de Valoiz et dudi
premier jour de septembre l'an de
et XIII jusques au premier j
CCCLXXX et XV. »

127. — [1395, 21 décembre]. —

par lui reçeues pour leur
ertir en ses coffres. »

)vier]. — « Ce sont les
façons de broderie faictes,
Clarcy, brodeur et varlet
le duc d'Orliens par le
de mondit seigneur, tant
Charles, messeigneurs,
ieurs autres personnes,
ur de feuvrier l'an mil
lerrenier jour de janvier

. . . . . .

vrier]. — « Ce sont les
:aillées et faites par moy
chambre de monseigneur
it seigneur et par son
depuis le VIIe jour de
eze jusques au premier
»

. . . . . .

rs]. — Vidimus d'une
uis, duc d'Orléans, de la
rléans, des comtés de
vidimus est du 21 mai

. . . . . .

tou
pou
de n
14
mois
14
sollie
mons
d'Orl
le bas
142
partie
varlet
depuis
quinze
l'an L
Charle
autres
seigneu
143.
de Deni
prince
par mo

CABINE

141. — [1397, n. st., 3 janvier].
solliers que Guillaume le Vass
monseigneur à Blois, a livrez
d'Orléans, les seur et fille de mon
le bastard et pour les fols et fole e
142. — [1397, n. st., 31 janvie
parties des robes faites par Per
varlet de chambre de monseign
depuis le premier jour de février
quinze jusques au derrenier jou
l'an LXXX et seize pour mondit
Charles et Philippe messeigneur
autres chevaliers, escuiers et o
seigneur a donné robes audit tem
143. — [1397, n. st., 31 janvier].
de Denis Mariete, argentier de très
prince monseigneur le duc d'Orlie
par mondit seigneur oudit office

d'Ay, escuier, bailli de
en ses terres de Champaigne
le la Magdeleinne l'an mil
z à la Magdeleinne mil
rtenans à mondit seigneur,
dit bailliage à Guillaume
dictes terres de Champaigne
qui s'ensuit, le IIIe jour de
dix sept. »

Quittance de Marguerite,
nnaît avoir reçu de Pierre
our le duc d'Orléans, la
qui lui était payée chaque
tte dudit lieu.

. — « Cy après ensuivent
aites par Jehan de Clarcy,
re de monseigneur le duc
et garnemens que mondit
our lui, pour Charles et
enffans, comme pour
s à qui mondit seigneur a
mier jour de février l'an

duc d'Orléans par Thomassin P
ordonnance de paiement à celui-
55 francs, 10 sous tournois.

149. — [1398, mai]. — « Rolle o
may LXXXXVIII. — Recepte par C

150. — [1398, 26 .....]. — «
chevaulx achetez pour monseigne
par Boniface de Morez, escuier de c
et commis de par lui ou fait de s
ont esté donnez et distribuez à pluse
commandement et ordenance dep
mars l'an mil CCCLXXX et XVI ju
de janvier l'an mil CCCLXXX et X
par la manière cy après déclairée.
comptes et l'ordonnance de paiem
1398.

151. — [1399, n. st., 22 février
paiement des sommes dues aux
travaux du château de Pierrefonds

ns,. bailli de Blois et de
z bailliages du consen-
gneur le duc d'Orléans
élibéracion du conseil
nostre commandement
. »
. Compte; incomplet au

00]. — « Ce sont les
délivrées à Godeffroy
hicaire de monseigneur
n de voyage qu'il entent
neur dont les deniers
audit Godeffroy par
Roy. » — Pièce incom-

— « Parties de mil frans
enuz officiers de son
office departiz auxdiz
essire Jehan Braque,
ondit seigneur. »
— Fragment de relevé

et non
160.
et des
161.
LXXX
Appro
162.
d'avril
Appro
163.
d'Orlé
d'allou
Il so
approu
164.
les pa
fourre
d'Orlie
Phelip
pour
l'anné
mil C
janvie
et ord

Approbation des comptes de dépe

162. — [1400, 11 juin]. — « R
d'avril LXXXXVIII. Recepte par
Approbation des comptes de dépe

163. — [1400, 11 juin]. — Man
d'Orléans, aux gens de ses compt
d'allouer à Godefroy Lefèvre la
11 sous tournois pour le pa
approuvées par lui.

164. — [1401, n. st., 5 mars]. —
les parties des robes fourrées p
fourreur et varlet de chambre de
d'Orliens, tant pour mondit sei
Phelippe et Jehan, messeigneur
pour autres a qui mondit seign
l'année commençant le premier
mil CCCLXXX et XIX et fenissant
janvier l'an mil quatre cens. » Ap
et ordonnance de paiement du 5 m

eaumont.... »
ormation faite par Jean
ndelin, à la requête des
Saint-Patrix de Clées,
traindre à faire le guet

un relevé d'amendes et

mpte Phelippe de Flo-
u roy et premier de
souverain maistre, et
d'icellui seigneur ou
et exploiz escheuz par
s la feste de l'Ascension
cens et ung derreniè-
cédent compte jusques
oudit an, ledit compte
et saige Jehan Mahy,

encement de 1402]. —
e livrés à Valentine,
Ruissel, à la fin de
.

hop
duc
jour
jour
le 8
17
Char
d'imp
Beau
à l'ac
est du
175.
de Ch
somm
1er oc
Beaum
du 21
176.
mande
d'Orléa
des duc
de Valo
1403.

174. — [1402, 24 août]. — V
Charles VI par lequel il permet à
d'imposer ses terres d'Orléans, de
Beaumont, etc., pour la somme de
à l'acquisition du duché de Luxen
est du 21 septembre 1402.

175. — [1402, 2 octobre]. — Vid
de Charles VI accordant à Lou
somme de 28,000 francs, à
1er octobre sur les aides des c
Beaumont et de ses autres possess
du 21 octobre précédent.

176. — [1402, 2 octobre]. —
mandement du roi Charles VI a
d'Orléans, pour un an, à partir du
des duchés d'Orléans, des comtés
de Valois et de Beaumont. Ledit
1403.

ycelle pour l'acquisition
des terres et pays appar-
'an mil quatre cens et

8 janvier]. — « Vidimus
mande au duc d'Orléans
de 28,000 francs qui doit
Boursier. Le 1er vidimus
février suivants. (Voy. le

nvier]. — Vidimus d'un
gogne et d'Orléans aux
r le fait des aides, leur
au duc d'Orléans par
me de 28,000 francs qui
i. Ledit vidimus est du

rier]. — Mandement de
s de ses comptes, leur
tes de la recette de Jean
e de 11,000 francs, qu'il

la fuite. Ledit vidimus est du 8 octo

187. — [1403, 22 avril]. — Acte
d'Orléans, reconnaît avoir reçu la s
10 sous tournois, qu'il a dépensé
pages, et en cors et trompes de cha
soit rabattue de la recette de Je
sorier.

188. — [1403, 3 mai]. — Acte
Flament autorise Jean Poulain,
d'Orléans, à décompter de sa rec
livres, 10 sous tournois versée entr

189. — [1403, 9 juillet]. — Mand
d'Orléans, aux gens de ses compte
rabattre des comptes de Jean P
227 livres, 5 sous tournois qui av
pour dépenses de bassinets et cotte

190. — [1403, 14 août]. — L
donne aux frères prêcheurs d'O
50 livres tournois pour la reconstr

191 et 192. — [1403, 14 août]. —
duc d'Orléans, à Jean le Flament,

ean Poulain la somme de
ait donnée à ses fous.
— Acte par lequel Jean le
ain à décompter de sa
or versée entre les mains

— Charles VI mande au
-Roi de nommer, pendant
s maire et commune de
loits qu'ils prétendaient
s du duc d'Orléans, un
es civiles et criminelles
iers du duc.
]. — Liste des joyaux,
lus ou fondus par ordre
rer l'argent nécessaire à

andement de Louis, duc
tes, leur enjoignant de
oulain la somme de 40
à ses fous.

tenait la feue duchesse d'Orléa
devait être prise sur les aides du co
terre de Coucy, de Château-Thi
Porcien; et pension de 12,000 franc
d'Angoulême.

214. — [1403, 20 décembre]. — M
duc d'Orléans, aux gens de ses com
de rabattre de la recette de Jean
34 livres, 15 sous tournois qu'il a
sieurs de ses gens.

215. — [1404, n. st., 4 janvier].
assignacions qui ont esté faictes à
d'Orliens, à cause de ce qui lui
Languedoc, des années passées, fi
d'aoust derrenièrement passé et de
il doit estre paié en ceste présente a
premier jour de septembre derre
quatre cens et trois. »

marchezes et marches, au
payer comme redevance
que cheval de trait qui se-
rres arables du terroir ap-
eux setiers qu'ils avaient
x comtes de Dreux.

[illegible]. — Mandement de Louis,
comptes, leur enjoignant
Jean Poulain la somme de
s achats ou travaux.

r.] — Vidimus d'un man-
ant un accord intervenu
lon, de l'ordre de Grand-
ui attribue auxdits reli-
le et méteil récoltés dans
charge par les religieux
cette dîme à Noël dans
lun. Ledit vidimus est du

rs]. — Approbation par
tes de dépenses de robes

226, 2
Jean le
Fisseau
somme
12 sous
d'Orléa
228. -
chées,
Gillier,
liens ou
fait de
décemb
may en
paieme
Gillier.
229.
Coucy,
autres
léans,
grans j
230.

sommes de 47 livres, 15 sous tour
12 sous, 6 deniers tournois pour rol
d'Orléans.

228. — [1404, 21 mai]. — « Parties
chées, escriptures et autres dépens
Gillier, procureur général de monse
liens ou dit duchié en exerçant so
fait de l'ordinaire dudit duchié, d
décembre mil CCCC et trois jusqu
may ensuivant M. CCCC et quatre.
paiement de la somme de 23 livres
Gillier.

229. — [1404, 22 mai]. — « Cop
Coucy, Scissons, Han, Pinon, Monc
autres terres acquises par monseign
léans, et madame, sa femme, et d
grans jours. »

230. — [1404, 2 juillet]. — Mande

ıraues d'or, payee en
quatorze sous parisis,
0000 ducats d'or que le
is à cause du duché de
Chiny et de l'avouerie

« Cy après s'ensuivent
qui a esté levé en pur
fiefs des chastellenies
erle dehus à monsei-
depuis la Magdelene
Magdelene mil CCCC
à Jehan le Gay d'Ay,
ı ses terres de Cham-
ue Paillart, receveur
lles debtes recevoir. »

Arrêt des gens des
jet des revenus des
ur-Marne et de No-
nés par les gens du
les revenus de Châ-
aud.

octroi à l
238. —
ment de
des Borde
dans la fo
serait néc
duc une
sure de L
qu'ils lui
239. —
de Charle
somme de
240—24
dements
Charles d'
nuelle; 2°
la duchess
nuelle; 4°
d'Orléans,
par nous
resses et
frontière d
d'Angoles

dans la forêt de Chaumontoys tout
serait nécessaire, à charge de paye
duc une redevance annuelle d'une
sure de Lorris, sans préjudice de
qu'ils lui doivent pour droits de pâ

239. — [1405, 22 mai]. — Vidim
de Charles VI, accordant à Louis,
somme de 30,000 fr.

240—244. — [1405, 11 août]. — V
dements de Charles VI, du 11 aoû
Charles d'Angoulême, 12,000 francs
nuelle; 2° au duc d'Orléans, 4500
la duchesse d'Orléans, 12000 francs
nuelle; 4° un autre don de 6000 fra
d'Orléans, « dix mille frans d'or
par nous faicte avecques lui pour
resses et chasteaulx du pays d'An
frontière de guerre, c'est assavoir d
d'Angolesme, la Tour-Blanche, Ch

utre. relatif à la somme
objet.
te par lequel Louis, duc
Jean Poulain d'une cer-
lui avait confiés en dépôt.
17 septembre. — Mandе-
. aux gens de ses comptes.
er de la recette de Jean
rnois ; 2° 104 écus d'or;
ers tournois : 4° 6 écus d'or
1re et la 3e sommes, à payer
étriers.
. — « Ce sont les parties
de la chambre des comptes
éans à Blois, faictes à ouir
conté de Blois en l'an mil
et conseil de mondit sei-
ce commis, c'est assavoir
our le terme de Noël l'an
les termes de saint Jehan
ehan et Noël CCCC et trois

les seigneurs de l'eaue ont le tier

257. — [1407, 2 mai]. — Man
d'Orléans, aux gens de ses comp
déduire des inventaires de ses joy
il avait disposé.

258. — [1407, 26 juin]. — « I
nous, Jehan le Gay, d'Ay, escui
gneur le duc d'Orliens en sez ter
de Brie et Colart le Fèvre, procur
en sa prévosté de Vertus, commis
pour informer de et seur le conte
liée audit seigneur par vénérables
doyen et chappitre de Chaalons, at
informacion faicte en la ville de C
de juing mil CCCC et sept... »

259. — [1407, 9 octobre]. — « Co
de Cepoy, secrétaire et auditeur
gneur le duc d'Orléans d'un voya
es villes de Clamecy, Lorry et Buc
de la valeur de certains héritages, r

— « C'est le roole ou
u dessoubz des chiefs
le duc d'Orléans, fait
et sept, selon ce qui
neur le chancelier et
de Saint Morise et
uc frans à eulx donné
s, distribuez ausdits

-juillet]. — Compte
d'Orléans par Phe-
de janvier, février,

ne, duchesse d'Or-
Poulain, à qui elle
oux, pierreries, etc.
eniers deux à mon-
par nous, Jehan le
la duchesse d'Or-
t de Brie, à Jaque

277. -
tine, du
son arti
en tout
de Beau
de pou
balètes,
le tout
278.
nies pa
dant le
279.
les VI
cherch
accord
dresse
de la d
280-
épices
au duc
bre et

son artil... , ... enjoignant d'en
en toute hâte dans ses châteaux et
de Beaumont, de Champagne, etc.
de poudre, 600 plombées, 20 tillol
balètes, 60 caisses de viretons, 10
le tout pour être expédié à la Fert

278. — [1408, septembre]. — Co
nies par Phelippot Boullart à la du
dant le mois de septembre.

279. — [1408, 11 octobre]. — ...
les VI aux gens de ses comptes le
chercher les papiers et registres r
accordés par le roi en apanage au
dresser un état pour servir à la co
de la duchesse.

280-284. — [1408, octobre-déce
épices fournies par Phelippot Bou
au duc d'Orléans pendant les mois
bre et de décembre.

Quittance de Phi-
e de 10 livres tour-
ier précédent.
Autre du même de
mois de février.
Mandement de Char-
d'Orléans pour lui
rts, secs ou renver-
s, et d'en employer
res aux travaux et
le château de Châ-

Quittance de Char-
33 livres, 15 sous

Compte des épices
uc d'Orléans pen-

ttance de Philippe,
vres tournois pour

ttance de Charles,
es tournois.

303. —
la ville et
an le jour
304. —
Phelippot
juin.
305. —
d'Orléans
306. —
somme de
307. —
femme de
léans, de
cordée pa
308. —
d'Orléans
tournois,
309. —
duc d'Or
enjoignai
teur de s
chaque j
des recev
que jour

an le jour de la saint Jehan Baptis

304. — [1409, juin].—Compte d
Phelippot Boullart au duc d'Orléa
juin.

305. — [1409, 4 juillet]. — Quit
d'Orléans, de la somme de 50 écus

306. — [1409, 20 juillet]. — A
somme de 40 écus d'or.

307. — [1409, 16 août]. — Quit
femme de Pierre Gas...., et dame
léans, de la somme de 20 écus d'o
cordée par le duc.

308. — [1409, 18 août]. — Quitt
d'Orléans, de la somme de 44 liv
tournois, distribuée par lui à dive

309. — [1409, 7 septembre]. — M
duc d'Orléans, à son trésorier géné
enjoignant de payer à Guillaume
teur de ses comptes, la somme de
chaque jour que celui-ci passera
des receveurs particuliers du comt
que jour de voyage.

dont il ne pouvait présen-

vier]. — Acte par lequel
parlement, atteste que
duc d'Orléans, a payé au
pour un accord passé au
ledit duc d'une part, et
d'Isabelle de Coucy, sa
uel accord le sire d'Offe-
la garde du château de

rs]. — Quittance de Jean,
mme de 100 sous tour-

harles, duc d'Orléans, dé-
us, son frère, pour rece-
ses vassaux de ses duché
t, Porcien, Vertus, sei-
-Robert, Sézanne, Éper-

uittance de Jean, comte

liers de bois et un millier de fag
du 1er juin 1411.

322. — [1410, 25 juin]. — Quit
d'Angoulême, de la somme de 5 l
du mois d'avril précédent.

323. — [1410, 19 juillet]. — Qui
d'Orléans, de la somme de 10 livr

324. — [1410, 20 juillet]. — A
somme de 73 livres.

325. — [1410, 26 juillet]. — M
duc d'Orléans, à Pierre Sauvage, p
somme de 280 écus d'or à Jacque
cureur en cour de Rome, à Jean
quin de St-Pol.

326. — [1410, 2 août]. — Reco
duc d'Orléans, de la somme de 10
prêtée par Pierre Renier, son trés

327. — [1410, 3 août]. — « Cy a

ierre Renier, trésorier
l'Orléans par vertu de
igneur.... » — Certifié

Mandement de Char-
e Châteauregnart et à
gnant de faire réparer
s, etc., de mettre le
de recevoir garnison,
ire au moyen des de-
e de Châteauregnart.
Quittance des nourri-
nbre, etc., de Jeanne
te d'Angoulême, de
rnois pour leur pen-
.

Quittance de Jean,
de 5 livres tournois.
estat de la despense
es et plusieurs ser-
ens pour l'aide ot-

par l
rée. »
337
d'Orl
taire
lectre
338
les, d
1478
vaisse
339
aux g
somn
340
enjoi
bonn
ment
qu'il
34
léans
som

rée. »

337. — [Vers 1410]. — « Pour
d'Orliens, à qui Dieux pardoint,
taire du Roy nostre sire ou Chast
lectres qui s'ensuient. »

338. — [1411, n. st., 9 janvier].
les, duc d'Orléans, à Pierre Reni
1478 livres, 4 sous, 7 deniers p
vaisselle.

339. — [1411, n. st., 15 janvie
aux gens de ses comptes pour le
somme de 230 livres, 15 sous to

340. — [1411, n. st., 16 janvie
enjoignant à Pierre Sauvage de
bonnais la cédule que celui-ci l
ment de l'emprunt de la somm
qu'il avait fait et qu'il venait de r

341. — [1411, n. st., 16 janvier
léans, remet aux habitants de
somme de 60 livres tournois, à

eut et pourra devoir

- « Ce sont les mises
maut, procureur de
uis le XXIIe d'avril
[e] jour de février en-
: seigneur le duc à
e Chauny. »
— Mandement de
e ses comptes, leur
s de la recette de
l, la somme de 100
uc de Bourbonnais.
— Mandement de
et de Chauny pour
ieu de Follouer de
de 8 livres, 5 sous

par lequel Nicolas
du duc d'Orléans,

pour sa
351. —
duc d'Or
352. —
Philippe,
tournois
novembr
353. —
même so
de janvie
354. —
Sommeli
mandem
habitants
des bien
ledit ma
355. —
duc d'Or
356. —
dement

351. — [1411, 16 décembre]. —
duc d'Orléans, de la somme de 100
352. — [1412, n. st., 20 janvi
Philippe, comte de Vertus, de la
tournois pour sa pension des r
novembre précédents.
353. — [1412, n. st., 4 février]. —
même somme, pour sa pension des
de janvier précédents.
354. — [1412, n. st., 7 mars]. —
Sommelier, châtelain de Romorant
mandement des officiers du duc d
habitants de Celles-St-Denis et ord
des biens de ceux qui refuserai
ledit mandement suivi des recettes
355. — [1412, n. st., 14 mars]. —
duc d'Orléans, de la somme de 100
356. — [1412, n. st., 17 mars]. —
dement de Charles, duc d'Orléans

que plus ne pourroit estre et
servage et mains dudit de
faire et administrer justice à
se publique de ce royaume
ix et transquilité et pour le
ez.... »

a fin prochainement.)

INGT-TROISIÈME VOLUME.

de
pa
État
th
Inve
bli
pa
de
Catal
léa
Errat
Tabl

thèques de France, par M. Ulysse
Inventaire des cartulaires conservé
bliothèques de Paris et aux Archiv
par M. Ulysse Robert, suivi d'une
des cartulaires publiés en France
Catalogue de documents relatifs à la
léans, par M. Ulysse Robert.....
Errata.....
Table des Matières.....

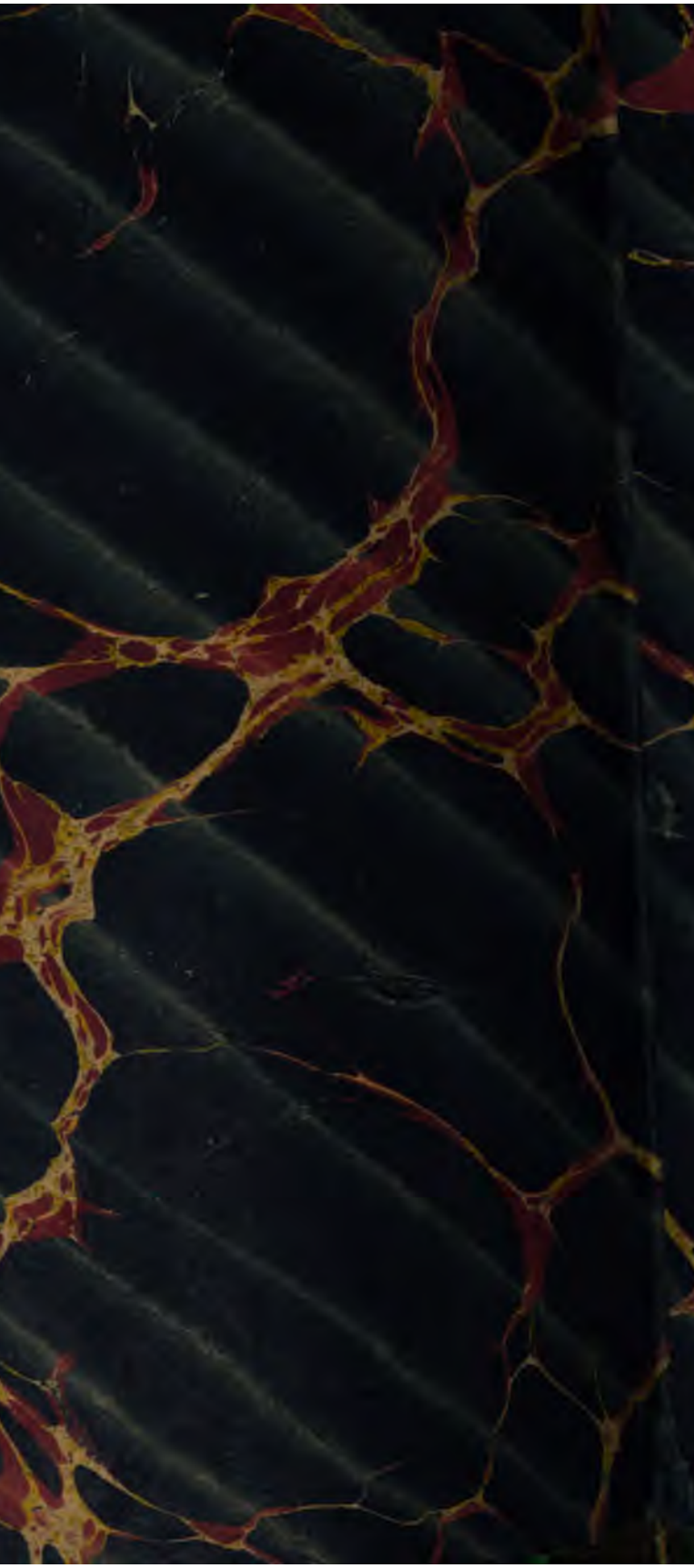

F/S JUN 3
MAY 08 199
AUG

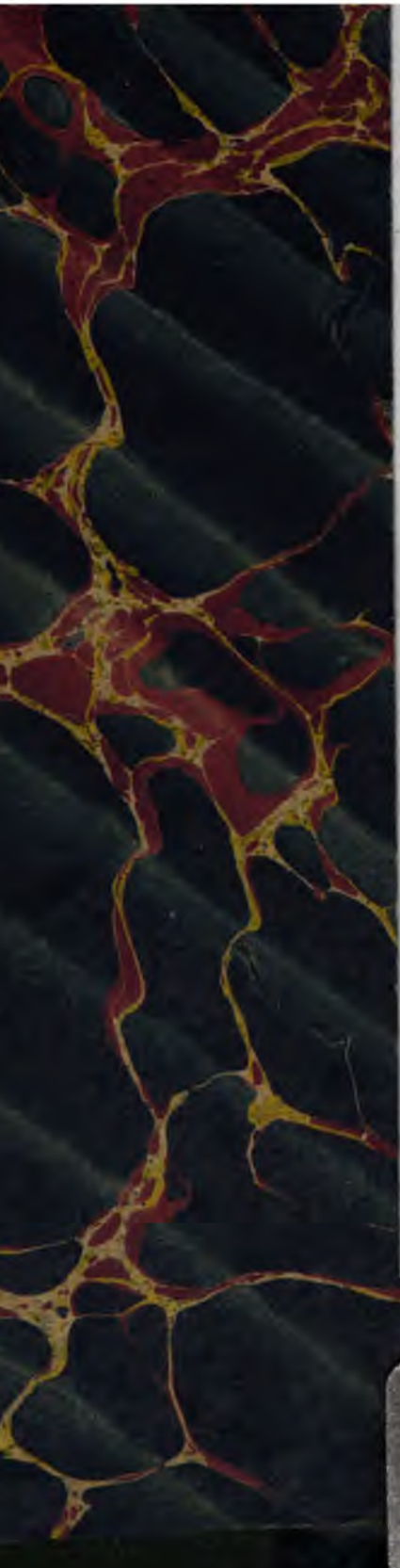

F/S JUN 3
MAY 08 199